

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Richelieu, homme d'Église
Que fera l'Angleterre ?
Le vrai prince Napoléon
Lettre du Curé Pecquet sur les concours de beauté
Le danger prussien
Saint Albert le Grand, docteur de l'Église
« La chasse aux bévues »
Quelques livres scientifiques

S. Exc. Mgr GRENTE
Hilaire BELLOC
François BERTHET-LELEUX
Omer ENGLEBERT
G.-K. CHESTERTON
Fernand VAN STEENBERGHEN
Vicomte Ch. du BUS de WARNAFFE
Edgard HEUCHAMPS

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le modernisme et M. Loisy, Mgr J. Schyréens.

Richelieu, homme d'Église⁽¹⁾

En cette ville symétrique, à « l'air très pur, au terroir fidèle (2) », que le ministre de Louis XIII créa spontanément, dota de privilèges inouïs, et, par le premier architecte du roi, orna d'un château somptueux, avec un choix d'allégories et de devises qui exaltaient son ascension, son caractère et ses desseins, le cardinal Armand du Plessis de Richelieu revient, aujourd'hui, dans le faste d'une apothéose.

Ce n'est plus son entrée mélancolique à Luçon, « la plus vilaine du royaume (3) », vers une « maison sans jardin », glaciale ou fumeuse « prison ». Ce n'est pas l'appareil militaire de La Rochelle, quand, « fort jaune et pensif », il s'irritait de voir les canons des assiégés disperser tragiquement les ouvriers de la digue, ou que, droit en selle, paré d'un chapeau à panache et de bottes fauves, l'épée au côté, les pistolets à l'arçon, il s'exposait à la traîtrise des lames et bravait les puissances de la mort.

Il n'apparaît pas, non plus, en sa fameuse litière, que portaient deux douzaines d'hommes, attentifs à soustraire son impatience de malade aux cachots des rudes chaussées, et prêts à entailler les murailles des villes, si étroits ponts-levis leur refusaient passage. Ce n'est pas même, venu du Louvre, le cardinal hautain et soucieux, de Philippe de Champagne; mais voici la statue qui, depuis cent ans, sur la cour du palais de Versailles, semblait éterniser la garde d'un des maîtres soutiens de la monarchie.

Pour fêter ici le retour de Richelieu, l'Église et l'État se sont levés : l'une représentée dignement par Mgr l'archevêque de Tours, dont l'amitié présuma trop de mes forces, par le recteur illustre qui éveillé, à l'étranger comme en France, le respect et l'admiration, par Mgr l'évêque de Luçon, moins hasardeux, plus fervent que son lointain prédécesseur, et par le révérendissime abbé de Saint-Paul de Wisques, qui honore ses compatriotes richelais; l'autre, par le distingué représentant de M. le Président de la République et par une brillante pléiade d'autorités militaires et civiles, que nous saluons avec déférence.

L'Académie française, non contente d'honorer, à Paris, son

fondateur par la gloire de son souvenir, est descendue au pays de son enfance lui dédier, en un geste symbolique, l'incessante notoriété de ses membres et la splendeur de ses œuvres : *elle l'aime encore comme il l'a aimée* (1).

Je ne tenterai pas, mes Frères, de justifier l'apostrophe de Pierre le Grand, au sortir de la Sorbonne : « Grand homme, je donnerais la moitié de mon royaume à un ministre tel que toi, pour qu'il m'apprenne à gouverner l'autre. » Restons devant un horizon plus restreint, plus calme : l'homme d'église.

Homme d'église? Un cardinal! Sans doute. Mais, si Richelieu, comme le claironnait La Fontaine, « tient plus de place dans l'histoire que trente papes », découvrons-nous en lui cet homme de Dieu, *tu autem, o homo Dei* (2), dont saint Paul trace et impose aux évêques l'idéal?

Voulez-vous que nous considérons, avec l'allure et la liberté de la chaire, quelques aspects de cet ecclésiastique qui exerça le ministère épiscopal, prêcha, dirigea des consciences, essaya de convertir les Réformés, les combattit avec toutes les armes d'un premier ministre, favorisa les missions, secourut les pauvres, sans perdre, à travers le tumulte d'une vie « plongée dans la négociation (3) », l'esprit chrétien et la fidélité à l'Église, puis franchit le pas de la mort avec l'intrépidité de la foi et l'humilité du repentir?

Daigne Notre-Dame, patronne de ce sanctuaire qu'il érigea, conduire mes paroles!

* * *

La vocation ecclésiastique de Richelieu n'a pas suivi, Messieurs, les voies ordinaires. Elle ne fut ni l'épanouissement d'une jeunesse pieuse, constamment guidée par le désir de l'apostolat, ni une soudaine illumination de la grâce, qui révèle la satiété de la vie et les merveilles du dévouement. Au lieu d'une éclosion méthodique, ou d'une rafale surnaturelle, la laideur initiale d'une question d'argent, que le sacrifice ennoblit aussitôt.

Libérés de l'exploitation des bénéfices ecclésiastiques par les gens du monde, nous jugerions volontiers étrange que l'autorité

(1) Nous devons à la grande obligeance de Mgr l'évêque du Mans, la publication, ici, de ces paroles prononcées à l'église de Richelieu pour l'inauguration de la statue du cardinal de Richelieu dans sa ville (17 juillet 1932).

(2) Discours de Barin, vicomte de Rezé, à l'inauguration de l'Académie de Richelieu.

(3) Lettre à M^{me} de Bourges.

(1) « Dites à ces Messieurs que je les aimerai comme ils m'aimeront. » (Le cardinal à Boisrobert pendant la Querelle du Cid).

(2) I. Tim., VI, 11.

(3) La Bruyère.

suprême se soit bornée, jadis, à se plaindre, si nous ne constatons que les mousses caduques, qui s'agrippent, le long des siècles, au monument de l'Eglise, n'en altèrent ni la solidité, ni la grandeur. Ce ne parut donc à personne une anomalie que la famille du Plessis-Richelieu, de vieille origine (1) et fort estimée par nos rois, mais de modique fortune, travaillât à enclorre dans son patrimoine l'évêché de Luçon : les Gondi se succédèrent, de la sorte, sur le siège de Paris, une centaine d'années.

Lorsque mourut le père du cardinal, il fallut mettre en gage son collier du Saint-Esprit pour solder les obsèques. Cependant, les contraintes d'économies qui opprressaient la jeune veuve dans son « triste » manoir ne l'empêchèrent pas d'assurer à ses fils l'éducation de leur rang. Déjà, elle se complaisait aux succès d'Armand, le troisième, prime-sautier et méditatif, toujours volontaire, dont la mort prématurée de l'oncle, titulaire de l'évêché de Luçon, renversa ses beaux rêves.

En vain, par l'ingéniosité de ses combinaisons, crut-elle arrêter les brocards et empêcher la procédure des chanoines contre « l'évêque fantôme » et son « homme de paille (2) » ; en vain leur avait-elle promis que son second fils, Alphonse, occuperait le siège dès l'achèvement de ses études ; un élan de mysticisme précipita le jeune homme, à dix-neuf ans, dans une chartreuse.

Devant les débris du château de cartes maternel, Armand se décide : « J'accepterai tout pour le bien de l'Eglise et la gloire de notre nom. » Ne jugez pas, Messieurs, ses premiers mots artificiels, ni son vrai souci : l'honneur et les intérêts de la famille. Car des résolutions suivent, et onéreuses. Adieu, les études profanes au collège de Navarre, où il excelle d'autant plus qu'on l'éprouve d'habiles éloges ! Adieu, le goût inné des armes et l'enivrement des espérances mondaines ! Adieu, les cours de belles manières, d'équitation, d'escrime et de danse à l'Académie Pluvinel ! Adieu !... Mais Bossuet ne nous rappelle-t-il pas que « la verte jeunesse qui n'a encore rien de fixe, ni d'arrêté, en cela même qu'elle n'a point de passion dominante... » agitée tour à tour de toutes les tempêtes des passions avec une incroyable violence (3) ?

Il faut donc féliciter Armand du Plessis d'avoir revêtu la soutane, étudié la théologie et mené une vie régulière. Hélas ! des prélats, fuyant « les gens de dévotion (4) », dédaignaient les insignes de leur ordre : les vêtements de gentilshommes s'ajustaient mieux à leur désaveu et à leur mondanité.

Que ne puis-je louer Richelieu sans réserve, durant son séjour à Rome, où il vint prier le Pape de ratifier sa nomination ! Ses défenseurs allèguent les facilités de Paul V pour l'apprécier personnellement, puisqu'il daignait admirer ses improvisations, sourire à ses ripostes et lui confier sa crainte que les « tentations des sens » ne ramenassent Henri IV à l'hérésie. Mais lisez-vous, sur la bulle pontificale d'investiture, que la faveur lui est accordée « quoiqu'il n'ait que vingt-trois ans » ? Vingt-trois ans, en 1607 ? C'est l'âge de son frère, et il est son pupile.

Faut-il admettre une erreur de copiste, ou la substitution d'un acte de baptême ? Saint Vincent de Paul, dit-on, pour recevoir plus tôt le sacerdoce, se vieillit candide, et l'ombrageuse conscience des Arnauld ne se troubla point d'aplanir les voies abbatiales de la trop jeune Angélique, en lui accordant quelques années supplémentaires.

Voici, d'ailleurs, qui rachète. Le saint cardinal Bellarmine a beau attester, sans doute avec un sourire, que la science du nouvel évêque « lui permet de gouverner plus qu'un diocèse, le monde », Richelieu poursuit ses études à Paris. Même sacré, le 17 avril 1607, il soutient des thèses en Sorbonne, et, pour obéir aux règlements

(1) Un de ses membres suivit à Chypre Guy de Lusignan.
 (2) Le doyen de Bray, qu'elle jugeait suffire à la gérance du diocèse et de la messe épiscopale.
 (3) *Panegyrique de saint Bernard*.
 (4) Camus, évêque de Belley.

de la faculté de théologie, prêche le Carême suivant dans la chapelle royale (1).

Va-t-il donc séjourner agréablement à la Cour, et Henri IV, qui l'appelait « mon évêque », devra-t-il lui dire, comme à plusieurs de ses collègues : « Vos longueurs mettent les pauvres curés à la faim et au désespoir. Je me ferai chasse-avant » ? Non, Messieurs. Quoique Luçon fût situé au milieu de marécages, et qu'un fredon, de latin vulgaire, en cours parmi les propos ecclésiastiques, l'eût exclu, avec Séz et Maillezais, des rives du bonheur (2), Mgr Armand du Plessis fut intronisé, le 21 décembre 1608, « parmi de grandes craintes et plus encore d'espérances ».

Si sa correspondance révèle le désarroi de son âme, au heurt des réalités, sa tristesse n'affleure pas le dehors. Voyez-le aussitôt réduire, d'une main nerveuse, les préteriors du Chapitre, et veiller à la conduite spirituelle du diocèse non moins qu'à ses droits temporels. En quelques années, il a rebâti son palais, restauré la cathédrale, édifié des églises, visité les paroisses, institué des conférences, où les prêtres s'enseignent mutuellement « la célébration bienséante du divin service », fondé un séminaire, réformé la collation des cures, organisé des missions, appelé des communautés religieuses, convoqué un synode... J'en oublie. Mais qu'il marie les gens, ou qu'il « police, pour la gloire de Dieu et le bien de tous », — *ecce vir, iste dominabitur* (3), — cet homme, né pour le commandement, gouverne avec la confiance hardie que son caractère ajoute aux impulsions de la jeunesse et, malgré sa hâte, mûrement. Sa crosse est bien en main. A voir l'acuité et l'impénétrabilité de ses yeux, la maigreur de son visage pâle, et le pli volontaire de ses lèvres, nul ne lui attribue pour qualité maîtresse la bonté, ni ne se pique de désobéir.

Alors, pourquoi gentishommes, officiers, ecclésiastiques de toute la région accourent-ils vers lui ? C'est qu'ils ne profitent pas seulement de sa conversation écircelante ; mais, pressentant son avenir, ils veulent se ménager la récompense du premier hommage au génie et à la gloire. Apercevez-vous, parmi eux, l'austère Duvergier de Hauranne, qui rendra célèbre le titre d'abbé de Saint-Cyran ? Remarquez aussi ce capucin, le P. Joseph du Tremblay : Richelieu a vite apprécié son zèle et toutes ses possibilités de service. Mais pour l'essor de « cet aiglon, que le P. Joseph a vu approcher le soleil sans cligner les yeux », Luçon paraît à tous trop exigü ; à l'évêque d'abord. N'écrit-il pas qu'« un peu glorieux », il veut se choisir un toit près du Louvre (4) ? Oh ! la prévoyance consolatrice, que ses *Instructions et maximes pour se conduire à la Cour* !

Après six années placides et fécondes, il part. Non que jamais il oublie sa promesse au Chapitre de rester un deuxième évêque pour ses diocésains ; ils le trouveront toujours prêt à remuer les cendres, brûlantes encore, de sa jeunesse et à les secourir.

Il leur reviendra, un instant, lors de sa disgrâce (5), quand le roi lui aura dit cavalièrement : « Allez exhorter vos ouailles à observer les commandements de Dieu et les miens (6) ». Mais les remous sournois de la politique vont l'exiler en Avignon. Les nouveaux favoris redoutent sa lucidité et sa turbulence, ou lui-même craint, avec les maladresses des amis, quelque confiance périlleuse. Là-bas, il appliquera plus aisément sa maxime que « la meilleure rhétorique est le silence ».

* * *

(1) De concert avec le P. Coton, sur la recommandation du cardinal du Perron.

(2) *Beati qui habitant urbes, Exceptis Luçon, Séz et Maillezais*.

(3) I. Samuel, IX, 17.

(4) A M^{me} de Bourges.

(5) Après le meurtre de Concini.

(6) *Lettres et papiers d'Etat*, I, 541.

Que l'évêque de Luçon ait prêché, à travers son diocèse, quoi d'étrange? N'est-ce pas l'ordre du Sauveur aux Apôtres, renouvelé durant notre sacre? Pourtant, des orateurs du Tiers 'avaient dû se plaindre, aux Etats généraux, que de « grands prélats » jugeassent la prédication « contraire à leur dignité ».

Ses sermons, comme ses lettres de direction, manquent, assurément, d'onction apostolique et décèlent plus de clarté et de logique que de flamme. Mais qui connaît la pitoyable éloquence de la chaire, à cette époque, le louera d'avoir banni le faste pédantesque, et de n'être pas atteint par ce trait de La Bruyère : « Il faut savoir prodigieusement pour prêcher si mal. »

Elu orateur du clergé, aux Etats généraux de 1614, quelle occasion d'une harangue pompeuse devant le roi, la reine-régente et l'élite du Royaume! Non, Messieurs; des visées plus pratiques le hantent. Son discours consacra moins son renom oratoire qu'il n'ébruitera ses aspirations. Soupçonnez-vous, chez les auditeurs, les croisements de regards fûtés à l'entendre dénombrer complaisamment trente-cinq chanceliers ecclésiastiques, et posez presque en axiome que le choix d'un évêque pour conseiller garantirait un grand règne? Lequel de nous, Messeigneurs, avancerait, avec pareille jactance, que « les qualités de notre profession nous rendent très aptes aux emplois, dans les affaires publiques »? Il y a si longtemps que l'expérience nous manque!

* * *

Richelieu, lui, s'était hissé au pouvoir par une alliance de concours et son effort. Au lieu de se souvenir des anathèmes de saint Jean Chrysostome contre l'ambition ecclésiastique, il en avait retenu que sa hiérarchie des arts assigne à l'art du gouvernement la primauté. Sully, d'ailleurs, apprenant son élévation, s'écria : « Le roi vient d'être comme inspiré de Dieu. »

Mais qu'allait devenir en sa charge l'homme d'église?

En 1778, l'Académie française ayant mis au concours l'éloge d'un moine-ministre, Suger, le lauréat (1) imputa au religieux les fautes de l'homme d'Etat, et, pour balancer l'antithèse, ajouta que la politique avilit le moine. Gardons-nous, ici, de pareil diptyque, plus faux encore. Mais lorsqu'on voit le cardinal prescrire tant d'exécutions, imposer violemment son autorité et, au besoin, « gagner le but, en lui tournant le dos, comme les rameurs (2) », ne pense-t-on pas qu'il a eu tort de laisser Machiavel voisiner, sur son bureau, avec son bréviaire?

Sans nous arrêter à l'explication fataliste de Louis XIII : « Il n'était pas Dieu, et Dieu seul pouvait empêcher ce qui se passa », demandons aux circonstances l'éclaircissement de ses attitudes. Car, impossible de juger, avec les opinions de notre époque, un état social et des moyens de gouvernement si opposés. Traité de « valet », lui, cardinal, par la reine mère, cette « banquière florentine », harcelé de mille autres rancunes et convoitises; astreint à une perpétuelle attention, non seulement pour garder « les quatre pieds carrés du cabinet du roi », et conduire, sur terre et sur mer, de grands desseins parmi tant d'embûches, mais pour défendre sa liberté, sa vie même après l'échec de Corbié et l'avance des bandes germano-espagnoles, que de prétextes à des excès de répression!

Michelet a répondu aux griefs : « Richelieu n'eût pardonné qu'aux dépens de la France. » Pouvons-nous, au demeurant, oublier que sa sévérité voulut prévenir de plus grands maux (3), telle cette extravagance des duellistes, qui, jour et nuit, se battaient futilement, et, en dix années, succombèrent sept mille?

(1) Garat, qui devait plus tard lire la sentence capitale de Louis XVI.

(2) Richelieu.

(3) « J'ai été sévère pour quelques-uns, afin d'être bon pour tous. » (Richelieu).

Pouvons-nous oublier qu'il assumait la responsabilité de décisions royales par lui combattues, et qu'il osa rappeler à Louis XIII que « la clémence rapproche les princes de Dieu »?

Je n'ai pas, Messieurs, à sortir de cette église pour apprendre de ses éminents historiens que sa passion fut le prestige de la France. Le roi lui avait rendu même hommage. Témoin journalier de « ses méditations et de ses veilles, consacrées à la France (1) »; admirateur de la clarté et de l'unité de ses vues, et de sa prestesse à conduire la trame de son œuvre sans permettre aux adversaires d'en brouiller ou briser les fils; émerveillé de ses ressources pour changer le terme en début et l'échec en succès; édifié aussi, tantôt de sa soumission, tantôt de son courage à lui enseigner qu'« un grand prince doit plutôt hasarder sa personne que manquer à sa parole »; conscient, surtout, des bienfaits d'une politique qui ralliait et disciplinait toutes les forces de la nation pour sa sécurité et sa gloire, Louis XIII jugea que sa couronne et le pays exigeaient son maintien. S'il le subit, d'abord, avec inquiétude, c'est sincèrement qu'il lui dit, devant Marie de Médicis et Gaston d'Orléans : « Vous vous êtes fait beaucoup d'ennemis, en me servant bien », et que, plus tard, il le sacra « le plus grand serviteur de la France ». Quelle glorieuse citation à l'ordre de la patrie! Et quelle scène émouvante, que ces deux hommes, à Tarascon (2), sous un toit de fortune, moribonds l'un et l'autre, dans leurs lits voisins, et s'entretenant, non de la mort qui rôde, mais des affaires et de la grandeur de l'Etat!

* * *

Le service de la France, qui garda Richelieu dans la ligne nationale, et le « droit divin » des rois, maxime indiscutable de l'époque, l'amènèrent-ils quelquefois à contrarier l'Eglise?

Urbain VIII le goûta peu, et, sur la fin de son ministère, nous trouvons le cardinal en désaccord avec le nonce et les assemblées du clergé. Mais certain, comme il l'écrivait à l'archevêque de Rouen, que « le Pape est le vicaire général de Jésus-Christ sur la terre », il se servit de sa science théologique pour ne pas aventurer son indépendance en un conflit doctrinal, même dans les affaires de la Valteline et du mariage anglais de Henriette de France. Que parlements et autres juridictions royales, empressées à réduire ou supprimer les privilèges ecclésiastiques, ne réclament pas son aveu : son discours aux Etats généraux postulait déjà, pour l'Eglise, l'exemption des tribunaux séculiers et l'unique impôt de la prière.

Vous n'attendez pas, Messieurs, que je parle des livres bruyants de Santarelli et de Pierre du Puy, ni de certaines affaires où la Sorbonne et les Jésuites furent en cause, ni de titres, ou de généralats religieux, souhaités par le cardinal et refusés par Rome. Ecoutez-le plutôt conseiller à Louis XIII de favoriser la tenue de conciles provinciaux, avec appel réservé au Pape, et de promulguer le Concile de Trente, tant à cause de son autorité, de ses fins et de ses fruits, que pour tenir « la parole du feu roi son père ». Voyez-le seconder Bourdoise, Condren et Bérulle, Olier, Jean Eudes et Vincent de Paul dans leurs fondations de séminaires et leur réforme du clergé, et promouvoir à l'épiscopat des sujets aptes et dignes (3).

En l'honorant de la pourpre, Grégoire XV l'appela « le rempart de la religion catholique et le fléau de l'audace des hérétiques en France ». Sans doute, ces images sonores appartiennent au style de chancellerie, comme le conseil scripturaire de « marcher avec confiance sur les aspics et les basilics (4) ». Comment, toutefois,

(1) La Bruyère.

(2) En 1642.

(3) Pour lui, nulle différence entre l'attribution des charges ecclésiastiques à des amis ou créanciers et leur vente simoniaque.

(4) *Super aspides et basiliscum ambulabis* (Ps. XC).

le cardinal n'y aurait-il pas été sensible, lui qu'exaspéraient les banderilles des quolibets espagnols, à cause de ses bons rapports avec les princes luthériens de Scandinavie et d'Allemagne, et les pamphlets du *parti dévot*, qui le qualifiait de « patriarche des hérétiques et des athées » ?

Mais lorsque Malherbe s'empressait, avant le siège de La Rochelle, d'exalter ce « dernier coup à la dernière tête de la rébellion », les ennemis du cardinal avaient-ils raison de dénoncer les contradictions de sa politique ? S'il se prodigua, pour détruire la citadelle qui narguait le roi, de connivence ouverte avec l'Angleterre, et subrepticement avec l'Espagne, l'enjeu était moins le catholicisme que l'unité nationale. La preuve, c'est qu'après la victoire, tout en rétablissant le vrai culte dans la ville, comme il avait exigé, des Provinces-Unies, pour les régiments français et nos compatriotes résidant hors des frontières, la liberté de leur religion, il laissa aux protestants leurs temples, et, implacable aux factieux, traita les paisibles courtoisement.

Quelle satisfaction, Messieurs, de retrouver ainsi l'homme de Dieu, qui connaît la liberté du souffle de l'Esprit (1) et proclame l'influence « du ciel, du bon exemple et de la prière (2) » pour la conversion des âmes ! Quel plaisir de retrouver, évangélique, l'évêque qui, à Luçon, souhaitait l'affection fraternelle de tous les croyants ! Quelle édification de le voir ériger cette paroisse, en pleine mêlée avec l'Espagne, et disputer à tant de travaux la rédaction de controverses apologetiques !

Car ce n'est pas d'avoir été aussitôt honorée de trente éditions, traduite dans les langues de l'Europe, et, en franchissant l'Amérique, mérité à son auteur ce compliment du P. Senault qu'il « enseignait toute l'Eglise » ; non, ce n'est pas la gloire passagère de l'*Instruction du chrétien* qui me frappe. Puisque nous admirons justement Bossuet de plier son génie à composer un humble catéchisme, pourquoi ne pas louer Richelieu d'avoir, non seulement publié dans la solitude de son palais, ou durant son exil, une réponse serrée aux quatre ministres de Charenton, mais rédigé, sous les murs de Corbie ou d'Hesdin, parmi les anxiétés du combat, son traité *De la perfection du chrétien* ? La source du zèle n'avait donc pas tari dans l'effervescence d'une vie tributaire du monde : elle aillissait, au premier repos.

* * *

De la même source, Messieurs, émane la bienveillance du cardinal pour les missions. Que d'autres le félicitent de l'organisation de notre marine, et de sa vigilance à étendre au delà des mers, par des colonies, le renom et la prospérité de la France. Je me borne à constater que l'homme d'église et l'homme d'Etat furent d'accord en aidant nos missionnaires.

Comme il avait soutenu l'apostolat à l'intérieur du pays, lorsqu'il secondait la Compagnie du Saint-Sacrement, priait saint Vincent de Paul de se fixer à Richelieu, avec les Lazaristes, et d'évangéliser le Poitou, et procurait des aumôniers aux soldats, le cardinal approuva les projets grandioses du P. Joseph.

Je dis approuva, Messieurs, car peut-on dérober à l'*Eminence grise* la première impulsion de cette croisade en Amérique et dans le Levant, moins chimérique que le *Grand Dessein* qui fit vibrer tous les poètes, de Ronsard et Bértaut à Malherbe et Racan, en attendant que Boileau le criblât de son ironie (3) ? Loin de moi

(1) Joan, III, 8.

(2) Richelieu.

(3) N'avons-nous pas cent fois, en faveur de la France, ...
Sur les bords de l'Euphrate abattu le turban,
Et coupé, pour rimer, les cèdres du Liban ?

(Eptires, I.)

Ce qui n'empêchera pas le même Boileau de dire à Louis XIV :
Puisqu'ainsi dans deux mois tu prends quarante villes, ...
Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont.

(Eptires, IV.)

surtout, d'amoinrir l'honneur de mes Fléchois et de ceux qui écrivirent, au Canada, avec leur zèle et leur sang, cette *Epopée mystique*, éloquemment chantée par l'un des vôtres. L'histoire atteste que Champlain et les Récollets, les Capucins et les Jésuites, trouvèrent auprès du cardinal encouragement et subsides. L'histoire atteste qu'il créa la Compagnie des *Cent Associés*, pour préserver le Canada d'être une proie commerciale, et qu'il édicta l'égalité des indigènes baptisés avec les sujets du roi. L'histoire atteste que, toujours propice aux suggestions charitables de sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, il fonda, de concert avec elle, l'Hôtel-Dieu de Québec, et qu'il érigea un hôpital à Marseille pour les galériens.

Voilà donc, mes Frères, un Richelieu plus épiscopal qu'on ne l'aperçoit souvent. Car, adulé sans mesure, ses adversaires l'ont pareillement travesti avec astuce ou violence ; et le romantisme, qui, tout en détestant cet esprit classique et déjà racinien, s'appropriait le décor et les péripéties de sa houleuse existence, a chez un grand nombre enraciné l'erreur. Mais savez-vous que cet homme autoritaire, d'une affabilité distante, et, apparemment, d'une tranquillité superbe dans la rigueur de ses ordres, tressaillait souvent d'émotion ? Savez-vous que, privé de parole, à la mort dramatique de son frère, il commanda que, dans le château neuf, on gardât la chambre de sa mère intacte, pour que cette relique, si modeste parmi tant de splendeurs, perpétuât mieux le charme de son souvenir ? Savez-vous qu'au moment où le jeune Louis XIII faillit mourir sur les routes de Savoie, Richelieu supplia le Seigneur de l'appeler plutôt lui-même ? Savez-vous que dans sa visite au P. Joseph mourant, il lui murmura, pour une suprême joie : « Brisach, Brisach, est à nous » ; qu'il arrêta brusquement la comédie, quand on lui annonça l'agonie du capucin, et qu'il sanglota sur sa tombe ?

Que dire, maintenant, du devoir fondamental de cet homme d'église, sa piété ? Sous l'agitation et le fracas des vagues, parfois leur écume, allons-nous découvrir le courant de foi et de dévotion, réserve vitale du sacerdoce ?

La piété de Richelieu ! En chercherons-nous la preuve sur les murs de son château, dans ces deux mains dressées vers le ciel, avec la devise : *hinc fiducia*, la confiance me vient de la prière ? ou dans ce cœur qui s'élève vers le nom du Christ, avec l'affirmation : *alta sed sacra peto*, mes buts sont sublimes, mais sacrés ? Non ; car il est clair que le premier ministre ne s'attendait pas uniquement, comme Jeanne d'Arc, au *Seigneur Jésus*.

Alléguerons-nous même que, dans l'étau de ses angoisses et de ses souffrances, il désira se retirer en un monastère ? qu'au fort de sa disgrâce, il citait pour refuge son bréviaire et ses écrits ? ou, encore, qu'il exprima humblement le vœu d'être enterré dans sa cathédrale de Luçon, « près du pupitre des chœurs », en « laissant le haut du chœur, plus honorable, à ses successeurs » ? Non. L'usage suggère des recours à Dieu, que disperse le ciel rasséréné.

Mais n'entendons-nous pas la note spontanée de son âme en son testament politique : « Le premier fondement du bonheur d'un Etat est l'établissement du règne de Dieu » ? Remarquons la demande impérieuse qui termine les vingt-six leçons de son catéchisme : « Et priez pour l'auteur de cette instruction. » Notons qu'il prescrivit aux religieuses hospitalières de Québec de « prier Jésus qu'il applique son sang sur l'âme de Mgr le cardinal de Richelieu ». Observons sa confiance au ciel dans sa promesse d'une messe perpétuelle en cette église, s'il est guéri d'une migraine accablante. Voyons-le, assidu au pèlerinage de Notre-Dame des Ardilliers, près de Saumur, y venir solennellement après la prise de La Rochelle, et donner l'ordre de construire la chapelle à ses frais. Enfin, n'est-ce pas lui qui publia la consécration de Louis XIII à Notre-Dame ?

La mort, Messieurs, allait mettre en lumière la sincérité de ses sentiments. Elle ennoblit souvent les hommes par la révélation subite de vertus obscures : les poussières d'énergie, disséminées le long de l'existence, semblent se condenser, à cette dernière heure, pour une impression définitive de grandeur morale. « La grâce, cette excellente ouvrière, se plaît, quelquefois, à rassembler en un jour la perfection d'une longue vie (1) ».

Habitué à vaincre ou éluder les obstacles, Richelieu était, cette fois, terrassé, jeune encore, à cinquante-sept ans. Le voici rentré à Paris, vers la mi-octobre 1642, plus soupçonneux encore par la maladie, après avoir fait exécuter, contre la tempête de l'opinion, parmi de pathétiques circonstances, Cinq-Mars et de Thou, et congédié cinq officiers de sa garde.

Durant plusieurs semaines, le frisson de la fièvre le saisit ou l'abandonne, et l'épuise autant de son retrait que de son assaut. Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, le mal redouble. Famille, amis, courtisans arrivent. Des maréchaux, des évêques, le roi se présentent, et aussi des curieux furtifs. Toutes les cloches de la ville tintent la prière des moribonds. L'évêque de Chartres entend la confession du cardinal, célèbre la messe dans sa chambre et le communie.

Quelques instants encore, et c'en sera fini de l'altière façade, des faux-fuyants. Le charme va se rompre, le prestige s'éteindre. Renversement des rôles : le justicier inexorable sera cité devant Celui qui, seul, considère équitablement les voies des hommes et pèse leurs pas (2).

Comment ce génie si prévoyant n'évaluerait-il pas les chances de la rencontre puisque Dieu lui accorde la grâce essentielle de réfléchir avant de comparaître? Comment n'essaierait-il pas de deviner l'équilibre des deux plateaux de la balance, où journellement s'accumulèrent ses œuvres, et qui vont, tout à coup, se mettre en branle et fixer son sort éternel? *Ecce vir... Homo Dei.*

Ecce vir. Il a rassemblé en sa personne les principales dignités de l'Eglise et de la France. Le flux et le reflux des événements ont porté loin son nom au delà des frontières. Il est l'une des illustrations du monde. Mais qu'est-ce que ces bagatelles éphémères, comparées à la dignité immortelle de l'homme, à la sublimité de l'âme, rachetée par le sang de Jésus-Christ? Tant de titres et de charges alourdissent plutôt ses responsabilités et aggravent ses motifs de craindre.

Ecce vir. Cet homme de hautes ressources ne s'est-il pas, quelquefois, abaissé aux petites? Que de cyprès parmi ses lauriers (3)!... Arrêtez-moi, Messieurs, la faiblesse humaine n'a pas à dresser le réquisitoire de Dieu, moins encore à présumer sa justice, ou écarter sa miséricorde. La mesure du Maître n'est pas la même pour tous, pas plus que celle de ses dons! C'est la manière dont nous aurons fait valoir les talents reçus qui décidera de notre éternité.

Homo Dei. Aussi bien, en ce que nous avons vu, que de fermes espérances! Que de sanctifiantes épreuves ont traversé la fortune! Quels ricochets, souvent avantageux à l'Eglise, d'une politique féconde pour la France! Isaac de Rilly, en intéressant le cardinal aux missions, lui a promis que « des milliers d'âmes, parvenues au ciel grâce à lui, obtiendraient de Dieu la récompense de sa charité ». Alors, comme Lavigerie le disait de lui-même, il aura « gagné le ciel en gros, pas en détail ».

Mais voici le curé de Saint-Eustache, sa paroisse, entré, avec l'huile sainte, dans la chambre d'agonie. Une dernière fois, le malade a entretenu Louis XIII de la France, et reçu de son médecin notification que dans les vingt-quatre heures il serait mort ou

guéri. Par égard pour son rang, le curé veut le dispenser des questions rituelles. « Comme le commun des chrétiens », ordonne le cardinal.

Demandes et réponses se succèdent. Le cadre, le moment, les interlocuteurs donnent au dialogue une souveraine éloquence. La toute-puissance de Dieu anime la faiblesse de celui qui interroge, tandis que l'âme, qui tint, vingt ans, l'Europe en émoi, s'abîme dans une humilité salutaire.

« Admettez-vous les principaux articles de la foi? — Absolument, et plutôt à Dieu que j'aie mille vies, afin de les donner pour la foi et pour l'Eglise. — Pardonnez-vous à tous vos ennemis? — De tout mon cœur. Je n'en ai eu d'autres que ceux de la religion et de l'Etat. — Priez Dieu de vous rendre la santé. — Non pas, mais sa seule volonté. — Bénissez-nous, Monseigneur! — Hélas! je n'en suis point digne. Priez plutôt pour moi. »

Tu autem, o homo Dei.

* * *

Nulle autre conclusion, Messieurs, que deux brefs conseils, qui jaillissent de cette illustre existence et de sa fin religieuse.

Puisque « la charité envers les morts, dit Pascal, consiste à faire les choses qu'ils nous ordonneraient, s'ils étaient vivants », habitants de Richelieu, fiers de soutenir, avec sa noble famille, l'insigne renommée de votre compatriote, rappelez-vous que ce constructeur de la France vous demande de l'aimer et de la servir, en favorisant, comme il le souhaitait, par la fraternité des esprits et des cœurs, l'unité nationale, et en priant pour elle, avec lui, « le Seigneur, père de la paix, qui seul la donne et la maintient (1) ».

Et nous tous, mes Frères, devant l'humble repentir de celui que Colbert appelait « le grand cardinal de Richelieu », et de qui l'on osa écrire que « Dieu ne mit pas de bornes à son esprit (2) », rendons-nous compte que le bonheur et la richesse, le génie et la puissance, la gloire même, toujours fragile, tout est vain pour le salut de notre âme, excepté « le don de Dieu » : la foi et la vertu, victorieuses de la mort et fondement de nos éternelles espérances. En retour de nos hommages, daigne l'homme d'église que fut Richelieu obtenir, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à tous ceux qui sont venus l'honorer, la grâce de le comprendre et d'en vivre.

† G. F. GRENTE,
Evêque de Mans.

Que fera l'Angleterre?

Le gouvernement du Reich prussien a l'intention de menacer le monde d'une nouvelle guerre, ou, pour être plus exact cette intention fut favorisée sans répit depuis la fin de la dernière guerre, et, maintenant, il n'y a pas qu'intention, il y a déclaration. La Prusse se propose de réarmer. Si elle réarme, c'est évidemment avec l'idée de soutenir ses prétentions. Or, celles-ci sont considérées par des nations voisines, en particulier la Pologne, comme des menaces d'agressions mortelles auxquelles il faut résister à tout prix. Et voilà pourquoi la décision de la Prusse de réarmer, décision clairement et publiquement annoncée, ne peut signifier qu'une menace de guerre.

Quelle sera l'attitude de l'Angleterre quand la décision de la

(1) BOSSUET, *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.*

(2) *Respicit Dominus vias hominis et omnes gressus ejus considerat* (Ps. V, 21).

(3) *Richelieu*, par le comte de SAINT-AULAIRE.

(1) Sermon de Richelieu pour le jour de Noël.

(2) Balzac.

Prusse de soutenir ses prétentions se concrétisera et posera un problème réclamant une solution précise? Exemple : la Prusse ne possède pas, à l'heure actuelle, d'artillerie lourde. Ceux qui craignent son agression en sont munis. La Prusse possède à peu près tout le reste nécessaire pour faire la guerre en grand. Elle a quantité d'avions de première valeur et une foule de pilotes bien formés; elle a organisé sa puissance en hommes de manière à disposer, par une incorporation rapide, d'une armée bien plus nombreuse que celle immédiatement disponible; industriellement, elle dispose de tout ce qu'il faut pour produire, sur la plus vaste échelle, les poisons qu'elle introduisit la première dans la guerre européenne, et elle dispose, de même, des ateliers nécessaires pour produire rapidement et en grand toutes les armes.

Elle pourrait, si elle le voulait, reconstruire une flotte, mais elle ne le fera pas, même sa monumentale bêtise ne se risquera pas à provoquer délibérément, une nouvelle fois, l'Angleterre dans la crise actuelle. Son objectif doit être d'obtenir la neutralité anglaise, voire d'attirer l'Angleterre vers une politique de soutien de la politique prussienne. Et voilà qui repose la question : Que fera l'Angleterre?

J'ai parlé de la bêtise prussienne. Nous en eûmes des exemples frappants dans les dernières décades, après que Bismarck, le seul Prussien de génie, eut quitté la scène. Ce fut une bêtise d'annexer l'Alsace, erreur que Bismarck lui-même combattit en vain; ce fut une bêtise de laisser les mains libres à un homme comme Guillaume II; ce fut une bêtise de provoquer les Polonais jusqu'à l'exaspération par une tyrannie sans répit; ce fut une bêtise de craindre la seule supériorité numérique de la Russie plus que la suprématie morale et intellectuelle de l'Occident; ce fut une bêtise de penser que l'Italie se rangerait du côté prussien; bêtise encore, et incommensurable celle-là, de se mettre à construire une flotte contre l'Angleterre avant d'avoir réglé les comptes sur le Continent.

Mais je ne pense pas que la Prusse commettrait, en ce moment, une bêtise aussi énorme que le serait une reconstruction de sa flotte.

Il est possible qu'elle soit assez bête pour s'engager dans une politique guerrière avant d'être réarmée; peut-être réclamerait-elle un nouveau partage de la Pologne avant d'être prête à affronter les nations armées organisées pour maintenir la paix sur leurs frontières. Ce n'est, toutefois, guère probable; il est plus probable qu'elle s'armera d'abord pour défier ensuite. Mais même si elle défie avant de réarmer, la question demeure: Que fera l'Angleterre?

* * *

Une grande partie de l'opinion anglaise — non pas que l'opinion compte pour beaucoup chez nous — serait en faveur de la neutralité. Sans doute un nombre considérable, sinon décisif, de ceux qui contrôlent la politique anglaise (les financiers et les hauts fonctionnaires) pencherait-il également pour la neutralité avec, en plus, une certaine sympathie à l'égard des thèses prussiennes. Le partage de la Pologne sous le nom de « suppression du Corridor » sera probablement la première demande et il est probable que celle-ci sera estimée de nature à ne pas compromettre la paix. La faiblesse des parlementaires français, leur impopularité et leur futilité serviront grandement la cause prussienne. Le gouvernement italien ne peut qu'être favorable à tout ce qui diminue l'union des Français et des Slaves. Les chances sont que, le jour où la Prusse formulera sa prétention, — et cela ne peut plus guère tarder — la Grande-Bretagne estimera que céder à la Prusse est la meilleure garantie pour la sauvegarde de ses intérêts propres.

Si cela arrive, si l'Angleterre soutient la revendication prussienne, la guerre est certaine. Et, ici, ceux de mes compatriotes qui travaillent en faveur d'une pareille politique soutiennent qu'une nouvelle guerre européenne ne doit pas nécessairement toucher l'Angleterre. Nous pourrions rester neutres — disent-ils — et cela pour notre grand avantage. On pense même que nous pourrions demander et obtenir la protection des Etats-Unis, protection certainement méritée par notre fidèle subordination à cette puissance.

J'estime tous ces calculs erronés. Impossible de dire qu'ils le sont certainement, mais ils le sont probablement.

Si une nouvelle guerre sévit en Europe, elle sera, sans doute, encore une fois universelle. S'il est une chose à laquelle les Etats-Unis sont décidés, comme gouvernement et comme nation, c'est à ne plus se mêler à ce qu'ils considèrent maintenant comme les incorrigibles folies de l'Europe. C'est en vain que nous demanderions leur protection, c'est-à-dire leur intervention. Très vite, après l'ouverture des hostilités, une prépondérance certaine apparaîtrait et il semble que l'Angleterre serait rapidement entraînée soit pour empêcher la victoire de l'un, soit parce que l'autre la menacerait de guerre si elle ne se joignait pas à lui.

Qui vivra verra. Mais il paraît presque impossible que l'on pourrait conserver la neutralité sur laquelle sont basés les calculs actuels...

HILAIRE BELLOC.

Le vrai prince Napoléon⁽¹⁾

LE ROI JÉRÔME ET LA REINE CATHERINE

Le prince Napoléon naquit en exil, à Trieste, le 9 septembre 1822. Son père était le roi Jérôme de Westphalie, le plus jeune et le plus brave des frères de l'empereur Napoléon I^{er}; sa mère, la reine Catherine, fille du roi de Wurtemberg, la plus digne et la plus vertueuse des femmes.

Dans la tourmente, où la fin de l'Empire se précipite, la figure du roi Jérôme s'éclaire des derniers reflets de la gloire impériale. Il a trente ans. C'est à Paris, qu'après sa royauté de Westphalie perdue, le trouvent les événements de mars 1814. Le 28 au soir, l'avant-garde des Alliés était signalée sur la Marne. Dans la nuit, le Conseil de régence, présidé par Marie-Louise, assistée du roi Joseph, lieutenant-général de l'Empire, décida le départ de l'Impératrice et du roi de Rome. Jérôme ne faisait pas partie de ce conseil, dans lequel le ministre Clarke représentait l'élément militaire et Tayleyrand l'élément politique. A l'issue de cette fatale délibération, une vive altercation s'éleva entre Jérôme et Clarke. Jérôme avait compris que le départ de la Régente et du fils de l'Empereur équivalait à la reddition de Paris, et que toutes les chances heureuses, basées sur l'arrivée de l'Empereur et de la Grande-Armée allaient être perdues. Cette protestation de l'énergie et du dévouement contre la faiblesse et la trahison fut inutile. Il ne restait plus à Jérôme qu'à suivre la fortune impériale, représentée par l'Impératrice, dans la voie fatale où il pressentait qu'elle allait se perdre.

Le 29 mars, le roi Jérôme et la reine Catherine suivirent la Régente à Blois. Nous n'avons pas à raconter la lugubre histoire

(1) Le prince Jérôme Napoléon, neveu de Napoléon I^{er}, était le père du prince Victor qui épousa la princesse Clémentine, fille de Léopold II. L'auteur du livre dont nous publions aujourd'hui des extraits — livre qui paraîtra prochainement chez Grasset, à Paris — fut pendant de longues années le secrétaire et l'ami du prince Jérôme.

de ce mois d'avril 1814. Jérôme resta, l'un des derniers, fidèle à l'Impératrice, abandonnée dès le départ de Blois par les membres du Conseil de Régence et les serviteurs de l'Empereur, qui lui avaient conseillé la fuite. Le 10 avril, il était à côté de Marie-Louise quand elle entra à Orléans, et il ne quitta cette ville que le 12, au moment où la Régente, se remettant avec son fils entre les mains de l'empereur d'Autriche, se laissa conduire à Rambouillet.

Ce fut alors la dispersion, et, après les adieux de Fontainebleau, l'Empereur prisonnier à l'île d'Elbe.

Vinrent les Cent-Jours. Le roi Jérôme, traqué de toutes parts, avait trouvé un refuge à Trieste, sous la surveillance étroite de la police autrichienne. C'est là qu'il apprend le départ de l'île d'Elbe, le débarquement de l'Empereur sur les côtes de France et son retour triomphal à Paris. Déjouant alors la vigilance des sbires qui entouraïent sa maison, il s'embarque de nuit sur un mauvais bateau, et, à travers toutes les aventures d'une époque si extraordinaire, il rejoint son frère à Paris. Les événements se précipitent.

Un matin une voiture quitte à l'aube le palais de l'Élysée, emportant l'Empereur vers son dernier champ de bataille. Jérôme est à côté de lui, allant se mettre à la tête de la 6^e division de l'armée, dont l'Empereur lui a donné le commandement.

Il ne m'appartient pas de raconter Waterloo. Ces journées mémorables furent d'une grandeur épique. Au milieu de ces héros le roi de Westphalie brilla encore par sa bravoure et sa valeur. Blessé deux fois, il avait vu tomber autour de lui presque tous ses officiers supérieurs, quand, dans un de ces moments de répit des batailles, il se retrouva auprès de l'Empereur qui lui dit, en lui prenant la main : « Mon frère, je regrette de vous avoir connu si tard ».

Alors que tout fut fini, dans la confusion et l'affolement de la déroute, Jérôme rallia les restes des héroïques phalanges et se mit à leur tête, organisant ainsi une sorte de retraite au milieu de la débandade générale. Au jour, quand on vit cette troupe défiler en ordre avec les aigles, ce tableau saisissant en imposa aux fuyards qui vinrent s'y ranger, comme pour y chercher un refuge et le salut, en subissant le prestige que le jeune chef venait de s'acquiescer dans ces funestes journées, prestige déjà si grand qu'à Avesnes, où il arriva le surlendemain à la tête de cette troupe, aucun des vieux généraux qui s'y trouvaient n'eut l'idée de lui en disputer le commandement. C'est ainsi qu'il arriva le quatrième jour à Laon, à la tête de dix mille hommes, dont il remit la direction au maréchal Soult, qui en fit la réquisition comme major-général. On fut surpris de l'existence et de l'attitude de cette petite armée qui avait fermé la marche. C'étaient les derniers combattants. A leur tête était le père du prince Napoléon.

Dans le mémorial de Sainte-Hélène, on lit cette citation à l'ordre de l'Empereur :

« Jérôme donnait les plus grandes espérances. Sa conduite a été héroïque à Waterloo. Son nom, rayé de la liste des souverains, mérite comme général d'être inscrit sur l'Arc de Triomphe. »

* * *

Pendant que se déroulaient ces événements, la reine Catherine, restée à Trieste, avait été en butte aux plus révoltantes vexations de la police et aux persécutions du gouvernement autrichien. Enlevée de cette dernière ville, elle fut conduite et internée à Gratz, en Styrie, et de là à Goeppingen, dans les États du roi Frédéric de Wurtemberg, son père, qui lui avait retiré toute protection par suite de son refus absolu au divorce, qu'on voulait lui imposer pour la séparer du frère de l'Empereur, en lui promettant en échange, comme prix de cet abandon, un riche établissement princier à la Cour de Wurtemberg. A cette offre la reine Catherine avait répondu à son père par une lettre datée du 5 avril 1814 de Paris, où la Reine s'était rendue pour voir son cousin germain l'empereur de Russie Alexandre et son frère le prince royal de Wurtemberg qui se montra dur et injurieux, oubliant que dans la prospérité il avait reçu du roi et de la reine de Westphalie les marques de la plus vive affection. On lisait ce passage dans cette lettre de la Reine à son père :

« ...Ce qui m'a le plus affectée et le plus étonnée est la proposition que M. de Wintzingerode s'est permis de me faire, qui est celle de me séparer du Roi; il m'a assuré, mon très cher père,

qu'elle ne vient pas de vous; aussi n'aurais-je jamais imaginé que votre cœur paternel l'eût dictée, et que vous ayez pu lui donner un ordre pareil. Veuillez jeter un coup d'œil en arrière. Mariée au Roi sans le connaître, dirigée à cette époque par les grands intérêts politiques, je me suis attachée à lui, je porte aujourd'hui son enfant dans mon sein (1); il a fait mon bonheur pendant sept ans par des procédés aimables et doux, mais eût-il été pour moi le plus mauvais des maris, m'eût-il rendu malheureuse, je ne l'abandonnerais pas dans le malheur, et je ne mériterais ni votre estime ni la sienne si j'étais capable d'un pareil procédé. Jamais je ne séparerai mes intérêts des siens; ma résolution est inébranlable là-dessus; elle m'est inspirée par le sentiment et par l'honneur. Je le suivrai là où le sort le conduira, n'importe où, et je vivrai avec lui des chétifs revenus que nous avons conservés, si je ne puis lui obtenir une indemnité décente et convenable; car pour l'argent, une pension de la France, nous n'en accepterons jamais.

« ... J'ai été Reine, je suis encore épouse et mère.

« ... J'irai rejoindre mon mari dans deux ou trois jours, le plus tôt possible, et j'abandonnerai le reste à la Providence. Elle aura peut-être pitié de moi. »

Tant d'élevation d'âme et de noblesse de sentiments ne parvinrent pas à toucher un père qui se fit, sur l'ordre des puissances alliées, le géolier de ses enfants, mais elle inspira à l'Empereur des paroles qui resteront gravées dans le livre d'or de cette époque :

« Cette Princesse, dit-il, par sa noble conduite en 1815, s'est inscrite de ses propres mains dans l'Histoire.

« Elle a embelli l'Histoire. »

Il serait difficile de rien ajouter à ces jugements venus de Sainte-Hélène.

* * *

C'est à Goeppingen que le 22 août 1815 le roi Jérôme retrouva sa femme. Après Waterloo, errant d'asile en asile pour échapper aux poursuites de la police de Louis XVIII, il était arrivé à Niort, ville connue pour ses sentiments napoléoniens. Quels étaient ses projets? Ils devaient pour lui-même être assez obscurs encore, quand sa présence dans ces parages fut éventée. Fouché, ministre de la Police du nouveau gouvernement, comme il l'avait été de l'ancien, sommé d'arrêter le Prince, eut cependant un retour de scrupule devant un acte qui aurait marqué sa honte. Il recula devant l'opprobre de livrer le frère de l'Empereur. Il le fit alors prévenir secrètement du péril qui le menaçait, pour lui laisser quelque avance dans la fuite. Il n'y avait pas un moment à perdre, car la protection de Fouché était une de ces garanties dont il n'était pas prudent de trop éprouver la solidité. Les plans furent vite arrêtés. Des amis du Prince prenaient des routes différentes pour dépister la poursuite et attirer l'attention de leur côté, tandis que Jérôme, partant dans une autre direction et gagnant la frontière par des voies détournées, arrivait après quelques jours au pont de Kehl, qu'il franchissait devant les limiers qui étaient à ses trousses.

Le 21 août, il était au château de Goeppingen, et serrait sa femme et son fils dans ses bras, après une séparation de cinq mois, qui s'étaient passés dans les plus terribles angoisses.

Tels furent le prince Jérôme et la princesse Catherine. Comme valeur et comme noblesse de sentiments, le prince Napoléon, par son père et par sa mère, avait comme l'on dit de qui tenir,

* * *

Le roi Jérôme et la reine Catherine ne tardèrent pas à voir qu'ils étaient prisonniers au château de Goeppingen. Après quelques jours ils furent emmenés dans le château d'Ellwangen, forteresse entourée de hautes murailles, dans une contrée sauvage et montagneuse. Il y furent gardés une année, dépouillés d'une partie de leur fortune, sans qu'aucune protestation puisse être entendue. On eût dit que la vengeance poursuivait d'une haine plus implacable un Prince qui avait régné en Allemagne. Cette triste période peut se résumer dans cette phrase d'une lettre que le roi de Wurtemberg écrivait à sa fille, le 10 octobre 1815 : « Sou-

(1) Le roi et la reine eurent trois enfants : le prince Jérôme, 1814, mort en 1847; la princesse Mathilde, 1820; le prince Napoléon, 1822.

mettez-vous ou craignez mon courroux et ses suites. N'oubliez pas que ce n'est pas un asile que j'ai donné à votre époux, mais une prison d'Etat, plus douce que ne l'aurait été la forteresse de Wesel ». La forteresse de Wesel était dans les Etats du roi de Prusse.

Enfin rien n'ayant pu désunir les deux époux, inébranlables dans leur refus de se séparer, malgré les rigueurs qui redoublaient à chaque résistance, et gardant leur fierté au milieu de toutes les humiliations et les spoliations, le roi de Wurtemberg se décida, pour s'en débarrasser, à leur ouvrir les portes d'Ellwangen, après une année de captivité. Il les fit conduire à la frontière, et le 7 août 1816 ils arrivaient à Augsburg à moitié ruinés, et incertains même s'il y aurait en Europe un pays qui consente à les recevoir.

Ils vécurent encore assez longtemps avec une suite modeste dans diverses résidences d'Autriche, avant de se fixer à Trieste en 1819. L'année précédente ils avaient adressé une demande au prince-régent d'Angleterre, pour aller rejoindre l'Empereur dans sa captivité de Sainte-Hélène. Il est intéressant de transcrire des passages de ces deux lettres datées du château de Schönau, près de Vienne, avril 1818.

Celle du roi Jérôme :

« ... Les sentiments qui m'inspirent cette démarche ne sauraient être étrangers à l'âme de Votre Altesse Royale: c'est l'attachement, c'est la reconnaissance à un frère qui fut longtemps mon père et mon bienfaiteur; c'est le désir, partagé par ma femme, d'adoucir sa captivité par nos soins et par nos respects... »

Celle de la reine Catherine :

« ... Il s'agit de remplir une tâche sacrée : mon beau-frère, éloigné depuis trois ans de tout ce qui lui est cher, séquestré du monde entier, en proie à de douloureuses infirmités, réclame toute notre sollicitude. Je ne puis oublier les liens de parenté qui m'unissent à lui; encore moins ceux de la reconnaissance pour les bontés dont il me combla au temps de sa prospérité... »

La demande des deux époux fut repoussée.

Il serait vain de souligner l'élévation des sentiments dont ces lettres sont le noble témoignage. Elles terminent ce préambule.

MARIAGE — LA PRINCESSE CLOTILDE

Le mariage de prince Napoléon avec la princesse Clotilde de Savoie fut, on le sait, un mariage diplomatique, mais il me faudra dire ce qu'on ne sait pas encore, la vérité sur l'intimité de cette union. C'est une des parties de la vie du Prince, qui a été la plus dénaturée par une légende aussi fausse qu'indigne. Il faut reconnaître que la calomnie a des effets merveilleux, et que Beaumarchais, dans sa tirade du *Barbier de Séville*, n'a rien dit de trop sur les vilénies qu'elle peut imaginer et propager.

Si, par des influences qui durent intervenir auprès de la fille de Victor-Emmanuel, comme celle du ministre Cavour lui montrant l'intérêt de l'Italie, la princesse Clotilde se décidait à ce mariage comme à une sorte de mariage de raison, le prince Napoléon, lui, dans son amour de la femme, apportait dans cette union plus de sentiment et y mettait plus de son cœur.

Les noces eurent lieu à Turin le 30 janvier 1859. Le Prince aime sa femme et en eut trois enfants : le prince Victor, le prince Louis, et la princesse Marie-Lœtitia. Sous une apparence de rudesse, qui était comme la pudeur d'une nature virile aimante, le Prince subissait le charme féminin. Par ce côté-là surtout il était maniable, et la mère de ses enfants aurait pu facilement le posséder et le retenir, tant il eût été sensible aux doux épanchements d'une compagne aimée et aux joies de la famille. Mais il dut vite y renoncer. Pour la Princesse les pratiques religieuses primaient tout. Religion bien mal comprise, qui subordonnait tous les devoirs ordinaires de la vie à ceux d'une dévotion étroite. La princesse Clotilde était, dans sa sincérité, je me hâte de le dire, d'une mentalité bornée, pour qui le confessionnal était la règle absolue. Et elle suivait cette règle avec tout l'entêtement irréductible que laissait deviner son front bombé. Le Prince avait pu espérer, dans la confiance que lui aurait montrée sa femme, la ramener à lui, mais ce fut en vain. La puissance qui s'interposait entre eux

était plus forte que toutes les attentions et que tous les témoignages de l'affection. Comme le Prince n'était pas homme à supporter les intrusions du clergé dans sa maison, les deux vies suivirent alors des directions différentes. Cependant la Princesse ne fut pas malheureuse, comme souvent on aurait voulu le laisser croire, puisqu'elle put se livrer à toutes ses pratiques, sans être contrariée ou gênée par le Prince qui, par respect ne mit aucun empêchement à ces actes de dévotion. Certes, il était pénible pour un homme, qui aimait la société des savants, des artistes et des littérateurs, de voir sa femme rester si étrangère à tout ce qu'il y avait d'intéressant dans ces réunions. Le soir, au salon, elle prenait place sur un canapé derrière une table, et il lui arrivait de s'endormir à la fin d'une journée, où les offices matinaux l'avaient appelée de très bonne heure. Elle attendait déjà le moment de se retirer, dans le désir d'un repos qui devait la tenir prête à se lever à l'aube le lendemain.

Les choses ne changèrent plus. Telle fut l'histoire de l'intimité de ce ménage princier, où le Prince finit par se lasser, mais resta bon, sans jamais se départir de ses égards pour sa femme. La Princesse passait pour une martyre. Les intrigues de sacristie faisaient leur œuvre, et le Prince fut jugé un homme terrible et athée. C'était complètement faux. Il avait le plus grand respect de la religion, mais il détestait l'ingérence des prêtres. J'ai vécu dans la suite auprès de ce ménage, dans la vie intime de chaque jour. C'était à Prangins en Suisse. Jamais je n'ai entendu sortir de la bouche du Prince un propos, non pas violent, mais seulement blessant pour la Princesse, envers qui il se montrait même affectueux. Si elle se rendait à Genève pour des affaires ou des achats, le Prince, au retour, allait comme un bon bourgeois la chercher en voiture à la station. La Princesse n'avait rien changé aux habitudes de sa vie pieuse. Elle portait de pauvres toilettes sombres et mettait un vieux chapeau de paille noir. Elle allait dans les familles indigentes des environs et aimait à faire la garde-malade auprès des femmes en couche. Cela représentait pour elle un de ces actes d'humilité qui la rattachait aux légendes dorées de l'Eglise. La fréquentation quotidienne des offices faisait toujours partie de sa discipline. Elle allait chaque matin de très bonne heure entendre la messe dans la chapelle de la localité voisine, qui est Nyon. Elle était d'une exactitude rigoureuse dans l'accomplissement de tous les actes rituels, sans aucune élévation de pensée qui la mit au-dessus de ces observances. Le Prince dut défendre son intérieur contre l'intrusion d'un prêtre qui, dans sa prédication, avait parlé de lui en termes inconvenants pour mieux faire ressortir un portrait élogieux qu'il faisait de la Princesse présente. Ces propos furent rapportés au Prince. Rencontrant peu après dans son antichambre ce prêtre qui venait chez la Princesse, il le pria de se retirer et de sortir de sa maison. Un jour, après la guerre de 1870, Ernest Renan étant venu voir le Prince à Prangins, la Princesse ne voulut pas paraître au déjeuner, et le soir au dîner, avant d'entrer, elle s'agenouilla devant la porte du salon. Dans la grande simplicité de son extérieur, la princesse Clotilde ne renonçait pas cependant à l'orgueil de sa lignée royale qui sans doute dans son esprit la reliait aux figures des missels. Cette piété d'imagerie lui valut le titre de « sainte », et la malveillance ne manqua pas d'opposer cette béatification au paganisme et à la barbarie du Prince. Jamais le Prince ne chercha à se défendre de ces ignominies. Mais on peut dire que dans une situation, que n'eût pas supportée un mari ordinaire, en face d'une femme qui souvent pouvait laisser la patience, le Prince sut se montrer grand et tolérant, en ne se départant jamais des égards et du respect qu'il lui devait. En parlant de la Princesse, il disait toujours, « ma femme », et elle l'appelait « Napoléon ». Quand en 1887, il écrivit son livre *Napoléon et ses destructeurs*, il m'en remit un exemplaire de luxe à envoyer à la Princesse, qui était au château de Moncalieri, près de Turin. Il y avait à la première page cette inscription :

« A ma chère Clotilde,
son mari dévoué,

« NAPOLÉON. »

Souvent à Prangins, en présence de cette dévotion si rigide de la Princesse et de l'homme qui passait pour en avoir été le contempteur, je me suis dit, connaissant, le fond des choses : Il y a certainement ici un chrétien, c'est le patron...

GUERRE DE 1870

Dans la guerre de 1870, quelle fut la conduite du prince Napoléon ?

La nouvelle de la déclaration de guerre le surprit sur les côtes de Norvège, où il était parti pour un voyage d'études dans les régions septentrionales, en compagnie de savants, ses amis.

— C'est une folie ! s'écria le Prince, et aussitôt il fit virer de bord. Pour arriver plus vite il débarqua en Ecosse et accourut à Paris se mettre aux ordres de l'Empereur, lui demandant un rôle actif dans la campagne. Il lui soumit comme plan de guerre une proposition des plus curieuses et ignorée : c'était de prendre le commandement d'un corps d'armée qui, agissant de concert avec la flotte, débarquerait sur les côtes de l'Allemagne. Il demandait pour ces opérations d'avoir sous ses ordres les troupes de terre et de mer, en vue d'une unité de direction indispensable, mais le commandement de la flotte lui fut refusé, et ce projet fut abandonné. Qui peut dire les conséquences qu'aurait eues cette diversion, qui eut pris l'Allemagne au dépourvu, en utilisant la flotte française ? Pour le Prince la guerre devait avant tout être une affaire de stratégie autant que de choc d'armées.

Un rapprochement des plus suggestifs est celui qu'offre avec ce plan d'expédition du prince Napoléon, un passage de la *Correspondance militaire*, du chef d'état-major prussien de Moltke qui, en 1857, treize ans avant la guerre qu'il préparait déjà, examinait l'éventualité dangereuse d'un débarquement français par la Baltique. Mais il se rassurait par la réflexion que cette diversion ne serait pas tentée par la France, dont la marine resterait de la sorte inutilisée. Ces souvenirs ont été divulgués en 1808. Seul en 1870 le prince Napoléon avait eu l'idée d'exécuter cette opération redoutée par le feld-maréchal allemand et s'était proposé pour l'exécuter.

Après les premières défaites, le Prince qui était à Metz avec l'Empereur, lui dit : « Vous avez abdiqué à Paris le gouvernement ; à Metz vous venez d'abdiquer le commandement. A moins de passer en Belgique, il faut que vous repreniez l'un ou l'autre, et si nous devons tomber, tombons comme des hommes. »

Le Prince voulait décider l'Empereur à se replier sur Paris, ce qui eût empêché le siège et peut-être évité les désastres de la France. Malheureusement le gouvernement de la Régence de l'Impératrice s'opposa à ce parti, et Napoléon III, supportant courageusement les atteintes d'une maladie de la vessie, qui devait l'emporter trois ans après, demanda à son cousin de se rendre en Italie : « Personne, lui dit-il, n'est plus indiqué que toi pour aller auprès de ton beau-père. Il faut que tu partes tout de suite pour Florence. J'écris au Roi. Une seule chance nous reste, peu probable mais cependant possible et qui pourrait être décisive, c'est que l'Italie, se prononçant pour la France, déclare la guerre et tâche d'entraîner l'Autriche. Voici ma lettre, pars. »

Il faut dire que ces espoirs pouvaient n'être pas complètement illusoire, car l'année précédente déjà des pourparlers assez avancés avaient eu lieu entre la France, l'Italie et l'Autriche en vue d'une alliance.

Je reprends mon récit. A l'ouverture de l'Empereur, le premier mot du Prince fut d'une brusquerie qui lui était familière : « Non ! on dira encore que j'ai foutu le camp ! » Le Prince voulait rester en France au milieu des soldats, dans ces heures de péril, et partager le sort de l'Empereur. Il ne céda que devant un ordre formel de son cousin faisant appel à son obéissance et à son dévouement. Le Prince partit sans retard, mais quand il arriva à Florence, où était le roi d'Italie, tout était consommé. La France était perdue et quelques jours après Napoléon III était fait prisonnier.

* * *

Quand le Prince avait répondu à l'Empereur lui demandant de partir pour l'Italie : « Non, on dira encore que j'ai foutu le camp ! » il ne se trompait pas, et c'est bien en effet ce qui arriva. On peut lire dans un livre de M. Jules Claretie, *L'Empire, les Bonaparte et la Cour*, ce passage :

« A propos de l'envoi de troupes à Rome (pour Mentana), le prince Napoléon, celui qui était (fin août et septembre 1870) en Italie alors qu'on se battait en France... »

Je souligne ce texte cueilli dans le dit ouvrage et je cite ce seul exemple, pour montrer ce que pouvaient être les autres détracteurs moindres du prince Napoléon. *Ab uno disce omnes.*

Le prince Napoléon eût cherché par tous les moyens à éviter une guerre avec l'Allemagne, dont il connaissait la puissance d'armement et d'organisation. Dès 1866 son ami le colonel baron Stoffel, attaché militaire à l'ambassade de Berlin, avait dans une suite de rapports attiré l'attention sur les progrès inquiétants de la Prusse et la force de son armée, mais on n'avait pas assez attaché d'importance à la gravité de ces avertissements. Le colonel Stoffel resta un fidèle du Prince, qui ne manquait jamais de l'inviter à ses dîners du dimanche à Paris, quand il y revint plus tard. C'était une physionomie des plus intéressante et sympathique, grand, sec, avec une tête d'oiseau de proie, au regard noir aigu sous des arcades sourcilières profondes. En 1871 il fit paraître ses *Rapports militaires écrits de Berlin en 1866*, et assez longtemps après, en 1887, il publia un très bel ouvrage en deux volumes in-quarto avec atlas : *Histoire de Jules César, la Guerre civile*, qui fait suite à l'*Histoire de Jules César*, de Napoléon III.

* * *

Quand l'Empereur fut fait prisonnier, voici la lettre que le Prince lui écrivit de Florence, le 4 septembre :

« Sire, j'apprends les batailles perdues et votre captivité. Mon dévouement, mon devoir dictent ma conduite. Je demande à vous rejoindre, aujourd'hui surtout que la défense de la patrie est impossible pour moi après les événements de Paris. Quelles que soient les conditions qui me seront faites, je m'y soumetts pour être auprès de vous. Le malheur ne peut que resserrer les liens qui m'attachent à vous depuis mon enfance. Je prie Votre Majesté d'accéder à la demande que je lui fais et que j'adresse au roi de Prusse. »

L'offre n'eut pas de suite, l'Empereur ayant refusé même une demande de l'Impératrice. Cette lettre fut pour le Prince la dernière phase de l'Année terrible.

* * *

La fin de la période impériale peut être marquée par la publication des papiers secrets des Tuileries, qui constitue en faveur de Napoléon III le témoignage le plus imprévu et le plus éloquent. Au lendemain de la révolution du 4 septembre, on se précipita dans le cabinet de l'Empereur, pour saisir ses papiers et y chercher tout ce qui aurait pu jeter quelque déshonneur sur son règne. Et l'on se mit incontinent à publier, en livraisons d'abord pour ne pas retarder ces divulgations, tous les écrits qu'on trouvait. On les réunit ensuite en un volume in-8° de l'Imprimerie nationale, 1870, sous ce titre : *Papiers et correspondances de la Famille impériale*. Quand on songe que cet ouvrage a été composé des pièces qui parurent les plus compromettantes pour l'Empire, on ne peut s'empêcher de reconnaître que cet Empire, si décrié, a été un gouvernement de bien grande honnêteté, pour n'offrir dans ses archives secrètes et privées que des pièces dont la malveillance la plus passionnée ne put tirer aucun opprobre.

Au milieu d'autres documents, ce livre donne l'état des dépenses de l'Empereur. Au compte de sa cassette privée figurent, outre des pensions aux familles de dignitaires et d'officiers, tombées dans le besoin, des allocations à des anciens militaires, à des compagnons des mauvais jours, qui étaient restés fidèles dans le malheur, à de vieux serviteurs dévoués, des dots à des jeunes filles sans fortune, pour leur permettre d'épouser des officiers, beaucoup de secours aux malheureux qui se recommandent d'un titre quelconque, ou même sans titre, à des braves gens qui demandent une aide pour payer leur loyer ou des frais de maladie. On y voit que personne ne fait appel en vain à la générosité du souverain.

Ce n'est pas sans étonnement qu'on y trouve aussi beaucoup d'autres noms qu'on ne s'attendait pas à y rencontrer, comme celui du poète Leconte de Lisle. Cet Olympien, qui écrivait le 5 septembre 1870 :

« Bonaparte s'est rendu comme un lâche ; sa femme est partie la nuit en emportant, dit-on, les diamants de la Couronne qu'on n'a pas retrouvés... »

(*Mercur de France*, Juin 1904.)

recevait depuis de longues années de la Casette impériale une pension de 3,000 francs. Et comme déjà on avait signalé l'hosti-

lité du titulaire, l'Empereur avait répondu simplement : « C'est pour sa mère. »

Après beaucoup d'exemples comme celui-là, on peut comprendre le mot désenchanté de Napoléon III : « Je n'aurais jamais cru qu'un seul homme puisse faire autant d'ingrats. »

LE PRINCE VICTOR

Comment tout le bénéfice du mouvement qui s'était fait sur le nom de Napoléon fut-il irrémédiablement perdu? Il me faut le raconter. On ne peut passer sous silence des faits qui eurent de si graves conséquences sur la cause bonapartiste. L'histoire en est pénible. Je la résumerai brièvement. Victor, le fils aîné du Prince, s'éleva contre son père, en portant la division dans les rangs napoléoniens.

Après avoir passé son baccalauréat ès sciences, le prince Victor partit pour Heidelberg, où l'envoyait son père, y compléter ses études, en le faisant accompagner comme mentor de M. Pugliesi-Conti, ancien préfet de la Corse. Cet homme manqua ignominieusement à la mission de confiance qui lui avait été accordée. Il se fit l'instrument des intrigues les plus louches, en ménageant à son jeune compagnon des entrevues politiques avec les pires ennemis du Prince. La fin de ces intrigues tendait à élever le fils contre le père comme prétendant, et le prince Victor se prêta à cette infamie.

Quels étaient les auteurs de ces machinations et quels étaient leurs desseins? D'anciens dignitaires de l'Empire, des sénateurs et des députés, des magistrats, de hauts fonctionnaires, qui avaient joué un rôle dans l'ancienne Cour impériale, et qui avaient espéré reprendre auprès du prince Napoléon des dignités honorifiques imaginaires. Il leur fallait un salon officiel, où ils pourraient étaler leurs titres et leurs cordons dans un simulacre des réceptions d'autrefois. Ces personnalités ne trouvèrent pas chez le Prince les satisfactions que leur vanité en attendait et jugèrent leur importance méconnue, parce qu'on ne paraissait pas assez prendre au sérieux leurs prétentions et leurs ridicules. La déception de leur amour-propre fut des plus vives. Ils débauchèrent alors le prince Victor, pour en faire un prétendant et lui créer une cour où ils pourraient jouer la comédie, et dont ils seraient les conseillers. Puisque le prince Napoléon refusait la couronne *in partibus*, autour de laquelle ils devaient graviter, puisqu'il laissait tomber le sceptre impérial, il appartenait au prince Victor de le ramasser, du moment qu'il avait été intronisé par le Prince impérial lui-même dans le codicille de son testament. Tel fut le point de départ de cette félonie qui jeta le désarroi dans le parti napoléonien et le divisa. Cette machination fut une alliance de la haine et de l'imbecillité. La haine, plus active et remuante, se mit à la tête du mouvement. Paul de Cassagnac et Jules Amigues vinrent à Heidelberg pour fomenter ce complot. Le jeune Prince se laissa facilement endoctriner.

A partir de ce moment et durant deux ans les menées se poursuivirent à travers tous les détours sans franchise du prince Victor. Ce fut une navrante histoire que celle de ce jeune homme rebelle à son père, mentant, revenant sur ses dires, toujours se dérobant, plein de réticences et de faux-fuyants, trahissant tour à tour son père et ses partisans, revenant sur des déclarations chaque fois démenties, jusqu'au moment où, cédant aux perfides suggestions, il quitta définitivement la maison paternelle pour aller s'installer dans une luxueuse résidence qui lui avait été aménagée dans la rue Monceau, entretenu par des fonds dont il fut toujours difficile d'établir la provenance.

S'il est possible de chercher une atténuation à cette triste histoire, ce serait dans la jeunesse du Prince, en reportant sur les auteurs de ce crime, ses conseillers et ses bailleurs de fonds, l'opprobre de cette situation. Il est inutile de citer des noms, tous si profondément tombés dans l'oubli.

C'est au milieu de toutes ces équivoques que le prince Victor avait fait son volontariat dans le 32^e régiment d'artillerie à Orléans, où il était entré le 11 novembre 1882. Il y était depuis peu de temps, quand il lui arriva de quitter l'uniforme, un dimanche, pour aller chasser en civil chez M. Ephrussi. Son père, ayant appris cette irrégularité, lui en avait fait les remontrances les plus sévères. Au service il se laissait un peu aller, mou et manquant d'entrain. Il ne fréquentait pas assez ses camarades et ne répondait pas comme il aurait fallu aux bonnes dispositions qu'on lui témoignait.

Il se faisait tancer par les instructeurs, qui n'étaient pourtant pas mal disposés à son égard.

L'écheveau de trahison fut long et difficile. Le Prince père ne crut d'abord qu'à des inconséquences d'un enfant, qu'il espérait ramener au devoir, mais les choses apparaissaient chaque jour plus louches. Il y eut des explications et des dénégations, des reniements qui répondaient à chaque découverte nouvelle, jusqu'au jour où l'on apprit la situation pécuniaire, qui était assurée au jeune Prince. Ce fut pour son père un coup terrible. Dans sa pauvreté, il voulait connaître les noms de ces commanditaires, pour leur rembourser les avances déjà faites et arracher son enfant au déshonneur. Il exigea cette liste du prince Victor qui se déroba à ces explications. Tout était fini. Le doute n'était plus permis.

La crise finale approchait. Au milieu de décembre 1883, le *Pays*, journal de M. de Cassagnac, et le *Petit Caporal*, journal des Amigues père et fils, publièrent une note officielle du prince Victor, rendant hommage à ses partisans dévoués, qui étaient les pires ennemis de son père. Cette note suscita dans la presse bonapartiste une âpre polémique. Le prince Victor nia par une lettre en avoir eu connaissance, mais il fut démenti par ses amis eux-mêmes, qui produisirent la note corrigée de sa main.

A la suite de ce dernier incident, comme j'arrivai le matin, le Prince me fit demander. Je le trouvai très calme, mais on le sentait très touché. Lui, qui était d'un caractère vif et brusque, me reçut avec beaucoup de douceur au moment où j'entraï chez lui, comme s'il laissait sa nature sensible se montrer dans toute sa noble simplicité.

— Quel déshonneur, me dit-il sans autre préambule. Je ne sais vraiment que faire. Oui, mon fils a perdu son honneur, c'est comme vous si vous me faisiez une vilénie, si je vous prenais la main dans le sac. Pour moi vous ne seriez plus, je dirais « feu Berthet ». Moi, qui ai voué tant de soin à l'éducation de mes enfants. Ce n'est pas moi qui lui ai donné pareil exemple, j'ai mes défauts, mais toujours j'ai eu la loyauté et la franchise. Non, je ne sais que faire, il ne me reste plus qu'un fils. Faut-il le présenter avec moi et dire : Nous ne sommes plus que nous. Oh! je suis écrasé par ce polisson. Il n'y a plus d'espoir, mon fils est un menteur et un traître, comment ai-je pu faire un enfant comme celui-là. Tenez, Berthet, je n'ai rien à cacher, lisez ces lettres et vous verrez. » — Il semblait que le Prince eût besoin de dire ses peines à un ami, comme on parle à un chien fidèle. J'étais très ému.

Cette terrible blessure ne se guérit plus. Bien des semaines après, partant pour un petit voyage en Suisse, il me disait encore : « J'ai besoin d'un repos de quelques jours », et possédé de cette pensée dont rien ne pouvait le détacher, revenant à la trahison de son fils, toujours présente, il ajouta : « Cette idée ne me quitte pas, le matin je me réveille avec, il m'a assassiné. »

Voici la dernière lettre que le Prince écrivit à son fils. Il s'agissait d'un ordre du jour voté en faveur du prince Victor, sur la proposition de M. Paul de Cassagnac, dans une assemblée où les comités impérialistes de la Seine avaient été convoqués.

Le Prince me chargea d'aller porter cette lettre chez le prince Victor à qui je la remis, en lui demandant aussitôt la permission de me retirer.

Dans le cours de ces tristes démêlés, la famille fut mise au courant de ce qui se passait. A plusieurs reprises le prince Victor alla à Moncalieri auprès de sa mère. Il y fut même rejoint dans un de ces séjours par M. Paul de Cassagnac. C'est dire qu'il continuait d'y tisser la trame de ses mauvais desseins. Le prince Napoléon se décida à aller lui-même voir la Princesse, qu'il mit au courant des actes répréhensibles de leur fils. Il alla jusqu'à Rome voir le Roi, qui ne put que blâmer aussi une conduite aussi indigne. Mais il n'est pas sûr que la Princesse et la famille royale n'aient pas trouvé secrètement des excuses et des atténuations pour des actes d'opposition à la politique napoléonienne du Prince qui, dans ces milieux aux idées rétrogrades passait pour être révolutionnaire.

Le baron Brunet fut chargé d'aller auprès de l'Impératrice en Angleterre, pour savoir si elle avait su les intrigues du prince Victor. L'Impératrice les ignorait et les blâma. « C'est curieux, a-t-elle dit au baron, quoique je ne m'occupe plus de politique, quand le prince Victor vint me voir, il n'y a pas longtemps, il était là près de mon bureau, à votre place, et je lui dis, je ne sais pourquoi : Prenez garde à Cassagnac! »

Comme traits le prince Victor tenait de la famille de Savoie et ressemblait à son oncle, le roi Humbert.

ROME — LA MORT

En décembre 1890 le Prince partait pour l'Italie.

A Rome il était très recherché par les nombreux membres de la famille napoléonienne, issus du mariage du prince Charles de Canino, fils de Lucien, avec sa cousine Zenaïde, fille du roi Joseph. De cette union étaient nées, outre le cardinal Bonaparte et le prince Charles, plusieurs filles, qui épousèrent le marquis de Roccagiovine, le comte Primoli, le comte Campello, le prince Gabrielli.

Très bien reçu par le Roi, invité au Quirinal, le prince Napoléon était très aimé de tous ses parents les princesses avaient toutes un faible pour lui et montraient un empressement charmant, attirées par sa personnalité même et par l'agrément de sa conversation, quand il voulait plaire, sensible comme il était aux charmes de la femme. Il fréquentait assidûment dans le salon de la princesse Julie Roccagiovine, où il se rencontrait avec tout ce qu'il y avait d'intéressant dans la société de Rome.

A l'ambassade d'Angleterre, il avait retrouvé comme représentant de la Grande-Bretagne un ancien compagnon d'aventures rencontré autrefois dans les glaces de la mer polaire au milieu des banquises, lord Dufferin.

Il aimait à se promener dans les jardins de l'Ecole française de la Villa Médicis, dont le directeur était le statuaire Eugène Guillaume, qui avait fait les bustes de l'Empereur du salon de Prangins. Il était aussi en relation avec les directeurs italiens des Beaux-Arts, et s'intéressait à l'archéologie de l'ancienne Rome. Il prenait plaisir aussi aux entretiens qu'il avait avec des prélats, comme son cousin le cardinal Bonaparte et surtout avec Mgr Mermillod et l'abbé Pujol, ancien chapelain de la Cour impériale, supérieur de Saint-Louis-des-Français.

Dans ses excursions archéologiques, dans ses stations à l'intérieur des basiliques, le Prince ne prenait aucune précaution contre les intempéries de la mauvaise saison, comme je l'avais vu souvent à Prangins quand il restait toute une après-midi en gardant les bottes avec lesquelles il s'était promené dans la neige et sans changer de vêtement. Dans ses courses aux environs de Rome, il dut faire les mêmes imprudences et négliger les soins immédiats les plus élémentaires en rentrant, si bien qu'au mois de février 1891 il fut contraint de s'aliter à la suite d'un refroidissement. Cela n'avait d'abord paru qu'une simple indisposition, mais après des alternatives d'amélioration et de rechute, tout à coup le mal empira, une fluxion de poitrine se déclara, et la famille dut être prévenue de cet état inquiétant qui allait en s'aggravant rapidement. La princesse Mathilde, la princesse Clotilde, et la princesse Lætitia, veuve depuis une année, arrivèrent à l'Hôtel de Russie, où se mourait le Prince.

Autour de sa chambre s'agitèrent alors les intrigues les plus pénibles. Le prince Victor était venu de Bruxelles. Il s'agissait de laisser croire à une réconciliation extrême qui aurait atténué l'effet de sa rébellion contre son père. La princesse Clotilde et la princesse Mathilde, la princesse Lætitia, le roi lui-même se prétaient à ce rapprochement, qui était plus de la part du prince Victor un plan politique qu'un acte de contrition sincère. Le prince Napoléon comme père aurait pu pardonner un fils, mais il ne pouvait, dans la fermeté de son caractère, se laisser aller à un acte de faiblesse vis-à-vis du chef de parti rebelle qui avait fait le schisme napoléonien. Mourant, il eut dans son énergie la noblesse de ne pas laisser dévier l'admirable ligne de sa vie, et cependant il était seul à lutter contre la trame qui s'ourdissait autour de lui. Il n'avait en confiance qu'un modeste serviteur suisse, qui lui servait de valet de chambre, et dont il aimait les soins et le dévouement, Edouard Gaberel. M. Bétolaud, nouveau venu dans la maison, ridicule de présomption, se fit l'instrument de tous ces desseins, attendant un moment propice pour les faire aboutir. Une première fois, au nom prononcé de Victor, le Prince, sans dire une parole, avait regardé Bétolaud qui n'avait pas osé continuer. Un autre jour, nouvelle tentative, mais l'entretien est coupé par l'arrivée opportune de Gaberel apportant un médicament. Bétolaud va rendre compte de ce contretemps à la princesse Lætitia qui attendait au salon. Impatiente, elle répond : « Laissez-moi faire », et elle entre chez son père, elle va à son lit, et avec une expression de

cajolerie filiale : « Dis donc, cher papa, dit-elle, tu sais... Victor vient d'arriver. Veux-tu le voir? Il va venir. » Le Prince dit fortement : « Non ». — Sur cette réponse, la princesse Lætitia rentra aussitôt dans la chambre voisine et revint avec la princesse Mathilde, qui insista à son tour. Le Prince fit un effort, et s'emportant il se tourna vers Bétolaud en s'écriant : « Foutez-moi ces deux femmes à la porte! » Ce fut fini.

Le prince Victor ne parut jamais devant son père. M. Bétolaud, par un subterfuge, s'arrangea pour le lui faire voir à travers un rideau en passant, et ce fut tout. Le prince Victor lui dit : « On pourra tout de même dire que je l'ai vu, n'est-ce pas? »

Telle est la vérité sur ces incidents. Le prince Napoléon garda jusqu'au bout la belle unité de sa vie. Sa figure apparait avec une singulière grandeur à ce moment suprême dans son isolement, au milieu d'une famille qui ne l'avait pas compris et le reniait. On se hâta de déposer son corps dans les caveaux de la Superga, près de Turin, pour ne pas laisser le temps à ses amis de lui faire des funérailles plus conformes à ses volontés.

On n'avait pas pris le temps d'ouvrir le testament du Prince. On voulait pouvoir opposer le fait accompli à ses dernières volontés. Et c'est ce qui arriva.

Le prince Napoléon demandait dans son testament à être déposé à côté de son père, dans la chapelle Saint-Jérôme aux Invalides. Ce désir n'était pas aussi irréalisable qu'il pourrait paraître, si l'on songe que cette chapelle était en quelque sorte un caveau de famille, et que la clef en restait toujours dans un tiroir du Prince. — A défaut des Invalides, le Prince demandait à être enterré en Corse, sur un rocher des îles Sanguinaires à l'entrée du golfe d'Ajaccio. Il disait dans son testament :

« Si ce désir (sépulture des Invalides) ne peut être accompli, je veux être enterré en Corse, sur une des îles Sanguinaires, à l'entrée du golfe d'Ajaccio.

» Mon monument sera simple : une pyramide en granit de Corse, se voyant de la mer, surmontant mon caveau creusé dans le rocher.

» Ce monument, battu par les vents et la mer, sera l'emblème de ma vie, si agitée et si tourmentée. »

Ces souhaits émouvants ne furent pas réalisés. Si la sépulture aux Invalides pouvait être refusée, rien ne s'opposait à ce que le Prince, selon son vœu, fût mis en terre corse, mais encore eût-il fallu que la famille en fit la demande, et elle était décidée au contraire à ne rien faire qui pût entretenir son souvenir. C'était un de ces interdits implacables. J'en puis citer un exemple qui soulève la réprobation. A la nouvelle de la mort du Prince, ses amis de Paris et les comités révisionnistes napoléoniens envoyèrent deux couronnes pour être déposées sur son cercueil par le baron Brunet. A l'entrée en Italie la douane fit payer pour ces fleurs un droit de cinq cents francs. Les fidèles en appelèrent alors à la famille qui refusa son intervention auprès de l'administration royale, et plus tard, à Prangins, la princesse Lætitia me dit personnellement à propos de ces incidents : « C'est bien fait pour ces révolutionnaires ». Je pourrais hésiter à rapporter un aussi triste propos d'une fille, pour laquelle le Prince avait toujours eu la plus tendre affection, si je n'étais décidé dans ces souvenirs à produire un témoignage complet et véridique.

Dans les cérémonies des obsèques le deuil fut conduit par le prince Victor.

* * *

Des controverses se sont ouvertes dès le premier jour sur la question religieuse et les derniers moments du prince Napoléon, et les journaux se sont faits les échos de toutes sortes de racontars. Il importe donc d'établir la vérité dans toute sa simplicité. Depuis de longues années, dans ses voyages à Rome, le Prince ne redoutait pas de se rencontrer avec des personnalités ecclésiastiques : le cardinal Bonaparte, descendant de Lucien, était son cousin, et il tenait en amitié l'abbé Pujol, ancien aumônier des Tuileries, qui devint supérieur de Saint-Louis-des-Français à Rome; le cardinal Mermillod était avec lui en relations étroites. Dans leurs conversations ces ecclésiastiques avaient pu apprécier l'élevation des idées du Prince et son respect des sentiments religieux.

Pendant la maladie du Prince, le cardinal Mermillod fut très assidu auprès de lui, ainsi que l'abbé Pujol, et quand tout espoir fut perdu, le Cardinal prit sur lui de se charger de la question religieuse dans un dernier entretien qu'il eut avec le Prince. Il laissa

Mgr Pujol en permanence dans la pièce voisine, prêt à administrer l'extrême-onction au mourant, ce qui fut fait.

Le Prince est mort dans les bras de la princesse Clotilde, qui le soutenait à droite, et du valet de chambre, Edouard Gaberel, qui était à sa gauche, le 17 mars 1891, à 7 h. 10 du soir. Depuis midi il n'avait pas repris connaissance. — Edouard Gaberel qui, à aucun moment de sa maladie, ne quitta le Prince, me fit rapport de toutes ces choses à son retour à Prangins.

Tout ce qu'ont raconté les journaux et les personnes autrement et avec d'autres détails est faux, aussi bien dans ce qui concerne les sacrements que les racontars concernant son fils Victor. Tous ces récits sont faux.

Le prince Napoléon, ardent patriote, qui avait prononcé les plus belles paroles en faveur de tous les exilés, même des ennemis de sa famille, et qui avait été proscrit deux fois, mourut en exil.

* * *

Pendant ces événements, j'étais seul à Prangins. Le 20 mars, j'y reçus un télégramme de M. Audéoud, notaire à Genève, me demandant de passer sans retard à son étude. Je m'y rendis aussitôt. Il me reçut avec empressement et me dit qu'il attendait de moi des renseignements très utiles pour l'exécution des volontés du prince Napoléon, dont il avait reçu en dépôt le testament, qu'il avait fait ouvrir la veille par le président du Tribunal civil. Je répondis à maître Audéoud que je me mettais à son entière disposition pour faire exécuter absolument dans toute leur teneur les volontés du Prince, dont j'étais le secrétaire intime et le dépositaire de toutes ses affaires. Nous eûmes alors divers échanges de vues, où je pus constater avec réconfort que M. Audéoud était un homme de tout honneur, qui ne se laisserait aller à aucune faiblesse dans l'exécution de sa tâche. Je lui déclarai que j'étais prêt à faire respecter les volontés du Prince, que je connaissais bien, et que je ne rendrais compte des affaires dont j'avais la garde qu'au prince Louis, fils cadet du prince Napoléon, suivant l'ordre qu'il m'avait donné de son vivant.

M. Audéoud m'apprit qu'il y avait dans le testament une déclaration formelle, toute spéciale et à part, portant défense au prince Victor de figurer dans le cortège des obsèques de son père. Il avait aussitôt télégraphié à la princesse Clotilde qu'il avait entre les mains une pièce des plus importantes sur le règlement des funérailles. On ne lui avait même pas accusé réception de sa dépêche, qu'on avait grand intérêt à ignorer, et l'on avait précipité la cérémonie des obsèques conduites par le prince Victor, dans une hâte qui avait paru inexplicable.

Une copie du testament fut envoyée à la princesse Clotilde.

J'avais reçu une dépêche du prince Louis le 18 mars, le lendemain de la mort de son père. Il était encore à Tiflis, et comptait, disait-il, sur moi. Je lui répondis pour l'assurer de mon entier dévouement. En supposant qu'il soit parti de suite, il ne devait pas être à la maison avant la fin du moi...

FRANÇOIS BERTHET-LELEUX.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Lettre du curé Pecquet sur les concours de beauté

Mon cher neveu,

Vous me dites que vous irez bientôt à *** parler des concours de beauté et vous me demandez des conseils sur la façon de vous y prendre.

Vous commencerez par déclarer que vous êtes heureux de paraître, ce jour-là, devant des auditeurs d'élite et qu'il vous tardait de les trouver tous en bonne santé. On doit toujours, dès le début, se concilier la faveur de ceux qui se sont dérangés pour vous entendre et auront la patience de vous écouter une heure durant.

Il est de ces orateurs qui entament leurs discours sans crier gare, comme si le feu avait pris à la maison et qu'il s'agit d'appeler les pompiers au secours; ou qui, au début d'une causerie sur la meilleure façon de lacer ses souliers, vous lancent d'une voix pathétique des vérités éternelles en pleine poitrine. Ne les imitez point. Ne tranchez pas du Moïse qui descend de la montagne avec des dogmes apportés du ciel, ni même du grand homme qui a découvert des choses dont personne ne s'était avisé jusqu'à lui. Ayez plutôt l'air d'un brave garçon qui vient modestement dire tout haut ce que les autres pensent tout bas; n'essayez point d'épater des gens qui ont vu bien mieux que ce que vous avez à leur montrer; enfin, soyez simple, bon, direct, sincère; alors, on vous passera vos insuffisances, on vous pardonnera vos hardiesses et maladresses, on accueillera peut-être vos bons avis. Ne faites point non plus des introductions à n'en pas finir, de peur que le public ait l'impression que vous n'arriverez jamais au fait et qu'il devra rester là plus longtemps qu'il n'y avait compté. Au reste, arrangez-vous le mieux possible; je souhaite que vous vous en tiriez.

* * *

J'ai beaucoup réfléchi à l'objet de votre discours et j'en ai causé avec mon ami M. Burtombois, le chef de gare, et avec Léocadie, ma servante. Eh bien! pour cette fois, nous nous sommes trouvés d'accord, et nous pensons que ces concours de beauté sont une parfaite stupidité.

Qu'on veuille bien ne pas récuser notre témoignage. Nous sommes parfaitement à même d'avoir une opinion compétente et désintéressée sur ce sujet. On pourrait dire: « C'est la jalousie qui les meut. Ils ressemblent au renard qui appelait verts les raisins mûrs, trop haut placés. Naturellement, cela les agace de voir le portrait de ces belles personnes dans les journaux. Et comme ces soldats barbares qui brûlèrent à Alexandrie les livres qu'ils enrageaient de ne pouvoir lire, notre trio voudrait supprimer ces manifestations où il n'y a rien pour lui! » Laissons les renards, la bibliothèque d'Alexandrie et les autres exagérations, s'il vous plaît, mon cher neveu. Si Léocadie est maintenant d'un âge archicanonique, il n'en a pas toujours été de même, et, dans sa jeunesse, elle a eu plusieurs douzaines d'occasions de se marier, prétend-elle. M. Burtombois, de son côté, est un beau et fort garçon, dont les galons dorés et les boutons de cuivre tourneraient aisément la tête aux couturières de Bétaumont si elles étaient moins vertueuses. Quant à moi, vous savez que je suis content de mon sort et que je loue Dieu, sans arrière-pensée, de toutes les sortes de beautés qu'il a répandues sur la terre.

Je m'en tiens sur ce point à ce qu'enseigne Jésus dans

VOYAGES — PÈLERINAGES

En Pullman-car, prix réduits

Dolomites: 15 sept. — Bretagne: 21 août, 23 sept.

LOURDES: 11 et 25 août, 2 sept.

Rome: 16 août et 12 sept. — Loyola: 25 août

Programmes gratuits à M. CAUCHIE, Directeur de

« Voyages-Viator » et « Les Grands Pèlerinages », 23, av. de Mont Kimmel, BRUXELLES - Téléphone 37 58 22

VOYAGES EN GROUPE A FORFAIT PELELINAGES EXCURSIONS EN AUTO-CAR CROISIÈRES - BILLETS CHEMINS DE FER

Devis gratuits : Voyages UTO (Union Ticket Office Jos. Bogaerts)

Adr. télégr. : Tickets Anvers

46, avenue de Keyser, ANVERS

Téléphones : 214.41, 290.42

A. DE MIDDELAER

Reg. du Comm. de Bruxelles, n° 177.44

Téléph. : 11.67.84
11.32.96

C. C. P. : 158.90

94, rue Haute, BRUXELLES

Spécialité d'articles de bâtiments

Crosses, Crémones, Poignées de portes, Plaques à lettres, Ameublement, Serrurerie, Cuivrerie, Menottes.

86^A, rue Haute, BRUXELLES

Quincaillerie, Cuivrerie, Fournitures pour tapissiers
Outillage complet pour menuisiers, ébénistes, carrossiers,
serruriers, maçons, ardoisiers, plafonneurs, etc.

1045

Galeries BOUCKOMS S.A.

47, Boulevard d'Avroy, 47, LIÈGE

TOUS LES TAPIS

vendus les moins chers de toute la Belgique

Importateur direct de tapis d'ORIENT

Pour le gros : 14, place Saint-Jacques, Liège

647

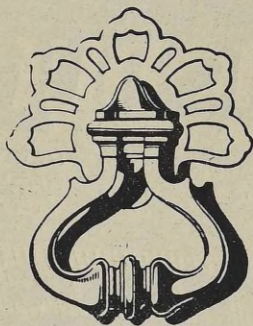
BOIN-MOYER SOEN

LUMINAIRE

SERRURERIE

FER FORGE
D'INTERIEUR

BRONZES
D'ART



142, RUE ROYALE A BRUXELLES

SUCCURSALE A ANVERS

31 LONGUE RUE DES CLAIRES (MEIR
ET A LONDRES. 177, REGENT STREET

ATELIERS . 24, RUE D'ALBANIE

Banque de Placements Hypothécaires s. a.

LIÈGE, boul. de la Sauvenière, 93 Siège social : ANVERS rue d'Arenberg, 19 BRUXELLES Avenue du Midi

OBLIGATIONS FONCIÈRES 5 % NET

BONS DE CAISSE 4 % NET

garantis exclusivement par des

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

en 1^{er} rang sur immeubles ou pour construire aux meilleures conditions

Agents et correspondants dans les principales localités de Belgique

1035

Caisse Hypothécaire Anversoise

Société Anonyme — Fondée en 1881 — Registre du Commerce d'Anvers n° 1184

CAPITAL : frs. 40,000,000

RESERVES : frs. 60,811,875,51

FONDS SOCIAL : frs. 100,811,875,51

Siège Social : ANVERS

Siège de Bruxelles

35, rue des Tanneurs - 24 place de Meir

44, Boulevard du Rognot, 44

Tél. N° 302.30-302.31

Tél. N° 12 44 97 - 12 84 64

SUCOURSALE DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101

PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR

Obligations Foncières : Intérêt 5.50 %

Caisses d'Épargne Intérêts 3.80 % | 5 % et 5.50 %

Agences dans les villes et les principales communes du Pays.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

672

LÉON LIBERT

Agent
de change
agréé

RUE GUIMARD, 9
à BRUXELLES

Maison fondée en 1912 Téléphones 11.95.02 11.95.04

ORDRES DE BOURSE

Placements capitaux. Reports.

Prêts hypothécaires

508

Caisse Urbaine et Rurale

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital Frs. 10.000.000

ANVERS, 26, LONGUE RUE DE L'HOPITAL, 26

Téléphones 313,71 349,70 306,28

PRETS HYPOTHÉCAIRES de 1^{er} et de 2^d rang

OPÉRATIONS DE BOURSE

COMPTES COURANTS et de DÉPÔTS

Intérêts : 2 1/2 à 6 % suivant terme.

1005

CHOCOLAT DUC - ANVERS.



**1.25 Fr.
LE
BATON**

**CE QU'ON A FABRIQUÉ DE MEILLEUR
JUSQU'A CE JOUR**

l'Évangile : « Quand vous servez Dieu en jeûnant, dit-il, et à plus forte raison quand vous le servez en mangeant à votre faim, n'affectez pas un air sombre et renfrogné. Lavez, au contraire, votre visage, parfumez votre tête; soyez propres, sentez bon, faites-vous beaux, en un mot, pour procurer de bonne réclame au Maître que vous servez! » *Unge caput tuum et faciem tuam lava* (Matth. VI, 17).

D'où il suit que la laideur n'est pas nécessairement de mise au service de Dieu et que la religion gagnerait à se passer de la mauvaise musique, de la plate littérature et de la figure allongée des chrétiens de méchante humeur. Je songe parfois qu'on devrait rassembler en un tas tout ce qui existe en fait de cantiques niais, de statues grotesques, d'images doucereuses et de pieux ouvrages insipides, et m'appeler pour y mettre le feu. J'arriverais tout de suite. Pour ne parler que d'hagiographie, est-ce que les saints du paradis, qui ont déjà tant souffert ici-bas, méritent encore le supplice posthume que certains écrivains leur infligent par leurs livres insupportables?

Je viens de lire, dans les mémoires d'une grande-duchesse russe, qu'elle fut recherchée en mariage par un prince suédois. Mais, avant de s'avancer, le prétendant avait eu soin de se faire envoyer la photographie de la demoiselle. Comme le portrait était beau, il plut au jeune homme, qui se mit en route et vint demander la main de l'original. Pour faire aimer Dieu, on ne devrait en répandre que de belles reproductions et retirer de la circulation ce qui est de nature à défigurer ses traits. C'est d'ailleurs à quoi s'applique ordinairement notre mère la sainte Église. Elle revêt d'ornements magnifiques les ministres des autels; elle organise ses cérémonies liturgiques suivant un cérémonial harmonieux; elle construit des cathédrales splendides, quand on lui en donne les moyens; elle fournit un costume pittoresque à ses religieux et ne reçoit point dans les couvents ces laides et méchantes personnes qu'il est impossible de redresser. Pour vivre en état de grâce, en effet, il n'est pas requis d'être disgracié et grimaçant. Avez-vous jamais lu que la cour du Roi de gloire devait être formée de souillons dont le monde ne veut plus et de vieilles dévotes aussi incapables de vertus que de vices? A Lui, ce qu'il y a de mieux ici-bas, s'il vous plaît! Et pour Son service, ce ne sera jamais assez beau, à mon goût!

Vous pouvez donc affirmer hautement, mon cher neveu, que Jésus et son Église sont partisans de la beauté sous toutes ses formes.

Pour moi, je vous le répète, je ne suis ni misogyne, ni aigri, ni aucunement aveugle. Léocadie et M. Burtombois sont dans les mêmes dispositions. Et nous le disions encore ensemble, hier, en débattant le sujet de votre conférence : s'il ne tenait qu'à nous, il n'y aurait pas un homme chauve dans la chrétienté, ni, sur terre, une femme qui ne fût parfaitement jolie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Notre opposition aux concours de beauté ne vient donc pas de quelque sentiment bas qui nous fasse récuser comme juges; elle nous est imposée par les raisons les plus honorables, dont voici quelques-unes.

* * *

D'abord ces concours de beauté ne sont pas des concours; ce sont des mensonges.

Quand j'annonce une composition à mes enfants du catéchisme, il n'y a pas que deux ou trois nigards à y participer; tous mes élèves se mettent en ligne. Quand a lieu une de ces expositions agricoles qu'on organise au chef-lieu de canton pour y primer les belles chèvres et les meilleurs chevaux : à moins d'avoir été placés hors concours précédemment, tout ce qu'il y a de bon

en fait de biques, de boues, de poulains, de pouliches, de juments et d'étalons dans la région prend le train ou vient à pied; les éleveurs du pays sont au rendez-vous; le jury est à la besogne, regardant, examinant, étudiant l'œil, la bouche, les dents, les oreilles, les poils, les pattes, la croupe, les sabots de toutes les braves bêtes exposées. Lorsque les jurés ont terminé leur examen, ils délibèrent entre eux et proclament le résultat. Alors la foule s'avance pour venir admirer les bêtes primées et féliciter leurs heureux propriétaires. Puis, c'est au tour des journalistes et des photographes d'approcher. Et quand, le lendemain, le portrait de la plus belle chèvre ou du plus beau cheval paraît dans les journaux, il n'y a aucune réclamation, ni dans les maisons, parmi les abonnés des journaux, ni dans les étables, parmi les animaux qui trouvent ces gazettes dans leur litière : car gens et bêtes savent que l'animal récompensé a été choisi parmi les plus méritants de la région et que le jugement rendu doit s'imposer jusqu'à l'année prochaine.

Rien de pareil dans les concours de beauté. Il n'y a presque personne à y prendre part; et encore ce qu'il y a de mieux ne s'y présente pas. On n'y voit ni princesses, ni comtesses. Or, ces dames ne sont pas si mal, puisque les princes et les comtes ne choisissent leur épouse que parmi elles, sous peine des plus graves complications domestiques; oserai-je le dire : cela va parfois jusqu'au bannissement perpétuel, comme pour un assassinat prémédité. On n'y voit ni les femmes ni les filles des messieurs qui iront vous écouter, mon cher neveu. On n'y rencontre aucune de ces bourgeoises riches qui consacrent cependant tant d'argent, de soins, de temps, de poudre, de parfum, de matières colorantes et de massage à la conservation et au perfectionnement de leur beauté. M. Burtombois remarquait qu'on n'y a jamais vu une seule femme de chef de gare; Léocadie observait qu'aucune « mère chrétienne » ni aucune « Enfant de Marie » ne s'y sont jamais montrées; j'ajouterai, à mon tour, qu'on n'y trouve presque pas de ces admirables paysannes auxquelles le grand air et la saine nourriture des campagnes donnent de si bonnes couleurs.

Qui consent à comparaître devant ce jury d'hommes présumés compétents? Quelques pauvres jeunes filles des grandes villes, précocément évaporées, coureuses de cinémas, lectrices de romans à dix sous, et dont le régime alimentaire est déplorable. Au lieu, en effet, de rester à la maison près de leur maman et d'y manger les bonnes soupes familiales, elles ne sont jamais là à l'heure des repas, et elles vont se nourrir, dans les restaurants, de ces aliments douteux et de ces bizarres charcuteries où il entre tant de vieux chevaux, de bœufs abattus en état d'agonie, de chiens perdus et de chats volés. Savez-vous qu'à Bétaumont, sans compter les hameaux, il disparaît plus de cent chats par an, mon cher neveu? Où vont-ils? S'ils ont quitté la campagne, c'était pour aller en ville, je suppose. Mais, où ont-ils débarqué, en ville? Ce n'est ni à l'Académie, ni au Parlement, ni au Conservatoire! Je présume plutôt qu'ils sont allés au restaurant se mettre à la disposition de ces jeunes filles, qui les mangent en saucissons criacés et insalubres. Comment voudriez-vous qu'on eût bonne mine avec pareille nourriture? Soumis à un tel régime, même les arges du paradis deviendraient laids.

Aussi voyez le résultat : dernièrement, quand il s'est agi d'élire Miss Hongrie, c'est un homme, parfaitement! un jeune homme habillé en femme, qui a remporté la palme. Fallait-il que les Hongroises qui se présentaient fussent disgraciées, pour qu'on leur eût ainsi préféré un représentant du sexe laid!

Mettons que j'exagère un peu la mauvaise alimentation des candidates et que celles-ci ne soient point vraiment les plus laides des jeunes filles de l'année.

Toujours est-il que l'organisateur du tournoi ne semble guère

content d'avoir toujours à couronner des beautés ancillaires. Un de ses derniers communiqués aux journaux affirme, en effet, que l'élue de 1929 appartient à l'aristocratie grecque et que Miss France 1931 est fille d'un avocat de Bordeaux. Je me défie beaucoup des demoiselles qui arrivent du bout du monde en se prétendant aristocrates. A beau mentir qui vient de loin! Au reste, dût cette demoiselle avoir dit vrai, je répondrais que l'aristocratie grecque compte simplement une toquée de plus que je ne croyais. Pour ce qui est de la bourgeoise de Bordeaux, au contraire, nous savons ce que pense d'elle la bourgeoisie bordelaise. Une lettre de son propre père aux journaux suivit de près l'insertion du susdit communiqué; elle disait à peu près : « Je ne puis, évidemment, empêcher cette jeune personne de porter mon nom. Elle est bien ma fille, hélas! Mais, elle est surtout la digne enfant d'une femme que j'ai épousée pour mon malheur, et avec qui, pour mon bonheur, je n'ai vécu que quelques mois. Je prie instamment le public de ne pas me juger d'après ma fille. Qu'il pense de cette dernière ce qu'il voudra! Mais, pour moi, je suis un honnête homme, comme le peuvent attester mes confrères et le bâtonnier du barreau de Bordeaux. Quand les journaux nommeront cette demoiselle, je les conjure donc de ne plus dire que son père est avocat. Qu'ils m'épargnent ce déshonneur; je suis déjà assez malheureux comme cela! » Et voilà comment la bourgeoisie française apprécie l'honneur d'avoir fourni la reine de 1931. N'avais-je pas raison de dire que seules les jeunes filles de bas étage participaient à ce genre de concours?

Il y aurait aussi lieu de juger la compétence des juges. Le jury se compose ordinairement de quelques vieux papas, que la plupart des femmes se moqueraient bien de voir à leurs pieds. Parmi eux, vous ne trouverez, d'ailleurs, ni Chinois, ni Congolais, ni Esquimaux, ni aucun de ces étrangers qui ont une conception exotique de la beauté féminine et pourraient apporter, au débat, quelques vues nouvelles et intéressantes. Aussi le résultat proclamé ne jouit-il d'aucune sorte d'autorité. Les femmes de chambre s'en vont répétant : « J'ai bien fait de ne m'être pas présentée. On ne m'eût certainement point couronnée. Est ce que j'ai ce qu'il faut pour plaire à ces octogénaires ramollis? » Et en déposant le journal, grand-maman, qui a encore ses lunettes sur le bout du nez, pense de son côté : « Elle n'est vraiment pas très fraîche, cette Miss Portugal! Je me demande si moi aussi je ne pourrais pas concourir l'année prochaine? »

En résumé, sur les neuf cents millions de femmes que porte la planète, il y a un millier de jeunes filles pauvres qui se présentent et c'est parmi elles que ce pauvre jury fait son choix.

Peut-on imaginer concours plus mensonger?

* * *

En tout cas, l'on n'en vit jamais de plus inutile.

Que peuvent donner ces concours annoncés à si grands fracas? Au point de vue social, intellectuel, politique, religieux, et même esthétique, je voudrais bien savoir le résultat qu'on en attend.

Lorsque mes enfants passent leur examen de catéchisme et que je répartis les points et les places, je sais ce que je fais; j'ai un but; je veux forcer mes élèves à apprendre les principes de la foi et de la morale chrétiennes; je tâche de les amener à travailler en excitant leur émulation; j'honore ainsi le mérite et l'effort, choses qui ont bien besoin d'être encouragées ici-bas.

Quand l'Etat a besoin de commis ou de soldats, il convoque les candidats à des examens ou à des conseils de révision; il dresse un barrage qui laisse seulement filtrer les sujets capables : voilà encore des concours qui se justifient, tant qu'il est prouvé qu'il faut des fonctionnaires et des soldats sur la terre.

Lorsque les plus belles chèvres sont menées au concours agricole, elles n'y vont pas pour des prunes; elles s'y rendent dans un but excellent. Elles rapportent une médaille qui récompensera les efforts déployés par leur maître en faveur de l'élevage, et la race caprine, mieux sélectionnée, deviendra plus prospère en notre pays. De nouveau, j'applaudis. J'applaudis pour les chèvres, comme j'applaudis pour les poules, les chevaux, les lapins et pour les bêtes à cornes.

Mais les concours de beauté ne poursuivent aucun de ces bons résultats. Quel mérite veut-on y encourager et récompenser? Le jury a trouvé que Miss Norvège, Miss Equateur ou Miss Tem flûte avaient un plus beau nez ou un plus beau pied que leurs concurrentes. Qu'en peuvent-elles, je vous prie? C'est Dieu et leurs parents qui le leur ont donné. Couronnez alors leur papa et leur maman; chantez un *Te Deum* en l'honneur du Créateur du ciel et de la terre, si vous voulez être équitable.

— Nous voulons, disent les organisateurs, servir la cause de l'amélioration de la race humaine.

Ne savent-ils donc pas que ces reines se marieront selon leur cœur, avec d'excellents garçons peut-être fort laids, ou selon leur intérêt, avec de riches messieurs peut-être fort vieux, et que leur mariage donnera, par conséquent, naissance à des rejetons qui ne seront, sans doute, pas plus beaux que vous et moi? Aucune indication utile ne peut sortir de telles épreuves. A-t-on seulement songé à faire une prise de sang aux candidates?

— Nous sommes philanthropes, continuent-ils. Nous prométons les élues dans le monde entier; nous les exhibons dans les fêtes; il faut payer pour les voir; et une partie de l'argent va souvent à des œuvres de bienfaisance.

Je répondrai que la bienfaisance ne doit pas s'exercer aux dépens de la moralité. Cette jeune fille est un être humain. Créée par Dieu, baptisée par l'Eglise, élevée avec amour par sa mère, nourrie du travail d'un père honnête, destinée elle-même à mettre au monde des enfants et à former leur âme, elle doit être respectée. Je vous défends de l'exhiber comme un animal curieux et de lui faire battre monnaie avec des procédés de courtisane. Si vous aimez réellement les pauvres, il y a un moyen de les aider, sacrifiez-leur votre argent et non pas la pudeur de ces adolescentes.

— Nous voulons prendre en main la cause de l'esthétique, diront-ils enfin, et, en particulier, servir le culte de la beauté féminine.

Répondez-leur, mon cher neveu, que sur tous les points de la terre, de l'âge des cavernes au règne de M. Lebrun, le culte de la beauté féminine n'a jamais manqué de fidèles. C'est une dévotion universellement répandue, qui ne laisse place à aucune tiédeur volontaire. Dieu a dit : « Il n'est pas bon, que l'homme soit seul », puis il a ajouté : « Croissez et multipliez. » Dès ce moment, la beauté féminine a été appréciée comme il fallait; elle n'est nullement méconnue; il n'y a aucun progrès à réaliser dans les honneurs qu'on lui rend; tout le monde en ce sens donne son maximum; les efforts de M. de Waleffe ne sont par conséquent pas nécessaires; Dieu a si bien disposé toute chose sous ce rapport qu'il est inutile d'y apporter le moindre perfectionnement.

Mais, puisque ces concours de beauté sont d'une inutilité parfaite, pourquoi les avoir inventés et s'employer à les maintenir? C'est qu'ils servent à quelque chose! Sans doute; mais non pas à quelque chose qui puisse intéresser d'honnêtes gens.

A supposer, en effet, qu'ils contribuent à distraire les désœuvrés, à enrichir certains propriétaires de journaux, à rabattre du gibier humain vers les tenanciers de music-halls en quête de jeunes

femmes pour leurs séances; à fournir des pistes à certains gaillards dont il est assurément malhonnête de favoriser la passion ou le commerce : y a-t-il là, je vous le demande, de quoi nous persuader de l'utilité de ces concours?

* * *

En vous reportant à la littérature profane et à l'Écriture Sainte, vous constaterez d'ailleurs qu'ils n'ont jamais rien donné de bon : rappelez-vous l'histoire de Vénus et d'Esther?

Aux noces de Thétis et de Pélée, la Discorde, gaffeuse comme pouvait l'être une déesse de l'Olympe, jette la fatale pomme d'or sur la table du banquet en s'écriant : « *A la plus belle!* » Parmi les nombreuses femmes qui assistent au banquet, il en est trois qui prennent cela pour elles : Vénus, Junon et Minerve. Elles se disputent. L'affaire va mal tourner. Il s'agit de départager ces rivales, et Jupiter est prié de désigner l'élue. Mais Jupiter est intelligent et marié. Intelligent, il sait que la beauté est, pour une part, affaire de tempérament et d'appréciation subjective, la plus belle femme du monde n'existant pas plus que le plus grand homme ou le plus beau tableau du monde. Jupiter est intelligent et il se refuse. En outre, il est marié, et précisément avec Junon, l'une des concurrentes. Or, il ne tient pas à se brouiller avec sa femme; et quelle que soit la sentence qu'il prononce, la brouille est certaine. Car si, d'une part, il accorde la pomme à sa femme, il aura, désormais, à la maison, non plus une épouse, mais une élue; non plus une compagne modeste, paisible et fidèle, mais une reine de beauté qui s'enorgueillira sans cesse de son titre en disant : « Mon ami, faites ceci; puis vous ferez cela. Et prenez un ton plus bas, s'il vous plaît, quand vous me parlez, vous souvenant que vous ne vous adressez pas à la première venue, mais à la reine de beauté! Et je sors cet après-midi, ainsi que demain et après-demain; pour ce qui est des jours suivants, je ne sais pas encore; je vous prévenirai et vous garderez la maison. Et vous allez me donner un peu plus d'argent, espèce d'avare, pour le ménage et pour ma toilette; une reine de beauté ne peut tout de même pas sortir en loques! Et je souhaiterais que vous tâchiez d'apprendre à obéir un peu plus vite. Et je vous engage à vous tenir en tout le mieux possible : car, si jusqu'ici, je ne vous ai jamais parlé de divorce, il est bon, cependant, que vous sachiez qu'une reine de beauté se marie et se remarie quand elle veut. Dans le seul courrier de ce matin, j'ai trouvé vingt-sept propositions, seigneur Jupiter! »

Voilà ce qui attend le roi de l'Olympe, s'il donne la pomme à Junon. Que s'il la lui refuse, son sort ne sera pas meilleur. Sa femme sera mécontente et, rentrée à la maison, s'écriera : « Pourquoi, grand nigaud, as-tu été donner la pomme à cette Vénus (ou à cette Minerve) qui n'a aucun charme et ne sait pas porter la toilette? C'est comme ça que tu aimes ta femme? J'aurais dû me douter qu'il y avait quelque chose entre toi et cette vulgaire créature que tu as couronnée! Puisque tu tiens tellement à elle, tu n'avais, jadis, qu'à l'épouser, au lieu d'être sans cesse à mes genoux, à m'assommer de tes déclarations tremblantes et mensongères. Tu es bien changé, mon ami, depuis le temps de nos fiançailles. C'est à mon tour, maintenant. Désormais, ne compte plus sur moi. Et tu iras demander à Vénus (ou à Minerve) de te réparer tes effets, de te choisir tes cols et de te cuire ces petits plats que tu aimes tant, gros gourmand, et qui ne nuisent pas à ton foie! »

Enfin, quelle que soit celle à qui il donne la pomme, Jupiter sait ce qui se prépare à la maison : ce sera des reproches et des scènes continuelles; il songe, hélas! que cela ne va déjà pas si mal, refuse l'arbitrage qu'on lui offre et dit : « Allez plutôt jusqu'au

mont Ida, voir Pâris, qui s'y connaît mieux que moi et vous départagera! »

Pâris se trouvait être, en effet, pour la compétence, le M. de Waleffe de ce temps-là, et c'était sur le mont Ida qu'il rendait ses oracles. Tout bien pesé, il crut devoir décerner le prix à Vénus qui selon lui le méritait. Le malheureux! Il ne prévoyait point les catastrophes qui allaient sortir de son verdict. Faut-il vous rappeler ce qui s'ensuivit, mon cher neveu, et la conduite scandaleuse que mena désormais cette Vénus à qui sa couronne tourna la tête, et les intrigues criminelles auxquelles Minerve et Junon se livrèrent pour se venger de leur juge? On aurait cru Pâris hors d'atteinte. Il ne possédait rien et l'on ne pouvait lui prendre son mont Ida. Qu'à cela ne tienne! Ces furieuses s'entendront pour le meurtrir dans ses plus chères affections, comme on dit. Il avait encore son père, le vieux Priam qui régnait sur la ville de Troie. Nos candidates évincées conspirèrent donc la ruine de cette cité. Vous savez quelle persévérance elles y mirent et comme elles finirent par atteindre leur but. Et c'est ainsi que Pâris vit son pauvre père détroné et resta lui-même sans héritage. Telles furent les suites du premier concours de beauté qu'on, connaît.

Le second nous est raconté tout au long dans l'Écriture Sainte au livre d'Esther dont je vais vous donner, d'après le texte hébreu quelques extraits pleins d'enseignements.

En ce temps-là, les soucis du gouvernement n'étaient point tels, à Suse, que le roi fût empêché d'organiser des banquets qui duraient à l'occasion toute une semaine. Or, le septième, jour d'une de ces ripailles, il arriva que, « rendu trop joyeux par l'excès du vin, le roi Assuérus ordonna à Mauchan, Zéthar, Harbona, Charchas, Abgatha, Bazatha et Bagatha, les sept eunuques qui le servaient, d'amener en sa présence la reine Vasthi, pour montrer sa beauté au peuple et aux grands, car elle était extrêmement bien faite. Mais Vasthi refusa de se rendre à l'invitation et le roi en fut très irrité. S'adressant alors aux sages qui avaient de grandes connaissances historiques et passaient pour fort habiles à interpréter les lois, Charséna, Séthar, Admatha, Tharsis, Marès, Marsana et Mamuchan, Assuérus leur dit : « Quelle mesure doit-on prendre contre la reine, pour n'avoir pas exécuté l'ordre que je lui avais intimé par les eunuques? » Mamuchan répondit : « Ce n'est pas seulement vis-à-vis du roi que la reine a mal agi, elle s'est aussi mise en tort à l'égard des princes et même des manants du royaume. Car, lorsque la nouvelle de sa désobéissance se sera répandue, il n'y aura pas une femme, jusque dans les plus lointaines provinces, qui ne commencera à se moquer de son mari. Toutes iront, en effet, s'écriant : « Assuérus, le roi avait enjoint à Vasthi, la reine, de venir se montrer au banquet. Vous avez vu comme elle y est allée! » Les princesses de Perse et de Médée citeront cet exemple aux princes, leurs maris, les femmes du peuple en feront autant à leurs croquants d'époux, et ce sera le commencement d'un beau désordre! Si donc le roi le trouve bon, qu'on promulgue une ordonnance portant que Vasthi ne paraîtra plus jamais devant Assuérus et qu'une autre la remplacera, qui vaille mieux qu'elle. Quand cela se saura, les femmes en concluront, dans toute l'étendue du pays, que ce qu'elles ont de mieux à faire, c'est d'obéir à leur mari. »

L'idée de Mamuchan parut bonne à suivre et Assuérus adressa des lettres à toutes les provinces du royaume, à chaque province selon son écriture et à chaque peuple selon sa langue; elles contenaient l'ordonnance susdite et rappelaient, en particulier, que tout mari, du plus grand jusqu'au petit, devait rester maître en sa maison.

Quand les lettres du roi furent parties et que sa colère fut assez

tombée pour lui permettre de penser à autre chose, les ministres lui dirent : « Ce qu'il faudrait maintenant, c'est envoyer, dans toute l'étendue du royaume, des officiers chargés de découvrir les plus belles jeunes filles qui s'y trouvent et de les expédier à Suse, la capitale, où l'eunuque Egée pourvoirait à leur parure; le roi choisirait parmi elles celle qui serait le mieux à sa convenance et il l'établirait reine pour remplacer Vasthi. »

Ainsi fut encore fait.

Or, il y avait, dans la capitale, un Juif nommé Mardochée, fils de Jair, petit-fils de Séméi, arrière-petit-fils de Cis, de la race de Benjamin, qui s'était trouvé au nombre des captifs emmenés de Jérusalem à Suse par Nabuchodonosor, roi de Babylone. Il avait adopté sa nièce Esther, orpheline de père et mère, qui était aussi harmonieuse de corps que belle de visage. L'ordonnance royale fit qu'Esther fut prise et jointe aux beautés qu'on rassemblait à Suse. L'eunuque Egée lui marqua de prime abord une faveur particulière et il s'effraya de lui fournir ce qui était nécessaire à sa subsistance et à sa toilette, car il faut savoir qu'avant d'aller chez le roi chaque candidate devait se frotter six mois avec de l'huile de myrrhe et autant de temps avec des aromates et des parfums. Lorsqu'au mois de Tébeth le tour d'Esther arriva, Assuérus l'aima de préférence à toutes les autres, posa le diadème sur son front, la fit reine aux lieu et place de Vasthi, puis il offrit un grand festin aux princes et aux sujets de son royaume, en l'honneur de sa nouvelle épouse.

Ce qu'il faut admirer maintenant, c'est comment tourna cette reine de beauté. Du jour au lendemain, elle ne fut plus à reconnaître. Elle qui, jusque-là, avait lavé la vaisselle et vécu comme un doux agneau chez Mardochée, nous la voyons muer tout à coup en une hyène enragée, avide de sang humain. Je sais bien qu'en arrivant au palais, Esther découvrit un complot tramé par Aman, premier ministre, en vue de faire périr les Juifs. Mais une fois la mèchante événement et les Juifs en sûreté, il suffisait tout au plus de châtier Aman avec quelques complices. Point n'était besoin d'ordonner, par vengeance, des massacres en masse. D'ailleurs ce benêt d'Assuérus n'était point sanguinaire. C'est Esther qui l'excite et n'a de cesse qu'elle n'ait obtenu carte blanche pour organiser des hétécombes. L'Écriture Sainte nous la montre assiégeant continuellement la porte du roi : « C'est de nouveau toi? Que veux-tu, reine Esther? dit Assuérus. Quelle est ta demande? » Elle obtient d'abord qu'Aman soit pendu ainsi que ses dix fils : Pharsandatha, Delphon, Esphata, Phoratha, Adalia, Aridatha, Phermesta, Arisaï, Jésthath et Aridaï. Mais ce n'est là qu'un début. Bientôt, le roi la voit revenir, tout en larmes.

Vous croyez peut-être qu'elle pleure parce que la femme d'Aman vient de perdre son mari et ses dix enfants? Pas du tout! Elle pleure parce qu'il n'y a pas eu assez de morts. Et toujours dans son premier emballement pour elle, Assuérus lui dit : « Tu es encore là? Que désires-tu? Quand ce serait la moitié de mon royaume, tu l'obtiendrais! » Esther obtint, dit l'Écriture, que des lettres fussent envoyées aux gouverneurs des dix-sept provinces situées de l'Inde à l'Éthiopie, afin d'autoriser les Juifs à tuer, pendant une journée, tous les ennemis qui leur tomberaient entre les mains, hommes, femmes et petits enfants. Ils en massacrèrent soixante-quinze mille dans les provinces. A Suse, la capitale, ils en tuèrent cinq cents. Mais ce n'était pas assez au gré d'Esther. Elle revint à la charge : « Que veux-tu encore? dit le roi. Parle. Je te l'accorderai! » Esther répondit : « Si le Roi le trouve bon, qu'il soit permis aux Juifs qui sont à Suse d'agir de nouveau demain selon le décret d'aujourd'hui afin d'achever ce qu'ils n'ont pu terminer dans la première journée. » Le roi se laissa fléchir, et ayant repris leur besogne le quatorzième jour du mois d'Adar, les amis d'Esther mirent encore à mort trois cents personnes.

Vous voyez, mon cher neveu, que l'Histoire Sainte s'accorde avec la mythologie pour dénoncer les résultats pénicieux des concours de beauté. Ou ils rendent la triomphatrice orgueilleuse et dure, comme nous venons de voir chez miss Esther, ou ils la poussent à régner sur tous les cœurs, c'est-à-dire à la débauche, comme ce fut le cas de miss Vénus. Il serait aisé de montrer, par des extraits de journaux, que l'histoire contemporaine apporte à cette thèse les mêmes confirmations que l'antiquité. Mais je ne veux pas manquer de charité en citant des noms.

La seule réflexion prouve, d'ailleurs, que tous les inconvénients des monarchies politiques se retrouvent en ces royautés éphémères. Ils y sont même multipliés et renforcés. Les républicains ne veulent pas de la monarchie parce que les monarques, disent-ils, se croient différents des autres hommes et enfreignent trop aisément les obligations morales de notre commune espèce. Quand il s'agit d'un dictateur ou d'un roi parvenu, ce danger est encore plus grand. Les parvenus veulent regagner le temps perdu et mettre les bouchées doubles, comme si l'avenir leur paraissait incertain. C'est aussi le cas des reines de beauté. A passer subitement de la cuisine de Mardochée aux palais de Suse ou d'ailleurs, la tête leur tourne; elles perdent la tramontane et d'autres choses également précieuses; et sentant comme est précaire cette couronne qui leur tombe sur la tête, elles s'empressent d'en tirer tout le parti possible, ce qui peut représenter une grosse somme de désordres et de bêtises pour toute sorte de gens.

Quant aux reines manquées, l'exemple de Minerve et de Junon, candidates malheureuses au concours du mont Ida, montre assez qu'elles deviennent aigries et méchantes, cherchant compensations, dérivatifs et vengeances, consommant la ruine de Troie ou d'autres ruines plus à leur portée.

« On ne m'otera pas de la tête, disait Léccadie, que toutes ces demoiselles qui participent aux concours de beauté s'engagent en une voie bien dangereuse, et auront fort à faire pour ne point devenir des personnes de mauvaise vie. »

Ma précieuse servante se permet aussi d'attirer votre attention sur les gazettes qui publient le portrait des candidates et des élues. Elles causent bien du mal, prétend-elle, aux honnêtes femmes qui ne veulent ou n'osent point concourir.

Quand une mère de famille verra son époux tomber en arrêt devant les épaules et les jambes de ces dames à moitié vêtues elle lui arrachera le journal des mains, et ce sera des discussions, des mensonges et des scènes à n'en plus finir. S'imaginant, de leur côté, qu'on n'en saurait trop faire voir pour plaire aux hommes, les jeunes filles voudront prendre le genre de ces créatures sans pudeur afin de conquérir un mari. « Cela nous promet, ajoute Léocadie, des modes et des toilettes qui ne seront guère au goût des instructions épiscopales et des encycliques du Souverain Pontife! »

* * *

Il m'est venu une drôle d'idée, mon cher neveu. Imaginez qu'après en avoir terminé avec ses concours de beautés féminines, M. de Waleffe se mette en tête de donner un prix au plus beau curé du monde! Evidemment l'épreuve serait encore truquée. Seuls y prendraient part les prestolets ripolinés des grandes villes qui ont du cosmétique sur les cheveux et des boucles d'argent sur leurs souliers, alors que les beaux et solides curés de campagne resteraient, comme il convient, dans leurs paroisses, c'est-à-dire sur le carreau! Mais je suppose que le concours ait lieu. Quelques candidats, un peu simples d'esprit, se présentent; le jury fait son choix; M. de Waleffe proclame le nom de l'élu; et tous les journaux publient le portrait de l'abbé Univers assis,

debout, à genoux, couché, de face, de dos et de profil. Qu'arrive-t-il ensuite?

Du coup c'en est fait de la religion et de la tranquillité publique. Les bonnes chrétiennes ne veulent plus recevoir l'instruction religieuse et les sacrements que de l'abbé Univers; les pécheuses accourent du bout de la terre pour être converties par lui; toutes les femmes se bousculent, s'écrasent, s'arrachent les cheveux et les yeux devant sa chaire et son confessionnal; elles se pâment au moindre de ses gestes et à son moindre éternement; la police est renforcée pour le service d'ordre; l'équipe des bedeau, sacristain, suisse et souffleur d'orgue suffit à peine pour ramasser les sacs, gants, souliers, chapeaux, peignes, morceaux de miroir et touffes de cheveux perdus dans la mêlée. Hors l'abbé Univers, aucun prêtre n'existe plus dans le pays; vicaires, curés, jésuites, chanoines, théologiens, docteurs en droit-canon, aumôniers de l'Action Catholique, prélats domestiques, évêques, même les maris: tout est jeté par-dessus bord; ceux-là peuvent raconter ce qu'ils veulent, les admiratrices du prix de beauté ecclésiastique ne les croient plus! elles ne jurent que par l'abbé Univers, elles ne vivent que pour lui, elles se battent à qui aura l'exclusivité de son ministère, et les millions d'âmes féminines qu'il n'aura pu satisfaire en convoient un tel dépit qu'elles se hâtent de perdre la foi, les mœurs et tout ce qui leur restait encore de bon. La ruine de l'Eglise est consommée, et il devient temps de prendre ses dispositions pour la fin du monde...

* * *

Mais soyons sérieuse, mon cher neveu!

Vous ne vous attendez pas, je suppose, que je rédige entièrement votre discours; et j'espère qu'après avoir ridiculisé les concours de beauté, vous réussirez bien vous-même à montrer comment ils favorisent le relâchement général des mœurs.

Ils n'offrent aucun danger pour nos campagnes où les gens ont la tête solide et nourrissent des préoccupations pratiques. Ici, plus une femme est en quelque sorte publique et remarquée, moins elle est considérée. On la laisse pour compte et si elle ne veut pas monter en graine, se voit forcée d'aller chercher un mari en ville. Un sûr instinct monogamique détourne nos époux des jeunes filles qui se donnent en spectacle et visent à plaire à tout le monde. Au surplus, ils veulent y voir clair et se méfient des apparences. Une femme qui dissimule ses mauvaises couleurs ou ses taches de son sous des fards, ne leur dit non plus rien qui vaille. Nos cultivateurs recherchent des personnes vertueuses et naturelles qui seront à eux seuls et leur donneront peu de fil à retordre et beaucoup d'enfants. Mes paroissiennes le savent et se le tiennent pour dit. Aussi n'avons-nous vraiment pas besoin d'entendre votre conférence à Bétaumont.

Cependant, le public citadin auquel vous avez affaire est moins éclairé et plus sensible aux campagnes des journaux. Pour lui, la dernière mode est toujours la meilleure. Voyez donc ce qu'il est capable de comprendre et montrez-lui, si possible, qu'il s'agit ici d'une mode démoralisatrice.

Pour y parvenir, il faudrait que vous puissiez lui faire sentir la différence qu'il y a de l'homme à l'animal.

Qu'on couronne les chèvres pour leurs cornes et leur pis, les juments pour leurs jambes et leur croupe: fort bien! Ces créatures de Dieu n'ont rien d'autre à faire voir et apprécier.

Mais les femmes ont une âme; aussi méritent-elles d'être autrement traitées. Le plus grand service qu'on puisse leur rendre est de voir en elles des êtres humains et non pas des bêtes à plaisir. (Ayez soin de ne point parler si crûment, je vous prie!)

Or, le corps n'est pas tout dans l'être humain. A ne songer qu'à lui l'on rétrograde soi-même et l'on travaille à la régression de l'espèce.

Batte le rappel pour amener des hommes à s'exciter devant des femmes qui ne sont ni à eux ni pour eux, c'est les pousser à être encore plus cochons qu'ils ne sont déjà (l'expression est du chef de gare; à vous de la traduire en termes qui puissent être compris et supportés de votre public); donner à croire aux populations qu'une jeune fille mérite des récompenses à proportion qu'elle est bien tournée et mal élevée, c'est abaisser le niveau de la moralité publique.

Et puis, c'est perdre un temps et des forces qui pourraient être utilisés au service de l'âme.

Ne craignez point de répéter aux gens de ville qu'ils ont une âme, mon cher neveu. Dites-leur qu'il leur appartient, comme aux autres créatures raisonnables, de songer aux valeurs spirituelles dont dépendent le bonheur de l'homme et l'avenir de l'humanité. Or, ici, les progrès à réaliser sont infinis et les bonnes volontés trouveront toujours à s'employer. Signalez donc à vos auditeurs la science, l'éducation, la vertu, la religion, l'esprit de justice et de charité comme étant à promouvoir: voilà de nobles tâches pour qui a des disponibilités d'enthousiasme et d'argent! Parlez-leur du moyen âge où, sous le nom de rosière, la plus vertueuse jeune fille de la paroisse était couronnée de roses par M. le Curé; passez aux temps modernes où nous voyons le roi d'Angleterre et le roi des Belges accorder des titres nobiliaires aux écrivains, militaires et philanthropes les plus méritants, sans jamais songer à anoblir une femme ou un homme pour sa beauté; célébrez enfin l'Eglise catholique qui, au cours des siècles, éleva à la prélature et même canonisa tant de personnages physiquement disgraciés. Prouvez, en un mot, que c'est à la beauté morale qu'on devrait réserver les meilleures récompenses.

Quant à moi, mon cher neveu, je prie tous les jours pour que la somme des grimaces nuisibles aille en diminuant sur la terre; et si votre conférence pouvait en empêcher quelques-unes, je ne regretterais point de vous avoir écrit si longuement.

Léocadie et M. Burtoibois vous souhaitent bonne chance. Et votre vieil oncle vous envoie la plénitude de ses affectueuses bénédictions.

LUCIEN-JOSEPH PECQUET,
Curé de Bétaumont.

Pour copie conforme :
OMER ENGLEBERT.

Le danger prussien

L'horizon européen est noir. Tout porte à croire que les pacifistes réussiront à nous entraîner, tous, dans une nouvelle guerre. Depuis la guerre qui mettrait fin à la Guerre, car elle serait la dernière, la « pression » pour de nouvelles hostilités est venue presque exclusivement de ceux qui professent l'idéal internationaliste. Il faut noter que le mot même d'« internationalisme » en est arrivé à représenter certaines nations contre d'autres nations. C'est de l'internationalisme que de désirer une entente entre l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne. C'est de l'internationalisme que de désirer une entente entre l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie. Mais ce n'est pas de l'internationalisme que de désirer une entente entre la France, la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Serbie, l'Italie et l'Angleterre. Cela, c'est du nationalisme et non pas de l'internationalisme. Je n'arrive d'ailleurs pas à comprendre pourquoi. J'admets parfaitement qu'il existe beaucoup de braves gens, très sincères, qui souhaitent

ardemment que l'Europe vive en paix, et dont les sympathies européennes sont plutôt différentes des miennes. Mais je ne comprends pas le type particulier de journaliste qui n'a cessé, depuis la Grande Guerre, de se poser en bruyant champion du cosmopolisme. Une Europe unie, sans la France et l'Italie, me semble pareille à un homme complet qui aurait oublié de mettre sa tête et d'endosser son corps. Et une large sympathie pour toutes les nations, mais qui conduirait à ignorer Rome et Paris, me paraît assez difficile à distinguer de la cécité propre à la barbarie. Je sais qu'il y a de bons chrétiens et de bons catholiques qui désirent l'unité de la chrétienté aussi sincèrement que moi-même, et qui, dès le début, ont été très honnêtement du côté de l'Allemagne et de l'Autriche; beaucoup d'entre eux vivent d'ailleurs en Allemagne et en Autriche... Je sais aussi qu'il y a des Anglais aimant l'Angleterre autant que je l'aime et qui pensent que l'Angleterre ne pouvait rien faire de plus sage que de se ranger aux côtés de l'Allemagne depuis la fin de la guerre. C'est le problème de toujours des partisans respectables et incertains d'une sympathie ou d'une politique. Mais l'heure me paraît arrivée pour les germanophiles, et tout particulièrement pour les germanophiles anglais, de reconsidérer très sérieusement où leur sympathie et leur politique les a réellement conduits. Dieu seul juge les cœurs et il n'est pas impossible que nous nous trompions parfois quand nous essayons de distinguer le pacifique auquel fut promis la Béatitude du pacifiste, marchand de paix, qui souille le temple en y vendant des colombes. Toutefois, en supposant la sincérité de cœur, nous pouvons faire appel à quelque sérieuse responsabilité de la tête, et demander à des hommes de toute opinion d'observer, avec le plus grand soin, l'activité réelle et l'histoire réelle de la politique internationale et de la diplomatie depuis la guerre. Qu'ils considèrent quelle lumière elles projettent sur les deux théories de reconstruction de la chrétienté.

* * *

Je n'ai jamais varié substantiellement dans la vue générale des éléments européens que j'avais avant la Grande Guerre. J'admets volontiers que, comme toute généralisation au sujet de questions politiques, cette « vue » comporte pas mal d'exceptions et d'incongruités, mais je persiste à la croire vraie *in globo*. D'après cette vue les Alliés (la plupart probablement sans le savoir) luttaient pour le vieux noyau de la culture européenne contre des choses plus âpres et plus destructrices dans le Nord. Evidemment, quel que soit l'angle sous lequel vous considérez une pareille bigarrure, les exceptions paraissent toujours aussi générales que la règle. Celle-ci était contre-balancée par bien des choses, notamment par l'Autriche et la Bavière, pays réellement de l'ancienne culture, attachés à la queue de la Prusse, capitaine de la culture nouvelle. En fait, et malgré que l'Autriche ait agi sans scrupule aucun dans son ultimatum à la Serbie, si la guerre n'avait été qu'une guerre de l'Autriche contre les Slaves, ma description et même mes sympathies eussent été différentes. Mais c'est le monde occidental qui était en péril; et les deux réalités de cet Occident étaient la Prusse païenne et la Gaule romaine. Voilà du moins quelle était, et reste, ma vue des choses et je demande aujourd'hui à chacun de considérer ce qui est résulté d'une politique basée sur une vue différente.

La Prusse a démontré, une fois de plus, son paganisme dans le « nazisme », dans le nudisme et dans une demi-centaine d'autres lubies païennes, mais par-dessus tout dans ce fait vital et très mortel que les nazis sont tout disposés à folâtrer avec les communistes. Voilà l'éclair de réalité qui anéantit toutes espèces d'étiquettes et de conventions. Les nazis peuvent se proclamer nationalistes et les bolcheviques internationalistes, ce ne sont là que des mots, car la Prusse est à peine une nation et la Russie est bien

moins en contact avec d'autres nations que n'importe quel autre peuple. Mais toutes deux sentent qu'elles sont faites de la même matière, matière qu'elles appelleraient les forces nouvelles et que je qualifie, moi, d'ancienne barbarie. Le patriote prussien a beau se mettre partout des aigles et des croix de fer, pratiquement on le trouvera côte à côte avec le drapeau rouge. Prussiens et Russes seront d'accord sur tout, particulièrement au sujet de la Pologne. Ils ont beau différer en bien des choses, par la haine de la civilisation chrétienne ils sont vraiment « international ».

En second lieu, dès que la guerre fut terminée, certaines forces qui, à propos de tout, se montrent quelque peu étrangères à l'ancienne culture chrétienne et à l'instinct catholique, se précipitèrent instantanément au secours de la Prusse. Les usuriers furent tous germanophiles, même ces innocents usuriers qui sont en ce moment trop embarrassés et trop perdus pour savoir si leur système financier compliqué et incompétent est usuraire ou non. New-York, et en particulier tout ce qu'il y avait de plus cynique et de moins traditionnel à New-York, fut le siège de la force financière dirigée dans ce sens. D'instinct presque tout le monde sentait que cette force était l'ennemi de l'Europe. Ce fut cet ennemi de l'Europe qui fut l'ami de la Prusse. Nous avons eu l'occasion d'admirer la qualité de l'effet financier produit par ces experts en sciences financières! C'est parce que ces hommes, étrangers à l'Europe, avaient, à cause de cela, un faible pour la Prusse qu'ils nous conduisirent à notre plus grande débâcle financière quand la Prusse refusa nettement de payer. Depuis la guerre, le Prussien a agi exactement d'une manière identique à celle que nous lui reprochions avant et pendant la guerre. Il n'a pas agi, il n'agit pas en ami de l'Europe.

Enfin, « quelque chose » circule en rue et sur les places publiques, quelque chose de bruyant, de très vivant, de très excité, et répandant les pires mensonges contre la Pologne. Des mensonges indéfendables; des mensonges non rétractés; des mensonges qu'on n'ose pas livrer à la critique imprimée. Quel que soit le menteur, et quelle que soit l'origine du mensonge, le but est de renverser le bastion du christianisme qui a nom : la Pologne, qui, seule, nous protège contre une anarchie asiatique comme elle le fit déjà contre les hordes tartares. Je demande très instamment à mes compatriotes, et tout spécialement à mes coréligionnaires catholiques, de réfléchir soigneusement à ces trois points.

G. K. CHESTERTON.

Traduit de l'anglais
G. K.'s WEEKLY.

A l'occasion de l'Assomption, LA
REVUE CATHOLIQUE DES IDEES ET
DES FAITS ne paraîtra pas la semaine
prochaine

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nous nombreux abonnés étrangers nous obligerait beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25, 22 ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnements accompagnés du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Saint Albert le Grand

docteur de l'Eglise

Au contact des grandes figures de l'histoire, l'homme qui s'est laissé prendre à la contagion de la médiocrité reprend conscience de sa haute destinée et s'applique avec une nouvelle ferveur à réaliser sa propre vocation. Il ne sera donc pas sans profit de contempler un instant la physionomie spirituelle de celui que Pie XI a récemment couronné de la double auréole du Saint et du Docteur.

Dans la Lettre décrétale *In thesauris sapientiae*, datée du 16 décembre 1931, le Souverain Pontife rappelle succinctement la vie, les vertus et l'œuvre scientifique d'Albert le Grand; il retrace ensuite l'histoire de son culte et souligne les raisons d'opportunité qui l'ont décidé à hâter la glorification du Bienheureux et à le proposer en exemple à notre siècle. Je voudrais, en m'inspirant de ce document pontifical, des travaux devenus classiques (1) et des recherches historiques récentes (2), faire revivre ici la personnalité si captivante du nouveau Docteur et préciser quel fut son rôle dans l'histoire de la pensée chrétienne. Mais il paraît indispensable de rappeler d'abord les principaux événements de sa carrière.

* * *

Le P. Mandonnet vient de démontrer (3) qu'Albert le Grand est né en 1206 (à quelques mois près); il faut abandonner, semble-t-il, l'opinion des historiens qui le faisaient naître en 1200 ou même en 1193. Fils aîné du comte de Bollstadt, il vit le jour à Lauingen, petite ville de Souabe baignée par le Danube. Son père était le chef d'une puissante famille dévouée à la cause de Frédéric II et des Gibelins. Adolescent, Albert fut envoyé à Padoue où il étudia les arts libéraux (arithmétique, grammaire, dialectique, etc.), la médecine et les sciences naturelles. Ce fut là qu'il rencontra le bienheureux Jourdain de Saxe, deuxième maître général des Frères Prêcheurs, et qu'il prit l'habit dominicain, en 1223, malgré les résistances de ses parents et de ses amis. L'Ordre de saint Dominique n'avait pas dix ans d'existence; doué de la force d'expansion d'un organisme jeune, fervent, adapté aux milieux de l'heure, il se recrutait avec prédilection dans les milieux scolaires et mettait à l'avant-plan la formation intellectuelle de ses membres en vue de la prédication apostolique. De 1223 à 1228, on perd la trace du jeune novice; c'est la période de sa formation religieuse et de ses études théologiques. En 1228 — Thomas d'Aquin est âgé de deux ans à peine — Albert est lecteur de théologie (4) au couvent dominicain de Cologne; en 1233 il passe en la même qualité à Hildesheim, puis à Fribourg-en-Brisgau, à Ratisbonne et à Strasbourg.

C'est en 1244 ou 1245 que débute la carrière publique du frère Albert: il est envoyé à l'Université de Paris pour y commencer son enseignement en qualité de bachelier sententiaire et y préparer

(1) Dans le domaine des ouvrages généralement accessibles, on trouve de bonnes monographies sur Albert le Grand: l'article du P. MANDONNET dans le *Dictionnaire de théologie catholique* (1903), article reproduit et mi; à jour dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* (1912) les études de M. DE WULF dans son *Histoire de la philosophie médiévale* (5^e éd., 1924-1925) et de B. GEYER dans la dernière édition de la *Geschichte der Philosophie* de F. UEBERWEG, tome II (1928).

(2) La canonisation d'Albert le Grand a été et sera l'occasion de nombreux travaux sur sa carrière et sur son œuvre. Déjà en 1930, lors de son assemblée générale tenue à Cologne, la *Görresgesellschaft* décida de préparer une édition critique des œuvres d'Albert: entreprise de longue haleine, mais vraiment nécessaire, vu la mauvaise qualité des éditions actuelles. — A l'annonce de la canonisation prochaine, la *Revue thomiste* consacra son numéro de mars-avril 1931 au futur saint; ce fascicule, intitulé *Le Bienheureux Albert le Grand*, renferme d'importantes études et un *Essai de bibliographie albertinienne* qui compte 583 titres. — Le périodique *Angelicum* vient de suivre l'exemple de la *Revue thomiste* dans sa livraison d'avril-septembre 1932 (fasc. 2 et 3). Notons aussi la parution d'une *Introductio in opera omnia B. Alberti Magni, O. P.*, due au P. G. MEERSSEMAN, O. P. (Bruges, Beyaert, 1931; XIV-174 pp.) et rappelons enfin qu'une *Semaine albertinienne* s'est tenue à Rome du 9 au 15 novembre dernier.

(3) *Revue thomiste*, mars-avril, 1931, pp. 233-253.

(4) D'après la Lettre décrétale *In thesauris sapientiae*, Albert poursuit à Cologne ses études de théologie jusqu'en 1233 et ne commence à enseigner qu'à cette date, après avoir reçu la prêtrise.

sa maîtrise en théologie. On sait que le bachelier sententiaire avait pour tâche d'expliquer le *Liber sententiarum*, le célèbre manuel de théologie composé par Pierre Lombard au XII^e siècle. Albert reçoit le titre de maître en théologie en 1245. Il poursuit son enseignement à Paris jusqu'en 1248 et y acquiert en peu de temps une prodigieuse renommée scientifique.

Depuis 1245, Thomas d'Aquin est à Paris et reçoit les leçons de maître Albert. Quand, en 1248, le Chapitre général de l'Ordre confie à Albert le soin d'organiser un nouveau centre d'études à Cologne, Thomas accompagne son maître dans la cité rhénane. En 1254, Albert est élu provincial de Germanie et, à partir de cette date, son activité scientifique se ralentit au profit de travaux apostoliques. Relevé de ses fonctions de provincial en 1257, il reprend son enseignement à Cologne jusqu'en 1260. Le 5 janvier 1260, il est nommé évêque de Ratisbonne (Regensburg), mais deux ans plus tard, accablé par les soucis temporels de sa charge, il demande et obtient sa retraite. L'évêque démissionnaire devient prédicateur de la croisade; il parcourt la Bohême et l'Allemagne de 1263 à 1266. A cette date (1) il remonte en chaire pour la quatrième fois à Cologne, mais l'enseignement ne l'empêche pas de poursuivre en même temps ses voyages scientifiques et d'exercer ses pouvoirs épiscopaux, quand l'occasion se présente de rendre quelque service. Il prend part au Concile de Lyon en 1274 (saint Thomas mourut au cours du voyage qui devait l'y conduire) et se rend encore à Paris en 1277 pour y défendre les doctrines de son glorieux disciple que des théologiens réactionnaires veulent faire condamner. Mais déjà les infirmités de la vieillesse se font sentir et, après deux ans d'inaction forcée, Albert, brisé par un labeur gigantesque, s'éteint le 15 novembre 1280, dans ce couvent de Cologne où il a passé la majeure partie de sa vie.

Les saints, dans le Royaume de Dieu, ne se portent pas ombrage; ici-bas cependant, la gloire de l'un fait parfois tort à celle de l'autre. Dans l'histoire de la pensée chrétienne, Albert le Grand fait figure de précurseur vis-à-vis du Docteur angélique et le prestige du disciple a fait pâlir, aux yeux d'un grand nombre, l'auréole du maître: on est parfois tenté de croire que la renommée de notre Docteur est due surtout à sa paternité intellectuelle. La récente glorification d'Albert aura pour effet de remettre en pleine lumière les mérites propres d'une carrière et d'une œuvre dont l'étonnante fécondité fut rarement égalée au cours de l'histoire.

Carrière extrêmement variée, du reste, qui offre à l'historien de multiples perspectives. Albert est professeur et écrivain, administrateur, prédicateur et évêque; chercheur infatigable, il arrache leurs secrets aux bibliothèques et à la nature; sa prudence et sa grande bonté le désignent comme arbitre dans de nombreux conflits, comme pacificateur des familles et des cités: ce zèle pour la paix, ainsi que l'amour du saint Docteur pour l'Eglise et pour la chrétienté (2), font de lui un modèle et un intercesseur que le Souverain Pontife propose très opportunément à l'attention de notre société, aussi troublée et divisée qu'elle est avide de paix et de concorde; enfin et par-dessus tout, Albert est l'homme de Dieu: son âme sensible et délicate le prédisposait à la piété et à la vie intérieure; ses écrits et les témoins de sa vie laissent entrevoir les cimes de la vertu et de la contemplation auxquelles il parvint. Laissant de côté ces divers aspects de la personnalité de saint Albert, nous ne considérerons ici que le Docteur, puisqu'il s'agit de déterminer quelle fut sa mission providentielle pour le développement de la pensée chrétienne.

* * *

L'influence de maître Albert sur le mouvement intellectuel de son siècle n'est pas une découverte récente et ne doit rien à l'imagination des historiens: elle est attestée d'une manière non équivoque par les contemporains. Pour mieux saisir la portée de leurs témoignages, il faut se rappeler qu'à partir du XIII^e siècle et durant tout le moyen âge, Paris est la capitale intellectuelle de la chrétienté. Première par la date de sa fondation (vers 1200), l'Université de Paris tient aussi le sceptre par le nombre de ses

(1) Selon d'autres, en 1269 seulement.

(2) Allemand de naissance, Albert a fait de longs séjours en France et en Italie; Pie XI se plaît à rappeler ses relations cordiales avec le roi de France, saint Louis; Albert a servi l'Eglise et la chrétienté par ses prédications en vue de la Croisade, par ses efforts constants pour la paix et surtout par son œuvre scientifique.

maîtres et de ses étudiants venus de tous pays et par l'influence qu'elle exerce sur les autres centres d'étude européens. Or c'est dans ce milieu unique, rendez-vous des maîtres les plus éminents, qu'Albert s'impose en peu de temps comme une autorité de premier ordre dans les domaines scientifiques les plus divers.

Les témoins de cette renommée vraiment unique au XIII^e siècle sont nombreux. En voici quelques-uns. Roger Bacon, qui s'irrite du prestige d'Albert, avoue qu'on le considère comme le créateur de la philosophie chez les Latins et qu'on le cite, de son vivant, comme une *auctoritas* au même titre qu'Aristote, Avicenne ou Averroès. De la même époque (vers 1270) date le célèbre témoignage de Siger de Brabant : « *praecipui viri in philosophia, Albertus et Thomas* ». Ulrich de Strasbourg appelle son maître « *sui temporis stuporem et miraculum* ». Maître Henri, surnommé le poète, parlant d'Albert dans son ouvrage *De statu Curiae*, assure que si tous les livres de l'antiquité devaient périr par le feu, cet « *inventor novae philosophiae* » pourrait restaurer de mémoire et même enrichir par son génie toute la science des anciens (1). Enfin, tandis que saint Thomas est honoré du titre de *Doctor communis*, saint Albert reçoit, en raison de la prodigieuse étendue de ses connaissances dans les départements les plus variés de la science humaine et divine, le titre de *Doctor universalis*.

Quelles furent les raisons d'une renommée aussi extraordinaire ? Dans quelles circonstances et par quelle œuvre le génie d'Albert s'est-il révélé ? Tels sont les problèmes qui se posent et dont la solution plénière n'est possible qu'à la lumière d'un long contexte historique : il faut remonter aux origines de l'Eglise et revivre un instant les principales étapes du développement de la pensée catholique.

Le christianisme n'est pas le produit d'une école ou d'une secte philosophique ; la doctrine de Jésus ne prétend pas être un système philosophique destiné à en supplanter d'autres. L'Évangile est la bonne nouvelle du salut, annoncée de la part de Dieu à tous les hommes, savants et ignorants, et authentifiée par des signes surnaturels ; saint Paul se plaît à opposer la sagesse du monde à la folie de la croix.

Toutefois, le christianisme comporte une doctrine. S'imposant à l'adhésion du croyant comme vérité divine et comme parole du Verbe éternel, cette doctrine se doit d'être respectueuse de l'intelligence et elle l'est en effet, puisque la foi n'a d'autre objet que d'ennoblir, que de diviniser la connaissance humaine. Loin d'étouffer la vie de l'esprit, la foi la stimule, comme l'histoire de la pensée chrétienne en témoigne à chaque page. Déjà les écrits néotestamentaires sont chargés de doctrine théologique ; bientôt, devant la réaction du paganisme, on assiste à l'éclosion d'une théologie *apologétique*, œuvre des Pères apologistes ; la menace des grandes hérésies provoque à son tour le développement d'une théologie *polémique* ; enfin, quand l'ère des luttes doctrinales est close et que la chrétienté, rajeunie par les barbares, se réveille à la vie de l'esprit dans les écoles cathédrales et abbatiales, le temps est venu pour la théologie de se constituer en science, de fixer ses méthodes et d'organiser en un système cohérent, à partir des principes de la foi, le patrimoine légué par les Pères de l'Eglise : c'est la période de la théologie *scolastique*.

Le christianisme a donc été générateur de « pensée chrétienne », d'une science, divine dans ses principes révélés, humaine dans les recherches positives et l'effort rationnel qu'elle comporte. Si l'on pose, à propos de cette pensée chrétienne, une question de valeur, il est clair que toute conciliation est impossible entre le croyant qui reconnaît l'origine divine du donné révélé et l'incroyant qui la rejette : pour l'historien rationaliste, la théologie est dépourvue de toute valeur scientifique, puisqu'elle repose sur des points de départ fabuleux ou mythologiques. Au point de vue du croyant — et c'est celui de cet article — le problème de valeur ne se pose pas pour les points de départ de la théologie, mais il se présente sous plusieurs formes quand il s'agit d'apprécier, à tel ou tel moment de l'histoire, les résultats de l'élaboration scientifique qui constitue la théologie comme science. On peut se demander d'abord par quelles étapes successives la théologie a précisé son objet et ses méthodes, développé ses cadres, enrichi et coordonné ses conclusions ; bref, comment elle s'est perfectionnée en elle-même.

Mais on aperçoit rapidement que la théologie est tributaire d'autres disciplines — scientifiques, historiques et philosophiques — dont elle se sert comme d'instruments dans la réalisation de sa propre tâche. L'intérêt particulier de la « science divine » aussi bien que la tendance générale de l'intelligence humaine exigent donc l'épanouissement, autour de la théologie, de sciences humaines ou profanes. Du coup une nouvelle question de valeur se pose quand on étudie l'histoire de la pensée chrétienne : le christianisme a-t-il favorisé ou retardé le développement des sciences humaines ? Générateur de pensée théologique, n'a-t-il pas entravé par ce fait l'essor de la pensée tout court, ou du moins, n'a-t-il pas déformé cette pensée par une subordination induite de la science humaine à la théologie ?

Tels sont, si je ne me trompe, dans l'ordre intellectuel, quelques-uns des problèmes les plus captivants que pose le fait chrétien, c'est-à-dire l'élévation de l'humanité à l'état surnaturel. Je voudrais montrer que, par son œuvre scientifique, saint Albert le Grand a contribué d'une manière exceptionnelle au progrès de la pensée chrétienne entendue au sens le plus large, d'abord en provoquant une prodigieuse renaissance des sciences profanes dans la chrétienté, ensuite en apportant aux sciences théologiques des perfectionnements décisifs.

On peut dire que, pendant les premiers siècles de notre ère, tout en utilisant dans une mesure variable les données de la science et de la philosophie grecques, les docteurs catholiques se plaisent à opposer la sagesse chrétienne et la sagesse païenne comme deux conceptions irréductibles, tant dans les conclusions que dans les principes. Lorsque le christianisme se trouve pour la première fois en présence d'une synthèse philosophique puissante — le néoplatonisme —, les premiers contacts ne sont guère pacifiques : Porphyre surtout est l'adversaire décidé de l'Eglise et celle-ci ne paraît pas pressée d'adopter, ni même d'utiliser la philosophie nouvelle.

La carrière de saint Augustin marque un tournant dans l'histoire de la pensée catholique. Comme l'a écrit récemment un de ses meilleurs historiens, « saint Augustin est, parmi les Pères latins, le seul qui ait eu réellement le génie spéculatif, les dons du penseur (1) ». Or, chez ce « grand intellectuel (2) », la recherche philosophique a joué un rôle important dans le drame intérieur qui l'a conduit au catholicisme, et le néoplatonisme est demeuré un élément essentiel de sa culture intellectuelle. Le problème des rapports entre la sagesse révélée et la sagesse humaine, entre la théologie et les sciences profanes — spécialement la philosophie — devait se poser dans l'esprit de saint Augustin.

Comment l'a-t-il résolu ?

On a beaucoup écrit sur saint Augustin à l'occasion du XV^e centenaire de sa mort (1930) et il semble bien difficile de répondre en quelques lignes à la question qui vient d'être posée, sans trahir la vérité historique en négligeant des nuances et des précisions nécessaires. Ces réserves faites, on peut dire que, chez saint Augustin, la sagesse humaine est assumée dans une sagesse supérieure, divine dans son principe : la sagesse chrétienne. Dans la conclusion de son *Introduction à l'étude de saint Augustin* (3), M. Etienne Gilson écrit : « Il n'y a pas d'augustinisme sans cette présupposition fondamentale : la vraie philosophie débute par un acte d'adhésion à l'ordre surnaturel, qui libère la volonté de la chair par la grâce et la pensée du scepticisme par la révélation » (p. 294). A l'intérieur de cette unique sagesse, lumière de la Cité de Dieu, allumée par le Verbe fait homme, la distinction de la philosophie et de la théologie peut, sans doute, trouver place, mais elle s'estompé dans la pensée de saint Augustin, plus préoccupé d'opposer la sagesse chrétienne à la fausse sagesse des philosophes païens (4) ; loin de souligner l'autonomie relative des sciences profanes, il se plaît à montrer les déficiences fatales d'une raison qui serait laissée à ses propres forces.

Pourquoi cette attitude ? Les motifs en sont nombreux ; notons les plus obviés : réaction du converti qui a ressenti cruellement les souffrances d'une pensée désarmée ; absence, chez l'évêque d'Hippone, de préoccupations strictement scientifiques et méthodologiques, qui sont celles du professeur et du savant profession-

(1) P. DE LABRIOLLE, « Augustin d'Hippone », article paru en 1931 dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. V, col. 468.

(2) *Ibidem*.

(3) Paris, Vrin, 1929.

(4) J. MARITAIN, « De la sagesse augustinienne », dans la *Revue de philosophie*, 1930, pp. 715-741.

(1) Cité par Mgr M. Grabmann dans son discours prononcé à Munich, lors de la manifestation qui eut lieu le 28 février 1932 en l'honneur de saint Albert. Ce discours a été publié depuis : *Der hl. Albert der Grosse. Ein wissenschaftliches Charakterbild*. (Munich, Hueber, 1932, 30 pages).

nel; caractère religieux et mystique de la spéculation néoplatonicienne qui se prêtait assez bien à une transposition directe dans la synthèse chrétienne.

L'influence de saint Augustin a été prépondérante dans l'Eglise latine, surtout jusqu'au XIII^e siècle. La conception augustinienne d'une sagesse unique issue de la foi, le triomphe de plus en plus complet du christianisme sur le paganisme dans le monde occidental, enfin le monopole scolaire du clergé, tous ces facteurs ont concouru à assurer à la théologie l'hégémonie incontestée de la vie intellectuelle pendant le haut moyen âge. La dialectique, au même titre que la grammaire, la musique et les autres sciences profanes, n'est qu'une préparation à la théologie; la philosophie, réduite à cette dialectique qui est le couronnement des arts libéraux, n'a donc qu'une valeur instrumentale: *ancilla theologiae*. Quant à la théologie elle-même, elle pâtit inévitablement de cette carence scientifique et philosophique: on se pose, sans doute, des problèmes philosophiques, mais ils font partie intégrante d'une construction *théologique*; ils s'y enchaînent le plus souvent comme des fragments isolés, parfois même disparates. Saint Augustin, qui avait christianisé dans une large mesure le néoplatonisme, avait l'avantage de le connaître; sa vision du monde est unifiée par la foi, mais on y discerne aisément une substructure philosophique. Chez les théologiens du haut moyen âge, cette synthèse rationnelle est presque toujours absente et, dans la mesure où elle existe, elle vient de saint Augustin. C'est que la philosophie n'existe à cette époque que sous forme de matériaux déjetés: quelques pages de Platon, la logique d'Aristote, une partie des écrits de Cicéron, de Porphyre et de Boèce, les œuvres philosophiques de saint Augustin; la tentative de restauration néoplatonicienne réalisée au IX^e siècle par Jean Scot Eriugène n'a pas eu de lendemain. Bref, il n'y a pas de vie philosophique faite de sources et surtout parce que l'intérêt scientifique est ailleurs; mais la théologie souffre de sa propre hégémonie.

Or voici que, vers la fin du XII^e siècle, un événement se produit dont les répercussions sur l'avenir de la pensée chrétienne sont incalculables: c'est l'invasion massive de la philosophie païenne dans le monde chrétien. A la suite de circonstances diverses et par l'intermédiaire de traductions gréco-latines et arabo-latines, l'aristotélisme, chef-d'œuvre de la pensée grecque, enrichi par les apports du néoplatonisme grec, juif et arabe, force soudain l'entrée de l'Université de Paris, où une sagesse païenne se trouve tout à coup en présence de la sagesse chrétienne. Le problème des rapports entre la théologie et la science profane va se poser à nouveau, et dans des termes d'autant plus aigus que des divergences profondes existent entre l'aristotélisme et la doctrine catholique.

Le conflit est inévitable et, si l'on regarde de près, on s'aperçoit qu'il peut, si les choses tournent mal, provoquer une crise dangereuse pour la chrétienté; les circonstances dans lesquelles il se déclare à Paris ne peuvent contribuer qu'à l'envenimer et à le prolonger, car il va mettre aux prises deux groupements universitaires devenus rivaux: la Faculté de théologie et la Faculté des arts, issue des écoles d'art libéraux. Sous l'influence de la littérature philosophique récemment importée dans le monde latin, la Faculté des arts, qui a joué jusqu'ici le rôle d'école préparatoire vis-à-vis de la Faculté de théologie, prend peu à peu conscience du rôle propre qu'elle peut jouer, de la possibilité d'une recherche rationnelle indépendante de la théologie. Eblouis par le génie d'Aristote, les maîtres ès arts deviennent ses disciples enthousiastes et créent un mouvement *philosophique* aristotélicien, teinté d'ailleurs de néoplatonisme et de christianisme. Comme il arrive trop souvent en des cas semblables, le voisinage des deux Facultés, loin de favoriser les rapprochements et les solutions modérées, ne fait qu'accroître l'opposition des deux écoles et l'on verra bientôt un Siger de Brabant se faire le protagoniste d'un aristotélisme radical et étroit, et un saint Bonaventure défendre les positions acquises de la théologie sans trop se rendre compte, semble-t-il, ni des possibilités, ni des inéluctables exigences du moment.

Les papes, heureusement, ont compris très vite la gravité de la situation. Ils ont essayé, d'abord, d'endiguer le flot montant de l'aristotélisme par les prohibitions de 1210, 1215 et 1231. Cependant, déjà à l'occasion de cette dernière interdiction, Grégoire IX déclare que la défense est provisoire et il charge trois théologiens de Paris d'examiner les livres d'Aristote et d'en préparer un texte expurgé qui puisse être mis dans les mains des étudiants. La mesure est un peu simpliste, car on ne mutilé pas un traité

d'Aristote comme une pièce de théâtre ou un roman; en tout cas, la revision demeure à l'état de projet et la poussée aristotélicienne ne faiblit pas. C'est alors qu'Albert le Grand arrive à Paris et qu'il y devient maître en théologie (1245).

D'un coup d'œil vraiment génial, il voit aussitôt qu'il ne peut être question, ni d'arrêter la marche d'Aristote, ni de le condamner en bloc, ni de l'expurger en pratiquant d'impossibles coupures dans ses œuvres, mais qu'il faut le munir d'une paraphrase destinée à le rendre intelligible et à faciliter le discernement du bon grain et de l'ivraie dans cette riche moisson. Bref, pour reprendre une expression du P. Mandonnet, il faut « refaire Aristote à l'usage des Latins ». Les passages où Albert manifeste expressément sa conviction à ce sujet sont bien connus.

Cette conviction ne demeure point stérile: Albert conçoit le projet de réunir, dans une vaste encyclopédie scientifique, non seulement la science d'Aristote, mais tout le savoir accumulé par l'antiquité, par les Arabes et par les Latins. Mais le plus extraordinaire n'est pas qu'Albert ait conçu ce plan vraiment audacieux: c'est qu'il l'a réalisé en quelques années, menant de front l'enseignement de la théologie et la rédaction de son encyclopédie. On soupçonne ce qu'il lui en coûta de labeurs et de veilles quand on sait ce qu'étaient les sciences avant lui et quand on se rappelle que ses écrits remplissent vingt et un volumes in-folio dans l'édition Jammy (1615) et trente-huit in-quarto dans l'édition Borgnet (1890 sqq.): c'est probablement l'œuvre littéraire la plus gigantesque du moyen âge.

Mais la valeur intrinsèque de cette œuvre monumentale importe plus que son volume. En premier lieu, Albert est vraiment le restaurateur des sciences profanes — positives et philosophiques — dans la chrétienté. Il accepte résolument l'idée d'une recherche purement rationnelle dans ses principes, ses méthodes et son ordonnance interne; il reconnaît la possibilité d'une synthèse naturelle distincte de la sagesse surnaturelle. Sa curiosité scientifique est illimitée; son savoir est tellement varié et tellement universel qu'il est le point de départ de presque tous les courants doctrinaux de son siècle: l'aristotélisme chrétien ou le thomisme, le néoplatonisme chrétien et l'école mystique allemande, le mouvement scientifique et expérimental; Thomas d'Aquin, Thiéry de Fribourg, Eckart, Henri Bate, Witelo, même Bacon, pour ne citer que les noms les plus illustres, ont subi dans une mesure plus ou moins grande l'influence d'Albert et lui doivent soit leurs doctrines, soit au moins leur esprit et leurs méthodes scientifiques. On sait avec quelle conviction il s'appliqua à cette restauration intellectuelle: les résistances auxquelles il se heurta lui arrachèrent cette protestation indignée: « Quidam qui nesciunt, omnibus modis volunt impugnare usum philosophiae, et maxime in Praedicatoribus, ubi nullus eis resistit, tamquam bruta animalia blasphemantes in his quae ignorant! » L'opposition cessa assez rapidement dans l'Ordre dominicain et le programme scientifique d'Albert reçut la pleine approbation des papes; son intervention fut marquante dans la réforme du programme de la Faculté des arts à Paris.

La renaissance des sciences profanes devait entraîner un renouveau des études théologiques, auquel saint Albert a également contribué pour une large part. Au dire de Bacon, Albert n'a jamais enseigné la philosophie; il a été avant tout théologien. Pour lui, comme pour tout penseur catholique, la théologie est la plus haute des sciences et les disciplines profanes trouvent leur plus noble emploi comme instruments dans l'interprétation rationnelle du donné révélé ou dans l'édification d'une théologie vraiment spéculative, c'est-à-dire d'une véritable sagesse surnaturelle. En restaurant l'aristotélisme, saint Albert a perfectionné de façon remarquable l'instrument rationnel de la science sacrée; il a précisé la méthode théologique en la distinguant des autres méthodes scientifiques; enfin, pour ses écrits théologiques eux-mêmes il doit être compté parmi les meilleurs théologiens du moyen âge.

Il serait d'un médiocre intérêt de rappeler ici les imperfections de l'œuvre albertinienne et de redire comment elle a été reprise par son plus illustre disciple et poussée par celui-ci à un haut degré de perfection. Ces faits ne diminuent point les mérites de l'infatigable initiateur. Du reste, l'édifice des sciences ne sera jamais achevé par personne: pour ne parler que des méthodes, saint Thomas lui-même n'est pas toujours fidèle à ses propres principes; chez lui, comme chez maints scolastiques (et chez tant de nos contemporains!) la théologie déteint parfois indûment sur la philosophie et l'usage que l'on fait de celle-ci en théologie n'est pas tou-

jours correct. Mais les principes de méthode demeurent et ils sont pour une large part l'œuvre d'Albert et de son disciple.

* * *

Le geste pontifical qui vient d'élever saint Albert le Grand au rang des Docteurs de l'Eglise et qui souligne ses éminents services dans l'élaboration des méthodes scientifiques et dans l'édification des sciences (expérimentales, philosophiques et théologiques) est d'une singulière opportunité. Les controverses sur la notion hybride de « philosophie chrétienne (1) » et sur le désir naturel de la vision béatifique, l'attrance exercée par l'augustinisme, la vogue de la philosophie religieuse, de la psychologie religieuse et des études mystiques, la phobie de l'abstraction, le souci de garantir l'unité spirituelle et le contact avec la réalité concrète, d'autres facteurs peut-être ont pour effet de déprécier, aux yeux de plusieurs, des distinctions et des principes de méthode devenus classiques depuis le XIII^e siècle. D'aucuns estiment que, dans l'état historique de l'humanité qui est un état surnaturel, la philosophie ne peut avoir qu'un objet irréel ou hypothétique; ils s'imaginent que la philosophie étudie l'univers dans la situation que les théologiens appellent *status naturae purae* (1) et qu'elle se développe en marge du monde réel si elle ne consent pas à renoncer à son autonomie. D'autres protestent contre une méthode philosophique qui serait exclusivement intellectualiste et s'efforcent de montrer qu'il faut aller à la vérité de toute son âme : ce qui est vrai, mais à condition qu'on précise en quel sens. Dans un camp opposé l'on rencontre des gens qui réagissent trop vivement contre la fusion abusive ou la confusion de la philosophie et de la théologie et qui exagèrent l'hétérogénéité de la pensée théologique et de la pensée métaphysique.

Les enseignements de saint Albert (et de son disciple saint Thomas) permettent le plus souvent d'établir l'équilibre entre ces tendances opposées et de les dominer d'un point de vue supérieur.

En premier lieu, la science, même théologique, n'est ni le tout, ni l'essentiel de la vie : c'est clair, et les grands docteurs scolastiques ont su en donner le pourquoi; par sa doctrine et par l'exemple de ses vertus, saint Albert a montré la place et la fonction du savoir dans la vie humaine : Pie XI souligne avec insistance cet aspect de la physiologie morale et religieuse du nouveau Docteur. Mais si l'on veut que l'effort scientifique remplisse son rôle dans le développement personnel et social, il faut en respecter la nature propre et le caractère intellectuel; les conditions affectives et morales sont extrinsèques à la science comme telle et rien n'est plus rassurant et plus convaincant qu'une pensée sereine et impersonnelle qui chemine sans s'émouvoir et ne connaît d'autre règle que le réel.

Ensuite, dans le domaine de la science, il est des distinctions naturelles et fécondes que saint Albert a largement contribué à établir et auxquelles il serait insensé de renoncer : distinctions d'objets, de principes, de méthodes, en particulier la distinction entre la philosophie et la théologie. Il ne s'agit point de divorce; il n'est pas question de nier l'appui psychologique et le contrôle que le philosophe chrétien trouve dans la vérité révélée. Mais dans l'esprit d'Albert le savoir humain tout entier s'organise suivant une hiérarchie qui respecte à la fois l'autonomie des sciences et leur naturelle subordination; l'unité suprême de la sagesse chrétienne est le fruit d'une synthèse ultime, non d'une confusion initiale.

L'autonomie des sciences profanes n'est pas seulement réclamée par leurs méthodes propres, elle est exigée aussi par la nature de la foi et de la théologie. Pour être un « *rationabile obsequium* », l'acte de foi suppose des préliminaires rationnels; ceux-ci ne doivent pas avoir une caractère scientifique dans l'esprit de tous les fidèles, mais il est nécessaire qu'ils soient exprimables scientifiquement. De même, pour élaborer le donné révélé, la théologie suppose un instrument rationnel préalablement forgé.

Il est bon de remarquer aussi que la recherche rigoureusement

scientifique ou philosophique assure au croyant la possibilité d'un contact avec des esprits étrangers à ses convictions. On reconnaîtra sans doute que l'isolement intellectuel des catholiques n'est un bien ni pour eux-mêmes, ni pour les autres.

Le conflit doctrinal provoqué au XIII^e siècle par l'attitude d'un groupe d'aristotéliens radicaux offre une illustration typique des principes qui viennent d'être rappelés. Les censures épiscopales et les réfutations théologiques n'ont guère eu de prise sur ces esprits égarés, mais probablement sincères et avides de raisons. Mais quand Albert et Thomas sont descendus dans l'arène philosophique pour rencontrer l'adversaire sur son propre terrain, ils ont forcé son respect et son admiration; il paraît même certain que les écrits philosophiques des deux grands maîtres ont exercé une influence profonde sur l'évolution intellectuelle de Siger de Brabant.

Ainsi donc, si l'on se place au point de vue — partiel, répétons-le — de la science, des méthodes et des conclusions scientifiques (qu'il s'agisse de disciplines expérimentales, de philosophie ou de théologie), il paraît incontestable que l'œuvre d'Albert le Grand et de saint Thomas représente un immense progrès par rapport à celle de saint Augustin. On ne peut, comme il arrive parfois, présenter l'augustinisme et le thomisme comme deux formes également acceptables de la science catholique, comme deux voies scientifiques parallèles qu'il est également fructueux de suivre aujourd'hui. Il ne faut pas nier l'action des siècles (1); l'incomparable personnalité de saint Augustin offre assez de titres à notre admiration sans qu'il faille louer dans son œuvre, comme des effets de son génie original, les imperfections qui sont le tribut payé au temps ou à d'autres circonstances. L'absence d'ordre systématique, l'habitude de la digression, l'inachèvement de la pensée, le mélange de la recherche philosophique et de la sagesse surnaturelle peuvent présenter des avantages aux points de vue littéraire ou oratoire : ces procédés n'en sont pas moins défectueux au point de vue scientifique.

* * *

Albertus Magnus. La postérité n'a pas été victime d'un mirage en décernant à saint Albert cette épithète glorieuse. Il est grand par son génie et par ses vertus; il l'est par l'œuvre immense qu'il a réalisée; il l'est surtout, et d'une manière vraiment singulière, par ses initiatives scientifiques : elles font de lui un des principaux artisans de la pensée catholique, car elles marquent une étape décisive dans la constitution, l'élaboration et la coordination des sciences dans la chrétienté.

Tels sont, semble-t-il, les mérites particuliers de saint Albert comme Docteur. Ils comportent pour nous un exemple; ils nous apprennent comment il faut aimer la vérité de toute son âme. Il faut l'aimer pour elle-même, dépouillée des artifices de la poésie et des autres procédés littéraires. Il faut l'aimer dans son austérité, dans ses exigences. Il faut aimer l'effort et la discipline de l'esprit sans lesquels il n'y a point de science, c'est-à-dire de connaissance réfléchie, critiquée, systématique. Les joies intellectuelles les plus pures sont à ce prix.

Aimée pour elle-même, d'un amour désintéressé, la science devient source de vie. Les gens « pratiques », les hommes « d'action » qui ne croient plus à l'intelligence font preuve d'une profonde méconnaissance de l'histoire : toujours, les idées ont gouverné le monde; mais leur empire n'a sans doute jamais été plus fort qu'aujourd'hui; leur influence n'est pas immédiate, elle n'en est que plus pénétrante et plus tenace.

Celui qui est la Sagesse de Dieu et la Lumière du monde ne nous a pas invités à croire pour nous épargner la peine de penser, mais pour nous donner le pouvoir de bien penser. « *Vos estis lux mundi... Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum qui in caelis est* (2). »

FERNAND VAN STEENBERGHEN,
Professeur à l'Université de Louvain.

(1) Voir à ce sujet l'article de M. SURNENS dans le dernier fascicule des *Collectanea Mechliniensia*, juillet 1932, pp. 393-405.

(2) En fait, la philosophie — dont l'épîne dorsale est la métaphysique — a pour objet primordial les conditions nécessaires du réel, conditions qui se vérifient dans n'importe quel état. Si la recherche philosophique essaie, ultérieurement, de rejoindre le monde de l'expérience phénoménale, elle quitte sans doute le terrain des conditions absolument nécessaires, mais non pas celui de la réalité actuelle ou historique.

(1) Saint Albert et saint Thomas dominent saint Augustin de huit siècles et leur culture scientifique est incomparablement plus étendue; en outre, ils sont philosophes et théologiens de profession. Aussi nierait-on difficilement la supériorité des solutions thomistes apportées aux problèmes centraux : la connaissance, la nature de l'âme, la démonstration de Dieu, la nature et l'activité du monde corporel, etc. Même chose en théologie.

(2) Matt. V, 14 et 16. Evangile de la fête de saint Albert.

“ La chasse aux bévues ”

L'auteur d'un traité d'apologétique ne s'est jamais imaginé faire un livre hilarant. Aussi bien n'est-ce pas pour se détendre l'esprit et se divertir qu'on ouvre pareil bouquin.

M. le chanoine Duplessy, directeur de la *Réponse*, se défendrait certes d'avoir voulu faire de l'apologétique *ex professo* dans sa *Chasse aux bévues*. Aussi a-t-il publié quelque chose de fort drôle et de parfaitement divertissant.

C'est une espèce de bêtisier anticlérical, qui est loin d'épuiser la matière et que le chanoine Duplessy prend d'ailleurs soin de ne pas clore par un point final. *A suivre*, met-il, pour terminer. La bêtise, en effet, est inépuisable, surtout lorsqu'elle se manifeste dans ce domaine religieux où les ignorants ne sont pas les moins suffisants.

Mais écoutez le chanoine Duplessy lui-même nous présenter son livre :

« Depuis quelque temps, la France s'est enrichie d'un certain nombre de Ligues : la Ligue des Droits de l'Homme, la Ligue de l'Enseignement, la Ligue de la Libre-Pensée, etc. Il en manque une : la Ligue... du Doigt dans l'Œil. »

Et c'est, en définitive, l'existence de pareille ligue que l'auteur entend de justifier en rassemblant quelques-unes des sottises dites ou écrites par les lumières de Gauche.

Je le répète : c'est très drôle.

Tenez, j'en glane, au hasard.

C'est d'abord Viviani qui prend Jéricho pour un trompette : « C'est fini, on n'effrayera plus personne, et Jéricho a épuisé son souffle autour de la cité dont les pierres ne tressailleront plus! »

Et celle-ci ! Elle est de Paul Boncour, célébrant un jour la mémoire de Jaurès : « La pensée de Jaurès demeure dans le Tarn, et, comme disait Emmaüs : Reste avec nous, Seigneur, parce que nous t'aimons. » Saviez-vous que la bourgade d'Emmaüs eût parlé ? Et d'ailleurs, remarque le chanoine Duplessy, Emmaüs avait dit : « Reste avec nous, Seigneur, parce qu'il se fait tard », ce qui n'est pas tout à fait la même chose...

Elle est bien bonne, comme dirait l'autre. Il y a meilleur.

Que pensez-vous de l'auteur qui, dans une revue, écrit : « Jésus fit le miracle du vin... afin que fût plus complète la joie aux noces de son ami Cana » ?

Non moins amusantes, dans un autre ordre d'idées, ces confusions de journalistes qui ont vaguement entendu braire un âne quelque part, et qui accommodent ce braiment à leur sauce. Peut-on, à cet égard, trouver quelque chose de plus cocasse que ceci :

Lorsque Pie X, au soir ou le lendemain de la béatification de Jeanne d'Arc, vint à Saint-Pierre recevoir les pèlerins français, un rédacteur de la *Lanterne* se trouvait là ; dans le compte rendu qu'il envoya à son journal on put lire cette phrase : « Le pape s'avance, coiffé de la *sedes gestatoria*. » Sans doute était-il assis sur la tiare ? se demande le chanoine Duplessy...

* * *

Ces « as » sont de même force en hagiographie.

Apprenez donc la canonisation de sainte Urométine :

« Quelques années avant la guerre, écrit le chanoine Duplessy, un pharmacien avait lancé un produit destiné à terrasser l'acide urique, et l'avait dénommé *urométine*. La réclame insérée dans les journaux s'ornait d'un visage de jeune femme, couronné d'un cercle, où se lisait le nom du produit.

» Se conformant à l'usage, la réclame s'accompagnait encore de certificats de malades rendus à la santé par le bienfaisant produit, et parmi ces attestations brillait celle d'un prêtre.

» Mais la *Lanterne* veillait : dans la jeune femme elle vit une sainte ; dans le cercle, une auréole ; dans *urométine*, le nom de la

sainte ; dans la lettre de l'abbé, une manœuvre cléricale. Et, sous le titre alléchant de « Choses du cléricisme », elle dénonça la manœuvre à ses lecteurs.

» Quoi qu'il en soit, si les pharmaciens cherchent une sainte patronne, en voici une toute trouvée : sainte Urométine... se peut-être de saint Urodonal... »

* * *

A côté de ces fantaisies, il y a les « mots » à vie dure, et que malgré toutes les preuves contraires, l'habitude, l'ignorance, ou... la mauvaise foi continuent à prêter à des auteurs qui en sont complètement innocents.

C'est le *Credo quia absurdum* libéralement imputé à saint Augustin, et qui ne se trouve nulle part dans son œuvre.

C'est « la fin justifie les moyens » attribué aux Jésuites en général, et à Escobar en particulier, — à Escobar qui a très exactement écrit : « La bonté de la fin ne rejailit pas sur un acte qui dans son objet même est mauvais : cet acte demeure, de toutes façons, simplement mauvais. » C'est-à-dire le contraire de ce qu'on lui prête.

On devine bien que les Jésuites ont les honneurs d'une rubrique spéciale dans l'ouvrage du chanoine Duplessy ! Toute une gerbe pour eux. Ils ne s'en portent d'ailleurs pas plus mal.

Leurs adversaires les voient partout, même quand ils n'existaient pas encore. En juillet 1908, la ville de Meung fêtait le souvenir de Jehan de Meung, continuateur du *Roman de la Rose*, mort en 1315. Sur un arc de triomphe dressé à cette occasion on pouvait lire : « A Jehan de Meung, qui le premier dénonça les agissements des Jésuites. » Or l'ordre ne fut fondé que plus de deux siècles plus tard (1534).

Qu'à cela ne tienne ! M. Bouckarine, dans l'*Humanité*, révèle à ses lecteurs que les Jésuites se sont révoltés contre leur général au XI^e siècle.

Il y a mieux — ou pire : les Jésuites n'ont-ils pas été accusés d'avoir comploté la mort du Christ ?

« Arrêtons-nous là, ajoute le chanoine Duplessy, : remonter plus loin serait entrer dans la légende, car s'il est avéré que c'est l'Eglise qui a fait boire la ciguë à Socrate (!), rien jusqu'ici ne permet d'affirmer que les Jésuites y furent pour quelque chose. »

Comment ne pas se dérider lorsque M. le chanoine Duplessy lui-même sourit avec tant de cruelle finesse ?

* * *

J'ai dit qu'il ne faisait pas d'apologétique.

Tout de même un peu. Mais sans avoir l'air d'en faire, ce qui est la meilleure manière.

Non occides ! Tu ne tueras point. Et une école pacifiste, de nos jours, prétend en tirer une condamnation formelle et divine de toute guerre, de toute défense armée.

Non occides, sans restrictions, affirme-t-on. Et l'on cite la Bible. « Or le Pentateuque est plein de restrictions. Non seulement Dieu exauce les Hébreux qui lui ont demandé la victoire, mais c'est lui-même qui les envoie à la guerre contre Og, le roi de Basan, contre les Madianites, contre les Chananéens dont il veut la destruction, ainsi que celle des Amalécites ; volonté qu'il ne veut pas voir négligée : « Prenez garde de l'oublier. »

» On voit combien est puéride l'affirmation qui prétend que Dieu, par le *non occides*, a condamné toute guerre. Non ! Dieu a condamné l'injuste agresseur, puisqu'il a défendu de mettre à mort l'innocent et le juste : mais quand cet injuste agresseur, enfrenant, lui, la loi du *non occides*, attaque un peuple innocent, alors Dieu autorise pleinement celui-ci à se défendre : n'a-t-il pas prononcé la peine de mort contre les meurtriers qui ont voulu et prémédité leur crime ?

» Cela n'empêche pas, — au contraire ! — de détester la guerre. On déteste l'agression du voleur au détour d'une rue : mais on s'en défend. »

Evidemment.

* * *

Passons sur un autre terrain de chasse. Il faut avoir bonnes jambes pour suivre le chanoine Duplessy par plaines et halliers.

« Louis Veuillot, qui devait le savoir, a toujours protesté contre ce mot qu'on lui prêtait : « Je réclame la liberté au nom de vos principes, je vous la refuse au nom des miens. »

Se l'est-on jetée à la tête, cette phrase !

Je la retrouve, avec une variante, dans les *Citations françaises* de O. Guerlac, dont mon ami Jean Valschaerts a parlé ici-même. Elle s'y lit comme suit : « « Quand je suis le plus faible, je vous demande la liberté parce que tel est votre principe; mais quand je suis le plus fort, je vous l'ôte, parce que tel est le mien ».

Et M. Guerlac ajoute en note :

« L. Veuillot, pamphlétaire catholique, donne ici la théorie des ultras en politique et en religion qui refusent la liberté quand ils sont au pouvoir, mais la réclament quand ils sont dans l'opposition.

« Cette phrase, souvent citée et contestée, aurait été dite par Veuillot à Augustin Cochin qui l'a rapportée à Montalembert et à Emile Ollivier. Montalembert en confirma l'exactitude au P. Lecanuet, lequel, à son tour, la rapporta à M. Julien de Narfon. » C'est tout. Le chemin le plus court d'un point à un autre est la ligne droite.

C'est tout, mais ce n'est pas fini. Il y a quelques mois, M. Destrée cita cette phrase en exergue à un de ses articles. Il entra à ce sujet en polémique avec un journal catholique de Bruxelles, qui lui reprochait de l'avoir attribuée à « un écrivain catholique ».

Emonstillé, il retrouva le texte par lequel Veuillot se défendit d'avoir jamais tenu ce langage :

« J'avertis M. Ferry que cette phrase profonde n'est pas de moi; elle appartient à M. de Montalembert, lequel a laissé croire qu'il me l'imputait malgré son invraisemblance. Montalembert, devenu libéral, ne méprisait pas autant qu'il aurait dû les mauvais petits procédés oratoires. Un jour, étant de mauvaise humeur, il lui plut de résumer ainsi les sentiments qu'il lui plaisait de nous attribuer. »

Il est difficile, dès lors, d'en encore attribuer la paternité de cette phrase à Veuillot, où même d'affirmer qu'elle ait jamais été prononcée par un catholique comme étant l'expression de sa propre pensée.

N'empêche qu'on répétera encore que Veuillot déclara un jour, etc... (voir plus haut).

* * *

Mais voici que nous nous sommes un peu écartés des sentiers où nous entraînait le chanoine Duplessy.

Rejoignons-le, — ou plutôt, dites, rejoignez-le si, avec lui, vous voulez sonder la bêtise de certains de nos adversaires et, qui sait, peut-être prendre conscience aussi de votre ignorance personnelle!

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Quelques livres scientifiques

Les livres de vulgarisation abondent; les bons sont rares et ce n'est pas rendre un mince hommage à sir Jeans que de déclarer parfait celui qu'il vient de publier récemment (1). C'est le troisième ouvrage que le savant anglais présente, en moins de deux années, au public cultivé; après *L'Univers* (Payot, 1930)

(1) *Les Etoiles dans leurs courses*, par Sir JAMES JEANS, ancien chargé de cours à l'Université de Cambridge, ancien professeur de mathématiques appliquées à l'Université de Princeton, traduit de l'anglais par A. SALLIN, orné d'un frontispice, de 46 planches et des cartes des deux hémisphères célestes, éditée par Hermann et Cie, 6, rue de la Sorbonne, Paris. Prix : 35 fr.

La traduction de l'ouvrage est excellente; quant aux planches admirables, elles donnent une idée exacte des remarquables clichés qu'obtiennent les astronomes contemporains. L'une de ces planches (n° 41) possède, selon nous, une puissance suggestive considérable : sur un fond très noir, se distinguent quelques points lumineux très faibles, à peine détachés sur le ciel sombre; chacun de ces points est une nébuleuse contenant en puissance des milliards de soleils situés dans les profondeurs les plus éloignées de l'espace actuellement accessible aux plus puissants télescopes. Contraste saisissant de l'infiniment petit du point photographique et de l'infiniment grand des distances stellaires!

et *Le Mystérieux Univers* (Hermann, 1931) que nous avons longuement commenté ici même, le dernier-né, *les Etoiles dans leurs courses*, clôture la trilogie scientifique. Sans être la continuation des ouvrages qui l'ont précédé, ce livre, ainsi que nous en avertit l'auteur dans la préface, contient plutôt une série de causeries sur l'astronomie données par T. S. F. à des auditeurs supposés sans connaissances scientifiques préalable dans le but de les faire pénétrer dans l'étude fascinante de l'astronomie moderne et des merveilles de l'univers vu à travers les télescopes géants d'aujourd'hui.

Ce but, l'auteur l'atteint pleinement grâce à une sûreté d'exposition et un style communicatif qui caractérisent très heureusement son grand talent et son immense savoir. Après une vue panoramique jetée sur l'univers, où l'auteur met en relief l'énorme distance des étoiles et l'isolement du système solaire, il passe à l'explication du mouvement diurne de la voûte céleste, nous décrivant au passage quelques constellations, groupements d'étoiles imaginés par les anciens qui, selon son expression, ont fait du ciel entier un livre d'images où ils ont inscrit leurs plus belles légendes. Plus loin, une fusée magique nous mène au soleil et, si attrayant qu'il soit, même dans sa simple description, ce voyage fantastique sert à sir James d'occasion pour nous présenter de la manière la plus séduisante l'explication scientifique de la dispersion de la lumière et nous faire visiter au passage la lune et les planètes inférieures. Au terme du voyage, notre fusée aborde le soleil et, sans rencontrer de résistance, car aucune écorce solide ne constitue la surface solaire, elle nous fait atteindre le centre de l'astre par le seul jeu inéluctable des lois de la gravitation. Inutile d'ajouter que la fusée magique n'est ici que l'outil mathématique qui seul, comme on pense, peut nous faire pénétrer au cœur des masses stellaires. Sur quoi, sir Jeans entreprend de résumer nos connaissances à ce sujet et, plus loin, dans un voyage en arrière dans le temps, nous expose son hypothèse touchant la naissance des planètes. C'est la transition toute naturelle pour passer à l'étude de la famille solaire; nous l'avons suffisamment faite ici pour ne pas insister davantage; l'auteur y consacre un chapitre de son ouvrage et c'est ainsi que, outre une courte monographie de chaque planète, nous trouvons développées des considérations sur leur climat, sur l'existence de la vie à la surface de Mars, l'âge de la terre, etc...

Bref, les trois premiers chapitres sont consacrés à des généralités que n'ignore pas l'homme cultivé, mais ces vérités communes sont dites avec tant de saveur pittoresque que leur rappel comporte, même pour l'initié, un charme irrésistible. Les chapitres qui suivent sont plus spéciaux. Le quatrième traite de la gravitation, de sa loi qui a permis la pesée des astres (sait-on que le poids de la terre est de 6,000,000,000,000,000,000 tonnes ou, plus brièvement, de 6×10^{24} tonnes?), la découverte de Neptune et, moins certainement à mon avis, celle de Pluton, quoique l'auteur penche pour l'affirmative. Ainsi l'on sait que si les étoiles ne présentent pas de grandes variations de poids, elles diffèrent par contre dans une large mesure par la luminosité et les dimensions. Dans quelle mesure? Seule, la lecture du livre pourra renseigner exactement sur ces vérités si attrayantes dont un résumé risquerait ou de mutiler l'ensemble ou, tout au moins, de n'y projeter qu'une trop terne lueur. L'explication de cette constance de poids et de cette diversité dans la luminosité et les dimensions stellaires forme l'objet du cinquième chapitre; après un alinéa savoureux (p. 95), l'auteur nous présente les trois types d'étoiles, les géantes, les naines et celles dites de séquence principale; et, ce faisant, il nous dépeint les phases de l'existence d'une étoile, prodigue de rayonnement dans sa jeunesse et d'autant plus avare que s'approche l'heure de sa dérépitude finale.

Alors, dressant la carte de l'univers, sir Jeans nous décrit notre Galaxie et, nous entraînant dans les profondeurs à peine explorées de l'espace, nous fait passer aux grandes nébuleuses, depuis les plus voisines jusqu'aux plus lointaines que le télescope ait permis d'atteindre. Et c'est avec le même style aisé et sous des apparences toujours familières qui cachent les spéculations les plus ardues mais aussi les plus hardes de la science du ciel que sir James Jeans nous trace l'histoire des nébuleuses, mondes énormes où naissent et meurent les étoiles.

Il restait à esquisser une puissante synthèse de nos plus récentes acquisitions astronomiques; l'auteur se devait de la tenter et c'est ainsi que dans un magistral chapitre, le dernier et le meilleur du livre, il présente au lecteur les ultimes conclusions de l'astronomie contemporaine.

Et ce n'est pas tout. Après avoir accordé la plus large place aux

considérations théoriques, l'auteur passe, en appendice, une revue du ciel divisé artificiellement en vingt régions. Deux cartes, l'une du ciel boréal, l'autre du ciel austral, auxquelles il rapporte son texte, permettent au profane de s'initier aisément à la reconnaissance du ciel nocturne.

Telle est, brièvement résumée, la synthèse tentée par sir James Jeans.

Le tirage en langue anglaise des ouvrages de l'illustre savant a été considérable; espérons que leurs traductions connaîtront le même succès. Les bons livres de vulgarisation sont assez rares pour que l'on salue, avec l'importance qu'elle mérite, la parution d'un ouvrage comme celui dont nous avons terminé l'analyse. Moins ardu que *L'Univers* et *Le Mystérieux Univers*, c'est le livre idéal d'initiation astronomique.

* * *

Tout autre est la plaquette que M. André George consacre à l'étude de l'œuvre du prince Louis de Broglie (1); ici le texte est plus dense, la lecture plus ardue. Cela ne peut d'ailleurs étonner: la difficulté du sujet traité comportait des exigences que M. A. George n'a point esquives et dont il a complètement triomphé. Beaucoup de lecteurs de la *Revue catholique* connaissent, sans doute, M. A. George qui, avec un égal bonheur, rédige la chronique scientifique à la *Vie intellectuelle*, une chronique musicale hebdomadaire aux *Nouvelles littéraires*, outre de nombreux articles divers ou s'affirment son érudition et son jugement très sûr. Très au courant de l'évolution de la physique contemporaine, il avait particulière qualité pour « faire le point » en ce moment où nos façons de penser millénaires sont en quelque sorte emportées dans un torrent d'idées nouvelles encore peu familières et particulièrement difficiles à scruter.

Tenter une modeste esquisse de la théorie de Louis de Broglie et des étonnantes conséquences de cette théorie, tel est le but avoué de l'auteur. Tenter cette esquisse, c'est d'abord et nécessairement situer l'œuvre du prince de Broglie, c'est en définir les antécédents historiques, ou encore, décrire la lutte séculaire du continu et du discontinu dans la théorie de la lumière, champ de bataille où deux camps opposés dont les chefs ont porté les plus grands noms de la physique (2) ont connu tour à tour des succès éclatants. Ces théories opposées expliquaient l'une et l'autre parfaitement non tous mais certains phénomènes et l'on ne pouvait raisonnablement penser à abandonner l'une au profit de l'autre. Mais comment les fondre en une synthèse harmonieuse? Le premier essai vint de l'Allemand Max Planck, qui proposa la célèbre *Théorie des Quanta*; et l'on crut assister à un nouveau et définitif triomphe de la théorie corpusculaire. Cependant des difficultés subsistèrent et c'est alors, selon l'expression de l'auteur, que le jeune prince de Broglie lut les formules des quanta avec des yeux neufs, y décelant ce que personne n'y avait vu. Rapprochant l'optique de Newton et celle de Fresnel, il édificia cette synthèse géniale que l'on appelle la *mécanique ondulatoire*, à laquelle les confirmations expérimentales ne manquent déjà plus.

Quant à exprimer la signification physique de la théorie en langage vulgaire, cela peut paraître une gageure; ici surtout, la théorie physique a perdu contact avec le réel et l'ensemble des vérités admises n'est plus que le schéma mathématique qui exprime l'interdépendance des faits. Dans la tentative esquissée pour dégager la signification physique du corpuscule et de l'onde associée, tentative déjà très féconde, les meilleurs physiciens actuels, la plupart très jeunes, ont apporté leur contribution et l'une d'entre elles, qui mérite une particulière attention, celle de l'Allemand Werner Heisenberg, nous a forcés à reviser l'ensemble de nos idées touchant la connaissance scientifique. On le voit, c'est non seulement à une rénovation scientifique, mais à une révolution dans le domaine de la philosophie de la science que nous ont conduits les conceptions si fécondes du prince Louis de Broglie. Car il n'est pas exagéré de dire que le déterminisme subit une crise profonde: d'après Heisenberg et Bohr, observer un objet à l'échelle atomique, c'est nécessairement le troubler; impossible, selon eux, de connaître à la fois la position et le mouvement précis d'un corpuscule; plus de relation, au sens strictement causal, entre l'état d'un

corpuscule et son état immédiatement postérieur; seules des considérations statistiques définiront un état le plus probable parmi divers états possibles. On conçoit cependant si peu une science indéterministe que des réactions très vives de sont produites contre les nouvelles idées, en particulier, de la part d'Einstein, du Français Langevin, de feu le Hollandais Lorentz et de de Broglie lui-même qui ne s'est résigné qu'à contre-cœur au compromis indéterministe. Ne cédon pourtant pas à l'exagération: si un certain « libre arbitre » — un certain jeu — se manifeste là où on l'attendait le moins, c'est-à-dire, dans le domaine expérimental, son action est néanmoins limitée à l'intérieur d'un domaine infinitésimal; il semble, dans l'état actuel de la science, que la perfection progressive de l'expérimentation n'est pas indéfinie, mais qu'une barrière infranchissable se dresse contre laquelle les efforts les plus patients comme les plus raffinés de la science future se briseront inéluctablement.

Telles sont quelques-unes des idées passionnantes que M. André George développe au long de cinquante pages que nous avons lues avec le plus vif intérêt.

* * *

De son côté, M. Marcel Boll a fait paraître, voici quel temps, un ouvrage à la librairie Larousse (1). Comme chacun le sait, M. Marcel Boll s'est acquis justement une place très appréciée dans le monde des vulgarisateurs scientifiques. Voilà quelques années déjà qu'il poursuit par la plume le bon combat en faveur de la science: sa chronique mensuelle aux *Nouvelles littéraires* témoigne de son érudition, de son souci constant de présenter au public les plus récentes acquisitions de la science et surtout, fait capital, avec un respect de la vérité et de la rigueur qui frappent le lecteur. Si ma mémoire est fidèle, c'est par une sorte de manifeste en faveur de la vulgarisation bien entendue que Marcel Boll a débuté dans la page scientifique mensuelle que je viens de rappeler. Est-il besoin de dire que ce manifeste ne pouvait être que salué avec joie par tous ceux qui aiment vraiment la science et dont l'unique ambition est de la bien servir? Trop de livres médiocres, inspirés par un appétit basement commercial ou dus à des écrivains sans valeur, inondaient le « marché » pour que la tentative de M. Boll ne rangeât aussitôt à ses côtés tous ceux qui aiment par-dessus tout la vérité.

On dit parfois que c'est aux savants eux-mêmes, c'est-à-dire à ceux qui s'adonnent à la recherche et qui enseignent (car le savant actuel est presque toujours un professeur), c'est aux savants, dis-je, qu'il appartient de présenter l'ensemble des vérités acquises; en d'autres termes, qu'on n'a de chances d'être bon vulgarisateur que si l'on participe soi-même à l'édification de la science. Sans être absolue, et j'entends par là que l'idée ainsi énoncée est moins rigide qu'elle ne paraît de prime abord, la réflexion est cependant parfaitement vraie. Dès lors, si les bons ouvrages sont rares, ceux que l'on pourra ainsi dénommer seront réellement d'une excellente facture et c'est le cas, notamment, de celui de M. Boll. Son titre un peu bref: *Qu'est-ce que?* ne donnerait aucune idée de la masse énorme des idées soulevées dans le livre, si l'on ne se reportait au sommaire de l'ouvrage. C'est alors seulement qu'on se rend compte de l'étendue de l'incursion scientifique tentée par l'auteur. Le titre complété devient alors: *Qu'est-ce que le hasard? L'énergie? le vide? la chaleur? la lumière? l'électricité? le son? l'affinité?* On le voit, c'est une immense promenade à travers toute la physique que l'auteur nous fait faire à sa suite. Et ici, on me permettra d'insister sur une heureuse innovation rencontrée dans ce livre. La physique, lit-on souvent, s'est « mathématisée ». Qu'est-ce à dire? Le langage naturel de la science est celui des mathématiques; c'est, jusqu'à présent, le plus commode, le moins incommode, si l'on veut, que l'on ait pu employer pour sonder le mystère du monde extérieur. « Mathématiser » la physique, c'est exprimer les lois physiques, les relations entre faits physiques, en langage mathématique. Comment, dès lors, espérer réaliser une étude sérieuse de la physique sans la connaissance préalable des mathématiques? Mais que le lecteur ne s'épouvante pas! Le sphinx mathématique livre volontiers ses secrets; il n'exige de ceux qui l'approchent ni torture spéciale, ni cet accident physiologique rarissime qu'une science désuète mais tenace a baptisé autrefois du nom de « bosse des mathématiques ». Si le lecteur n'est pas convaincu, qu'il lise le premier chapitre de

(1) *L'œuvre de Louis de Broglie et la physique d'aujourd'hui*, par M. ANDRÉ GEORGE, extrait de *La Vie intellectuelle*, les Editions du Cerf, Juvisy, Seine-et-Oise. Prix: 3 fr. 50.

(2) Les plus grands furent sans doute de part et d'autre Newton (théorie de l'émission) et Fresnel (théorie de l'ondulation.)

(1) *Qu'est-ce que?*, par M. MARCEL BOLL, professeur agrégé de l'Université, docteur ès sciences, 1 vol. de 232 pages, avec 152 gravures, édité par la Librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris (VI^e). Prix: 15 fr.

L'ouvrage de M. Boll : il y trouvera comment la notion de nombre a subi des extensions successives et comment on lit simplement une phrase mathématique à l'aide d'un « graphique » (1). Qu'il n'espère pas cependant trouver un exposé de ces questions quelque peu complet, mais pour juger justement le chapitre, qu'il se souvienne du but poursuivi par l'auteur : permettre à son lecteur une première mais déjà sérieuse compréhension des problèmes physiques.

D'un autre côté, s'il est une branche des hautes mathématiques qui a pénétré au cœur des sciences physiques et dont l'influence ne fait qu'y croître, c'est assurément le calcul des probabilités, né des spéculations de Pascal et de l'illustre Fermat, l'un des plus grands mathématiciens de tous les temps. Dans *Qu'est-ce que le hasard?* (chap. II) on trouve quelques idées sommaires sur le calcul des chances et le hasard.

On concédera sans peine que M. Boll n'a rien épargné pour faire pénétrer son lecteur dans l'âme même des questions qu'il étudie; c'est là, comme je le disais plus haut, la meilleure et la seule défendable vulgarisation.

(1) Je signale ici un erratum rencontré au chap. I. p. 19. Les « sections coniques » furent étudiées non par Archimède, mais par Apollonius de Perge.

Nous ne pouvons entrer dans le détail même sommaire des questions que l'auteur développe dans les chapitres qui suivent : pareille analyse dépasserait de beaucoup la place qui nous est accordée. Ce qui frappe à la lecture, c'est une dénonciation incessante de la « demi-vérité », celle du « demi-savant », beaucoup plus pernicieux qu'utile à la science; c'est, de plus, une connaissance parfaite du sujet traité qui, faisant négliger à l'auteur les détours inutiles, le porte d'emblée au cœur des problèmes qu'il soulève; c'est encore l'heureuse rencontre du théoricien et du praticien dont les connaissances techniques soutiennent l'exposé formel; mais c'est aussi et surtout ce souci constant de l'explication nette qui exige du lecteur un effort que le savant est en droit d'attendre.

Vaut-il mieux, en effet, délayer l'ensemble des vérités acquises à l'état de douceurs mielleuses, ou, n'ayant d'autre souci que celui de la vérité, présenter au lecteur un exposé plus ardu mais fidèle interprété des faits? Pour nous, il ne peut y avoir qu'une réponse; c'est celle que M. Boll a magistralement formulée et que le lecteur, nous n'en doutons nullement, aura à cœur de ratifier.

EDGARD HEUCHAMPS,

Docteur en sciences physiques et mathématiques,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure de Paris.

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le modernisme et M. Loisy

On ne se plaindra pas de manquer de lumières sur la crise du modernisme. Il y a le grand livre d'histoire de M. l'abbé Rivière qui est une œuvre de science et de bonne foi retraçant la crise avec une absolue fidélité. De l'autre côté de la barricade, il y avait déjà l'*Histoire du modernisme catholique* et *Ma Vie laïque*, ouvrage posthume du même pamphlétaire Houtin. A tout cela viennent s'ajouter les volumineux *Mémoires de M. Loisy*, deux mille pages de texte serré en trois tomes de grand format. Le R. P. Jules Lebreton en a fait une recension objective et impartiale dans les *Etudes* du 5 février et le R. P. Lagrange a cru devoir écrire là-dessus tout un volume, *M. Loisy et le Modernisme*, où l'illustre bibliste dominicain, souvent pris à partie dans les *Mémoires*, donne la preuve de sa parfaite loyauté envers leur auteur et de son irréprochable attitude devant le Saint-Siège.

L'impression qui ressort de la lecture de ces publications, c'est que l'immense plaidoyer de M. Loisy *pro domo* porte à faux et que, à son insu sans doute, il fait justice au décret *Lamentabili* et à l'encyclique *Pascendi* de l'immortel Pie X. *Habemus confidentem reum*. L'auteur du ténébreux complot qui visait à rien moins qu'à révolutionner l'Eglise en douceur, après l'avoir chloroformisée, a levé le masque.

Conservé l'organisme ecclésiastique, les cadres traditionnels, rester dans l'Eglise, professer extérieurement ses dogmes, en garder l'étiquette, mais les considérant comme de purs symboles, les vider de leur contenu pour le remplacer par d'autres concepts tirés de prémisses philosophiques, maintenir aussi la hiérarchie, mais en faisant des gardiens officiels de la foi les enregistreurs des différents stades de l'évolution doctrinale : c'est cette entreprise de transformation interne sans métamorphose apparente qui était appelée à moderniser l'Eglise. L'institution divine serait ainsi radicalement humanisée, rationalisée, sans qu'il y parût trop au dehors, graduellement, insensiblement. Aux notions surannées, condamnées par la critique, de révélation externe, de dépôt inviolable de la révélation, de dogme immuable en soi et dont l'intelligence seule est perfectible, substituer un développement religieux qui s'originerait uniquement dans la conscience et dont le devenir humain et le progrès scientifique régleraient l'expression : voilà l'essence du modernisme.

Loisy avoue en maints endroits que c'est bien là qu'il voulait mener l'Eglise, naturellement pour son bien, dans son intérêt manifeste, pour la sauver, tout au moins pour sauver d'elle tout ce qui pouvait être sauvé.

Ce qui nous semble chez Loisy un rêve insensé, une hallucination d'idéologue enfiévré, lui parut historiquement et philosophiquement justifié. Tout le loysisme, en effet, est profondément pénétré du relativisme le plus parfait, fondement de l'évolutionnisme. La vérité n'est pas statique, elle est en devenir continu, elle est soumise à une variation incessante, elle ne peut se fixer, mais toujours provisoire, elle flotte, elle évolue, elle tend vers l'absolu sans jamais l'atteindre. L'Eglise n'a pas échappé à cette loi. La Critique prétend reconnaître dans les origines du christianisme une sorte de stratification, une succession de conceptions religieuses qui s'accuse notamment dans la composition des Evangiles. La conscience religieuse des premières générations, travaillant sur des données historiques ou légendaires, a progressivement élaboré des concepts que le théologisme a plus tard formulés en dogmes. Et pourquoi donc ce qui s'est fait alors ne pourrait-il continuer et se refaire encore? Pourquoi, éclairée par la science, la conscience religieuse du monde chrétien contemporain ne pourrait-elle repenser, revivre ses antiques croyances pour dégager de l'écorce symbolique le fruit de conceptions plus hautes?

On voit d'ici la différence qui sépare Loisy de Renan ou de Luther. Renan avait pris parti pour la science contre la foi, s'étant persuadé que la Critique avait démoli les dogmes, que le quatrième Evangile était en contradiction flagrante avec les Synoptiques, que les miracles étaient de pures légendes, que la divinité du Christ était une apothéose que lui avait décernée l'enthousiasme de ses fidèles, et de ces prémisses il tirait la conclusion logique : « Je sors de l'Eglise qui n'adoptera jamais les déductions de la Critique, je m'en vais. » Loisy, aussi panthéiste que Renan, aussi convaincu par ses travaux que la divinité du Christ et son Incarnation sont de purs mythes, prétendait néanmoins rester dans l'Eglise sous le couvert de trompeuses équivoques, pour la convertir à son système qu'il ferait passer dans l'enseignement. Luther, de son côté, a rompu avec l'Eglise romaine qu'il jugeait infectée d'erreurs, afin de replacer l'Eglise du Christ sur ses véritables bases telles que son libre examen les prétendait retrouver dans l'Ecriture.

Quand un esprit aussi absolu s'enferme dans un système, fût-il le relativisme kantien ou la synthèse hégélienne, il s'y embastille comme dans une imprenable forteresse. Mais, franchement, demander à l'Eglise de se renier, d'abjurer son Credo, de répudier le dépôt de la Révélation, sous prétexte de la réformer, de

rythmer sa marche selon le mouvement de la Critique, à la cadence de M. Loisy et consorts : n'est-ce pas rouler dans l'absurde ?

Les *Mémoires* mettent en évidence ce fait que leur auteur, dans sa prétendue réforme de l'Eglise, part de préjugés philosophiques, d'idées préconçues qu'il pousse à l'extrême. Du coup, il perd le droit de se réclamer de la science. Quand il affirme qu'il a perdu la foi par la lecture de la Bible, faite sérieusement, il n'est pas possible de l'en croire. Il l'a lue à travers Kant et Hegel, il l'a lue non pas en critique indépendant, mais la tête farcie d'opinions philosophiques. Son exégèse peut être aussi savante qu'on voudra, elle est foncièrement viciée par le parti pris qui fait sauter des textes tout ce qui est en désaccord avec les vues du philosophe.

A lire les *Mémoires*, la foi du jeune Loisy était déjà rongée par le doute sur les bancs du séminaire, elle s'évanouit au cours de Renans dont le scepticisme fut contagieux. Il constate que le naufrage de sa foi est antérieur aux études bibliques, qu'elle avait disparu depuis longtemps à l'heure où le chef d'école lançait ses petits livres : *L'Evangile et l'Eglise*, *Autour d'un petit livre*, et destinés à égarer l'opinion sur le but réel, mais encore voilé, du mouvement moderniste.

Dans son journal, à la date du 7 JUIN 1904, il écrit :

« Logomachie métaphysique à part, je ne crois pas plus à la divinité de Jésus que Harnack et Jean Réville, et je regarde l'incarnation personnelle de Dieu comme un mythe philosophique. Le Christ tient même moins de place dans ma religion que dans celle des protestants libéraux ; car je n'attache pas autant d'importance qu'eux à cette révélation du Dieu-Père dont ils font honneur à Jésus. Si je suis quelque chose en religion, c'est plutôt *panthéo-positivo-humanitaire que chrétien.* »

C'est ce parfait incroyant qui, les *Mémoires* en font preuve, rejette le Dieu distinct du monde et Créateur pour n'admettre que le Dieu Immanent du panthéisme stoïcien, qui nie l'immortalité de l'âme, n'accepte plus à la lettre aucun article du symbole catholique, « si ce n'est que Jésus avait été crucifié sous Ponce-Pilate » ; c'est cet homme-là, qui, en 1902, déjà frappé par l'archevêque de Paris, intrigue pour décrocher la mitre à Monaco, puis à Saint-Jean-de-Maurienne ! Il écrivait à M. Goyau : « Mes antécédents peuvent, je crois, prouver suffisamment que je saurais comprendre et pratiquer les obligations d'un pasteur d'âmes.

En écartant persévérément ma candidature, ce n'est pas à moi qu'on a chance de faire tort, mais peut-être bien à la paix commune ». C'est cela, l'élévation à l'épiscopat de cet apostolat de cœur, contempteur du Christ, profanateur de l'Écriture Sainte et de l'Hostie, eût été un bienfait pour l'Eglise !

Jusqu'à quel point, Loisy, infatué de lui-même, grisé de son érudition, encensé par la secte qui l'a fait nommer au Collège de France et a célébré, il y a trois ans, son jubilé scientifique, est-il sincère, loyal devant sa conscience ?

Je ne cherche pas à le découvrir. Mais ce que je trouve d'effrayant chez ce froid sectaire, raidi dans le sentiment de son infaillibilité personnelle, c'est sa désinvolture dédaigneuse, son mépris pour Jésus-Christ. Il y a chez Renan, à travers son dilettantisme, chez Harnack, en dépit de sa morgue, un sentiment de respect, qui survit à leurs négations, envers la personne du Christ. Chez Loisy, au cœur sec, pas un mot qui trahisse une émotion religieuse. Le P. Lagrange cite cet extrait de la *Religion* (1917).

« Depuis l'année du recensement jusqu'à la destruction de la ville et du Temple, la Palestine a vu surgir plus d'un messie. *L'un de ces personnages messianiques* — on n'hésite pas d'ordinaire à qualifier les autres d'aventuriers ou d'illuminés — fut Jésus le Nazaréen, qui, au temps du procureur Ponce-Pilate, annonça en Galilée et à Jérusalem l'avènement imminent du règne de Dieu ; comme c'était prophétiser l'anéantissement de la puissance romaine en Palestine, Jésus le paya de sa vie. »

C'est dans la piteuse catégorie des illuminés que Loisy relègue Jésus. Il avait rêvé l'imminence de la fin du monde, puis, après cela, l'établissement du règne triomphant de Dieu sur la terre renouvelée, et c'est le faux prophète qui a vu sa fin. C'est la grande trouvaille de M. Loisy qu'avait entrevue Renan et que Weiss avait déjà largement esquissée. M. Loisy y tient mordicus et démolit systématiquement tout ce qui dans l'Évangile ne s'accorde pas avec son eschatologie.

Comment de cet illuminé, de ce rêveur démenti par les faits, ses disciples ont-ils fait un Dieu qui s'est imposé au monde : c'est ce que M. Loisy s'efforce d'expliquer par des entortillements et des combinaisons, des hypothèses et des comparaisons, par le déploiement d'une vaste érudition mythique.

Le pauvre sire ! Il passera comme tant d'autres hérétiques et l'Eglise demeure.

J. SCHYRGENS.

COOSEMANS

JOAILLIER ET ORFÈVRE
DE LL. M.M. LE ROI ET LA REINE
25, AV. DE LA TOISON D'OR BRUXELLES

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 320,000,000 francs

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE - - Dépôts de Titres et de Valeurs - -
Comptes de Chèques et de Quinzaine Lettres de Crédit - - Prêts sur Titres
(taux variable) **Coffres-Forts**

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht ;
Parvis St-Gilles, St-Gilles ;
Square Saintelette, 17, Bruxelles ;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek ;
Place Liedts, 18, Schaerbeek ;
Rue du Bally, 79, Ixelles.

L'Assurance Liégeoise

*Compagnie anonyme d'assurances et de réassurances
contre tous risques.
Fondée en 1895.*

Capital : 15,000,000. — Réserves : 30,000,000.
Registre du commerce, Liège n° 50.

Agréée par le Gouvernement pour la réparation des dommages
résultant de la loi du 24 décembre 1903.

La Compagnie traite :

Assurances Accidents de travail ;
Assurances Accidents de toute nature ;
Assurances Automobiles ;
Assurances de responsabilité civile des particuliers.
— Patronages. — Comités sportifs, etc.
Assurances contre le vol ; bris de glaces ;
Assurances Vie. — Rentes Viagères.

La Foncière Liégeoise

Société anonyme.

Fondée en 1913.

Capital : 10,000,000 de francs.

Registre du Commerce, Liège n° 51.

Traite toutes opérations hypothécaires, par annuités,
avec ou sans assurance-vie.

Emissions d'obligations rapportant un intérêt
de 5,50 % net de tous impôts.

Placement de capitaux pour compte de particuliers.

Tous renseignements sur simple demande.

S'adresser aux sièges sociaux des Sociétés :

Boulevard d'Avroy, 39 — Rue Bertholet, 5 — Place St-Jacques, 6, LIÈGE

Téléphone 12880 (quatre lignes)